

# LE PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

*2e année*

*SIXIÈME RAPPORT AUX CANADIENS*



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada (2010)  
Tous droits réservés**

Toute demande de permission pour reproduire  
ce document doit être adressée à Travaux publics  
et Services gouvernementaux Canada.

[WWW.PLANDACTION.GC.CA](http://WWW.PLANDACTION.GC.CA)

*This document is also available in English.*

N° de cat. : F2-189/6-2010F-PDF  
ISBN 978-1-100-95774-6

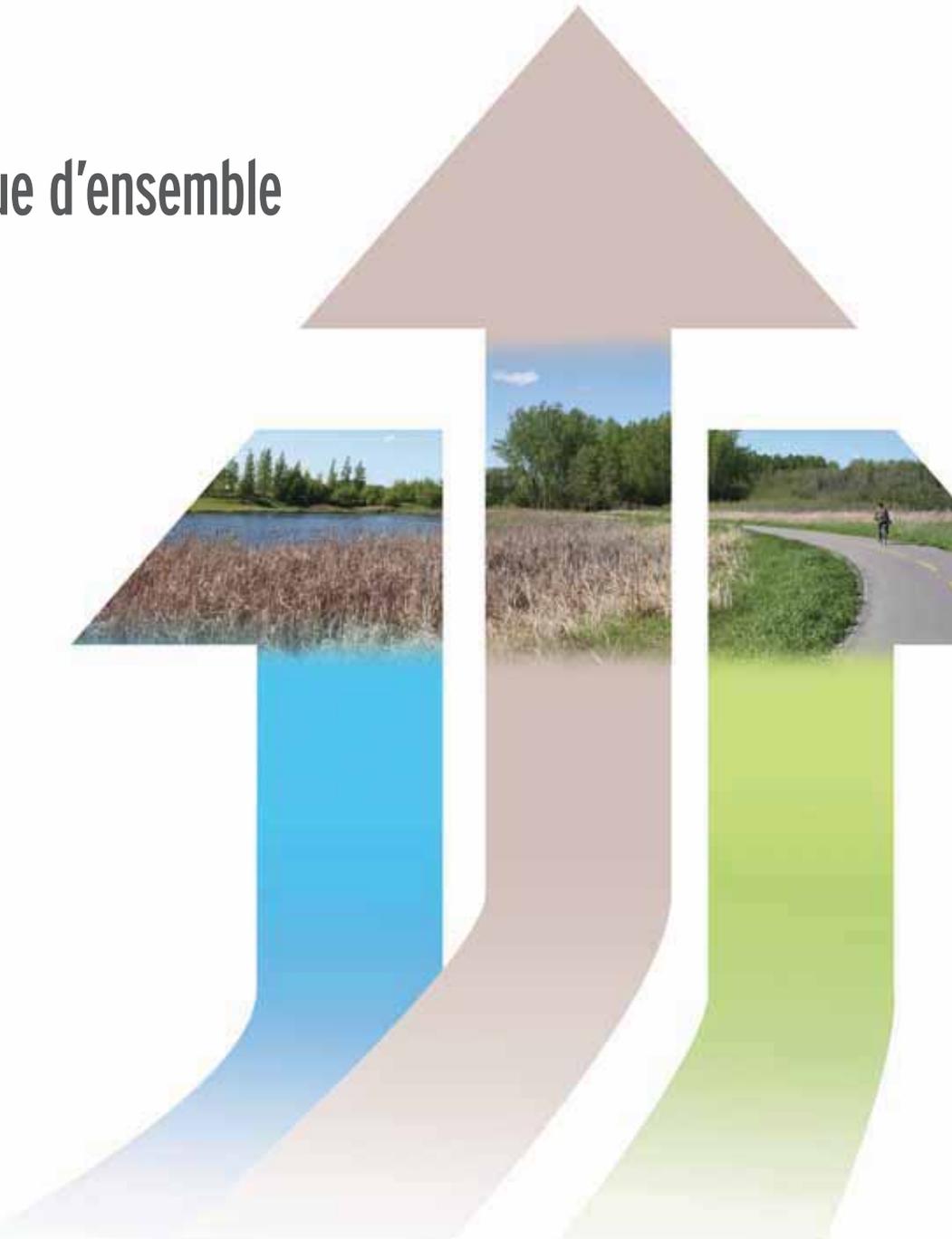
# Table des matières

<b>1</b>	<b>Vue d'ensemble</b> . . . . .	<b>5</b>
<b>2</b>	<b>Progrès réalisés à ce jour</b> . . . . .	<b>33</b>
	Réduire le fardeau fiscal des Canadiens . . . . .	37
	Venir en aide aux chômeurs . . . . .	53
	Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois . . . . .	65
	Créer l'économie de demain . . . . .	109
	Appuyer les industries et les collectivités . . . . .	121
	Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien . . . . .	143
	<b>Annexe</b> . . . . .	<b>153</b>



# Chapitre 1

Vue d'ensemble







## Faits saillants

- ✓ Le Plan d'action économique du Canada est une initiative d'une durée de deux ans, assortie d'un budget de 62 milliards de dollars. Il vise à stimuler la confiance et à soutenir l'économie dans un contexte marqué par la plus grave récession planétaire depuis les années 1930.
- ✓ La mise en œuvre du Plan d'action économique est en bonne voie et produit des résultats pour les Canadiennes et les Canadiens.
- ✓ Au cours de la première année de mise en œuvre du Plan d'action économique, plus de 33 milliards de dollars ont été injectés dans l'économie sous forme de mesures de stimulation.
- ✓ Tous les emplois perdus au Canada au cours de la récession ont maintenant été recouverts, et près de 430 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009.
- ✓ On estime qu'en moyenne les mesures du Plan d'action économique ont ajouté 1,5 point de pourcentage à la croissance du produit intérieur brut (PIB) du Canada à chaque trimestre depuis le deuxième trimestre de 2009.
- ✓ Pour l'exercice 2010-2011, le gouvernement est sur la bonne voie pour injecter les 22 milliards de dollars additionnels prévus dans le Plan d'action économique. À cette somme s'ajoutent 7 milliards que les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires consacreront aux mesures de stimulation.
- ✓ Les fonds prévus pour 2010-2011 dans le Plan d'action économique sont engagés à 98 %.
- ✓ Les Canadiens profitent d'allègements fiscaux permanents. De plus, on estime que 4,6 millions de familles canadiennes ont bénéficié du crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire.
- ✓ Le gouvernement accorde un soutien exceptionnel aux chômeurs, les paiements versés au titre du programme d'assurance-emploi ayant augmenté de plus de 5 milliards de dollars par rapport à 2008-2009. Les fonds additionnels découlant de la bonification de l'assurance-emploi continuent d'être versés aux chômeurs canadiens.



- ✓ Les fonds prévus dans le Plan d'action économique ont été engagés à l'égard de plus de 23 000 projets d'un bout à l'autre du pays, dont près de 22 500 (97 %) sont en cours ou terminés.
  - Le gouvernement a engagé tous les fonds prévus dans le Fonds de stimulation de l'infrastructure, doté de 4 milliards de dollars, pour la réalisation d'environ 4 000 projets à l'échelle nationale. Environ 99 % de ces projets sont en cours ou terminés.
  - La quasi-totalité des 500 millions de dollars affectés au programme Infrastructure des loisirs Canada ont été engagés pour la réalisation de près de 2 000 projets répartis dans l'ensemble du pays, dont plus de 1 900 sont en cours ou terminés.
  - Plus de 9 000 projets visant à améliorer le logement social et le logement des Premières nations dans l'ensemble du pays sont en cours ou terminés.
  - Dans le cadre du Programme d'infrastructure du savoir, 56 projets sont terminés, et les travaux ont été entrepris dans plus de 420 autres projets.
- ✓ Le gouvernement gère activement la mise en œuvre du Plan d'action économique pour s'assurer de l'application efficace des mesures de stimulation.
- ✓ Le gouvernement est résolu à mettre un terme aux mesures de stimulation à mesure que la reprise économique s'affermir, et à rétablir l'équilibre budgétaire à moyen terme.



## Introduction

Le Plan d'action économique du Canada a aidé les Canadiens durant la plus grave récession mondiale depuis les années 1930, et il contribue maintenant à une ferme reprise de l'économie. Toutefois, la croissance économique mondiale demeure chancelante et trop de Canadiens sont encore au chômage. La poursuite des efforts de mise en œuvre et d'achèvement du Plan d'action économique contribuera à assurer la vigueur de la reprise au Canada.

Le gouvernement maintiendra le cap, mettant l'accent sur l'achèvement du Plan d'action économique. Selon les données figurant dans le présent rapport, 98 % des fonds prévus pour 2010-2011 ont été engagés à l'égard de plus de 23 000 projets, dont près de 22 500 sont en cours ou terminés.

La priorité du gouvernement demeure la création d'emplois au Canada. À ce chapitre, les résultats sont éloquentes : depuis juillet 2009, près de 430 000 emplois ont été créés au pays, ce qui est supérieur au nombre d'emplois perdus en raison de la récession mondiale.

L'emploi et la croissance demeureront prioritaires aux derniers stades de la mise en œuvre du Plan d'action économique. Lorsque celui-ci sera intégralement mis en œuvre, le gouvernement continuera de réduire les impôts et les taxes, et de promouvoir des solutions pratiques, réalisables et abordables en appliquant son plan visant à rétablir l'équilibre budgétaire du Canada à moyen terme.

Lors de leur réunion tenue à Toronto en juin, les dirigeants des pays du Groupe des Vingt (G-20) ont convenu qu'il fallait poursuivre la mise en œuvre des mesures de stimulation déjà prévues pour consolider la reprise économique internationale.

*Pour [enraciner solidement la reprise], nous devons aller jusqu'au bout de nos plans de stimulation actuels, tout en travaillant à instaurer les conditions propices à une demande privée robuste.*

— Déclaration du Sommet du G-20 à Toronto  
Le 27 juin 2010



Les dirigeants ont également reconnu la nécessité de mettre un terme aux mesures de stimulation budgétaires dans l'avenir. Ils se sont engagés à adopter des plans budgétaires qui réduiront au minimum de moitié les déficits d'ici 2013 et stabiliseront, voire réduiront, le ratio de la dette publique au PIB d'ici 2016. Le budget de 2010 a énoncé un plan qui dépassera ces objectifs et grâce auquel le Canada retrouvera l'équilibre budgétaire à moyen terme, bien avant tout autre pays du Groupe des Sept (G-7). Grâce à ce plan, le gouvernement donnera suite à la « stratégie de désengagement » intégrée au Plan d'action en mettant fin aux mesures temporaires au fur et à mesure que l'économie reprendra de la vigueur.

*[...] les économies avancées se sont engagées à mettre en place des plans budgétaires qui auront pour effet de réduire d'au moins de moitié les déficits d'ici 2013, et de stabiliser ou de réduire les ratios de la dette publique au PIB d'ici 2016.*

— Déclaration du Sommet du G-20 à Toronto  
Le 27 juin 2010

## Le Plan d'action économique du Canada

Le Plan d'action économique du Canada continue d'être mis en œuvre de manière opportune et efficace. Il protège les emplois et les revenus des Canadiens en injectant 62 milliards de dollars dans l'économie (tableau 1.1). Les impôts ont été réduits, les prestations d'assurance-emploi ont été prolongées pour les chômeurs, des milliers de projets d'infrastructure sont en cours partout au pays, les sciences et la technologie, les industries et les collectivités profitent d'un soutien important et le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles afin d'améliorer l'accès au financement. Le Plan d'action économique constitue un investissement dans l'emploi dès maintenant et dans notre prospérité pour les années à venir.

*Le Plan d'action économique du Canada « vient à point nommé et est important, diversifié et structuré en vue d'une efficacité maximale. »*

— Fonds monétaire international,  
Rapport de 2009 sur les consultations au titre de l'article de IV, mai 2009



Le Plan d'action :

- **Réduit le fardeau fiscal des Canadiens** : Il accorde aux Canadiens des allègements importants et permanents de l'impôt sur le revenu des particuliers, et fait en sorte que les entreprises canadiennes soient assujetties au plus faible taux global d'imposition des nouveaux investissements parmi les principaux pays industrialisés.
- **Vient en aide aux chômeurs** : Il accroît les ressources consacrées aux prestations d'assurance-emploi afin de soutenir les Canadiens qui ont perdu leur emploi, et il permet d'offrir la formation requise afin de les aider à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour retrouver un emploi et prendre leur place dans l'économie de demain. Cela comprend l'offre de prestations supplémentaires aux travailleurs de longue date et l'offre de soutien aux travailleurs qui participent aux accords de travail partagé de même qu'aux travailleurs autonomes.
- **Bâtit l'infrastructure pour créer des emplois** : Il octroie de nouveaux fonds au titre de l'infrastructure et du logement afin de créer des emplois partout au pays et de garantir qu'à la fin du ralentissement économique, le Canada sera doté d'une infrastructure plus moderne et plus écologique ainsi que d'une plus grande capacité de fournir des logements abordables aux Canadiens à faible revenu. Les projets réalisés profitent tant aux travailleurs qu'à l'ensemble de l'économie du pays. Le Plan d'action économique a aussi accru le soutien au secteur du logement au moyen du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire.
- **Crée l'économie de demain** : Il améliore l'infrastructure des collèges, des universités, des laboratoires fédéraux et des établissements de recherche, accroît l'appui aux étudiants des cycles supérieurs et aux stagiaires, et soutient le leadership en recherche et en technologie au Canada.
- **Appuie les industries et les collectivités** : Il appuie les économies locales et protège les emplois dans les régions, les collectivités et les secteurs qui ont été les plus durement touchés par le ralentissement de l'économie.
- **Améliore l'accès au financement et renforce le système financier canadien** : Il assure la stabilité continue du système financier canadien et améliore l'accès au financement pour les ménages et les entreprises du Canada.



*Même pendant la crise, les administrations publiques canadiennes ont poursuivi leurs réformes structurelles, ce qui est tout à leur honneur.*

— Organisation de coopération et de développement économiques  
*Étude économique du Canada 2010, 13 septembre 2010*

Tableau 1.1

**Le Plan d'action économique du Canada**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Valeur des mesures de stimulation	Total
	(M\$, comptabilité de caisse)		
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3 020	3 180	6 200
Venir en aide aux chômeurs	3 725	5 353	9 077
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	6 802	8 869	15 671
Créer l'économie de demain	1 550	2 323	3 873
Appuyer les industries et les collectivités	10 979	2 271	13 250
<b>Total des mesures de stimulation fédérales</b>	<b>26 076</b>	<b>21 995</b>	<b>48 071</b>
Mesures présumées des provinces et des territoires	7 062	6 968	14 029
<b>Total des mesures de stimulation du Plan d'action économique</b>	<b>33 138</b>	<b>28 963</b>	<b>62 100</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Inclut la valeur estimative des réductions fiscales.

Au début de la récession mondiale, le Canada bénéficiait de la situation financière la plus solide du G-7, ce qui lui a permis d'intervenir rapidement et avec vigueur pour stimuler l'économie et appuyer les Canadiens dans les pires moments de la récession (graphique 1.1). Les interventions stratégiques décrites dans le Plan d'action économique du Canada constituent l'une des plus importantes séries de mesures de stimulation adoptées dans les pays du G-7.



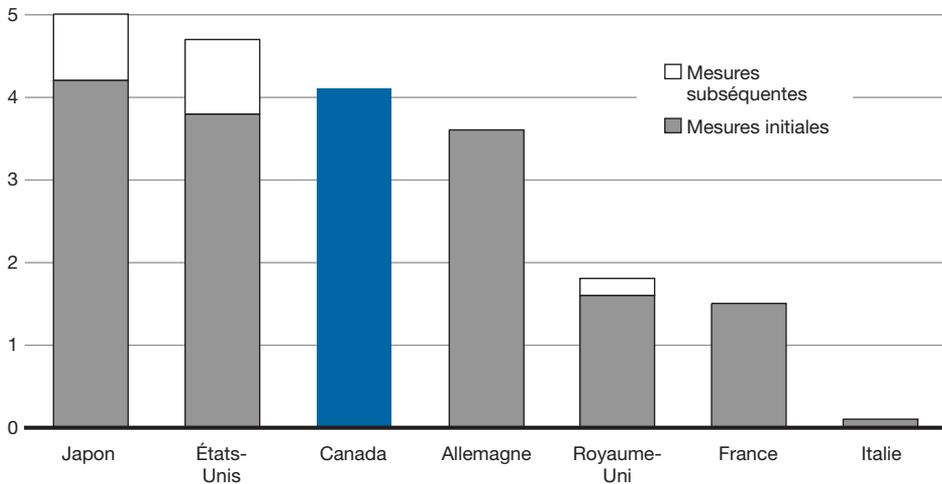
## Le Plan d'action économique du Canada est l'un des plus importants plans de stimulation budgétaire mis en œuvre dans les pays du G-7



Graphique 1.1

### Valeur des mesures de stimulation en 2009 et en 2010, pays du G-7

% du PIB



Nota – Les estimations du FMI ne prennent pas en compte les prêts consentis par les États, entre autres dans le secteur de l'automobile. Les données pour le Canada comprennent les mesures de stimulation prises par les provinces et les territoires et qui n'étaient pas prévues dans le Plan d'action économique du Canada, selon les estimations du ministère des Finances.

Source : FMI, *Fiscal Monitor*, mai 2010

## Le Plan d'action fonctionne

Tous les emplois perdus au cours de la récession au Canada ont maintenant été recouvrés, car près de 430 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009.



## Le Plan d'action économique soutient la reprise économique au Canada

Le Plan d'action économique du Canada constituait une intervention importante, opportune et ciblée en réponse à la crise mondiale. Il prévoyait des mesures de stimulation totalisant plus de 62 milliards de dollars sur deux ans. Le Plan d'action a eu une incidence marquée et positive sur l'économie canadienne, tant pendant la récession qu'au cours de la reprise actuelle.

Jumelé aux solides facteurs économiques fondamentaux du Canada, dont la stabilité de son secteur financier et la robuste situation financière des entreprises, des ménages et des administrations publiques, le Plan d'action a permis au Canada de mieux résister à la récession mondiale que la plupart des autres pays industrialisés. De fait, la récession a été moins prononcée au Canada que dans les autres pays du G-7 (graphique 1.2).

*Le Canada profite des saines politiques adoptées antérieurement, même si les échanges commerciaux ont été sérieusement touchés... en raison de la situation de son voisin du Sud.*

— Pier Carlo Padoan, économiste en chef de l'OCDE  
Le 8 avril 2010

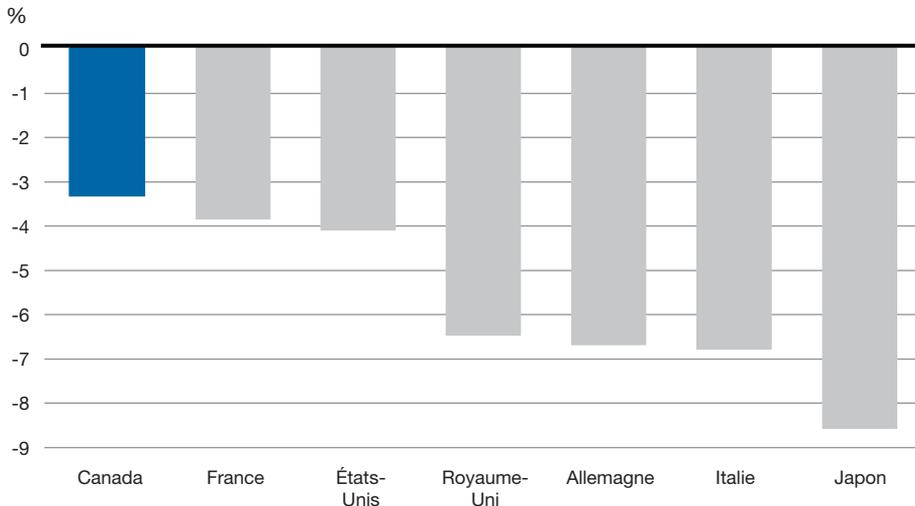


## De tous les pays du G-7, c'est le Canada qui s'est le mieux tiré de la récession mondiale



Graphique 1.2

### Contraction globale du PIB réel durant la récession



*Nota* – La contraction globale correspond à l'écart entre le pic et le creux du niveau du PIB réel : 2008 T2 et 2009 T3 pour le Royaume-Uni; 2008 T2 et 2009 T2 pour l'Italie; 2008 T2 et 2009 T1 pour la France, l'Allemagne et le Japon; 2008 T3 et 2009 T2 pour les États-Unis; 2008 T1 et 2009 T2 pour le Canada.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Bureau du Cabinet du Japon; U.K. Office for National Statistics; Banque fédérale d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie

Le Plan d'action économique soutient une reprise vigoureuse de l'économie canadienne, reprise qui a débuté au troisième trimestre de 2009. Après une forte croissance de 4,9 % au quatrième trimestre de 2009 et de 5,8 % au trimestre suivant, le PIB réel a augmenté de 2,0 % au deuxième trimestre de 2010 (graphique 1.3).

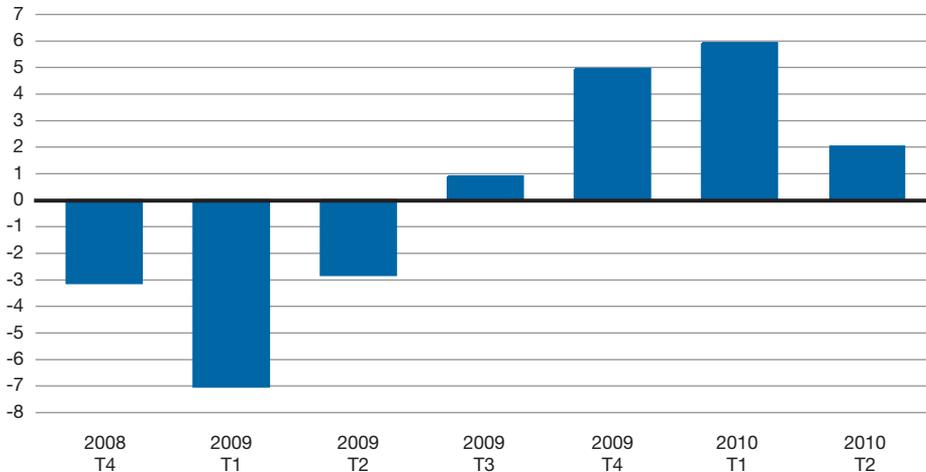


## Le Plan d'action soutient la reprise économique



Graphique 1.3  
**Croissance du PIB réel**

%, d'une période à l'autre (taux annuels)



Source : Statistique Canada

La relance de la production a entraîné celle de l'emploi au Canada. Tous les emplois perdus au Canada au cours de la récession ont maintenant été recouvrés, car près de 430 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009, le mois où l'emploi était à son plus bas (graphique 1.4). Le Plan d'action économique a fermement soutenu cette relance du marché du travail.

*Les investisseurs internationaux parlent de plus en plus du Canada et y pensent de plus en plus. Ceux avec lesquels nous nous sommes entretenus commencent à jurer par la performance potentiellement stellaire du Canada par rapport à une liste croissante d'économies avancées. De fait, il est difficile de se rappeler une époque où le pays possédait une telle force relative, sinon absolue.*

— Warren Lovely, Macro Strategy Group, Marchés mondiaux CIBC Inc.  
Le 14 juillet 2010



Grâce à la robustesse de la création d'emplois, le taux de chômage au Canada est passé d'un sommet de 8,7 % en août 2009 à 8,1 % en août 2010. Il s'agit d'un résultat beaucoup plus favorable que les prévisions formulées par les économistes du secteur privé au début de la récession. Au début de 2009, certains de ces économistes s'attendaient à ce que le taux de chômage grimpe jusqu'à 10 %.

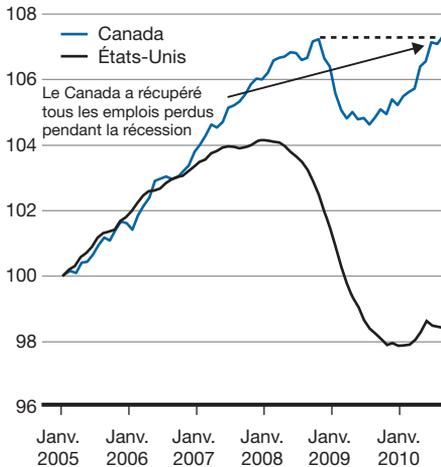
La reprise du marché du travail canadien se démarque nettement de l'évolution de la situation des États-Unis, où l'emploi demeure bien en deçà des niveaux enregistrés avant la récession. De plus, le taux de chômage américain frôle son niveau le plus élevé des 27 dernières années et demeure supérieur à celui du Canada, ce qui ne s'était pas vu depuis près de trois décennies.

## La solide reprise de l'économie canadienne a aussi appuyé le redressement du marché du travail

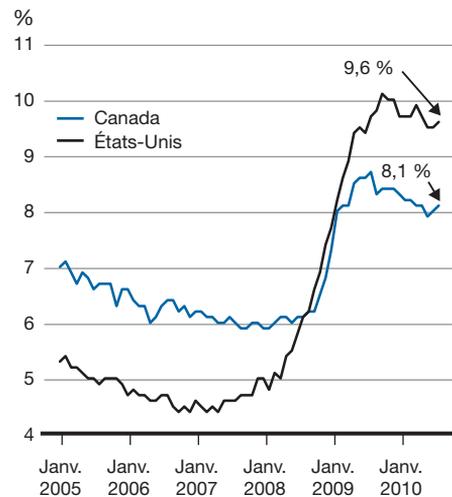


Graphique 1.4  
**Emploi total**

Indice : janvier 2005 = 100



**Taux de chômage**



Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics



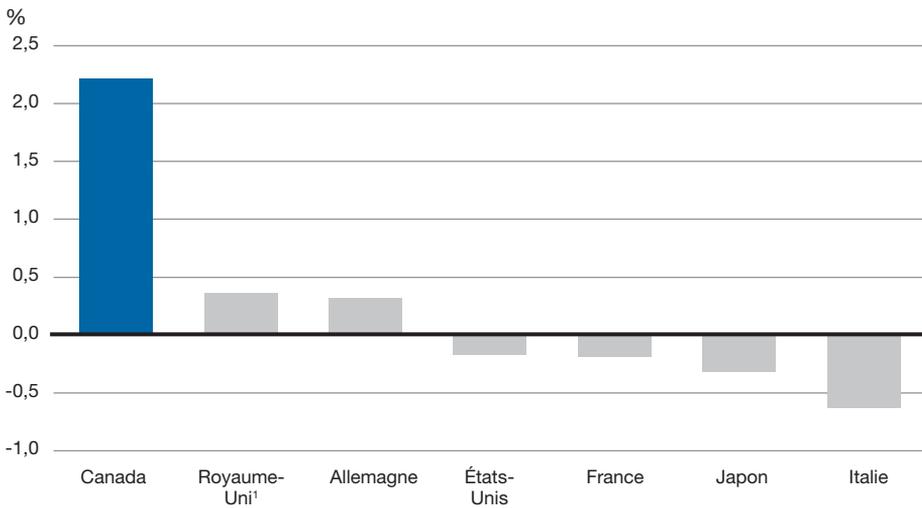
De plus, la performance du marché du travail canadien a été supérieure à celle observée dans les autres pays du G-7, le Canada étant le seul de ces pays à afficher une croissance nettement positive de l'emploi depuis juin 2009 (graphique 1.5).

## Le marché du travail canadien a montré beaucoup plus de vigueur que celui des autres pays du G-7



Graphique 1.5

### Variation de l'emploi total de juin 2009 à juin 2010



<sup>1</sup> Moyennes trimestrielles.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Labor Statistics; Ministère de la Santé, du Travail et du Bien-être du Japon; U.K. Office for National Statistics; Banque fédérale d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie



## Les politiques du gouvernement soutiennent la vigueur du marché du travail



Les politiques dynamiques du gouvernement ont contribué à une importante croissance de l'emploi au Canada. Depuis janvier 2006, le nombre d'emplois a augmenté de près de 950 000 au pays. Il s'agit, et de loin, du meilleur résultat enregistré parmi les pays du G-7 durant cette période.

- Près de 430 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009, de sorte que tous les emplois perdus au Canada pendant la récession ont maintenant été recouverts.

La reprise économique canadienne a été soutenue par une importante augmentation des dépenses publiques d'infrastructure, en grande partie liée aux investissements du Plan d'action économique. À la fin du deuxième trimestre de 2010, les investissements en immobilisations des administrations publiques étaient de plus de 6 milliards de dollars supérieurs à ce qu'ils auraient été s'ils avaient suivi la tendance observée avant la mise en œuvre du Plan d'action (graphique 1.6). Cette situation se démarque nettement de celle des États-Unis, où les investissements publics dans l'infrastructure sont demeurés essentiellement stables au cours des deux dernières années.

*Selon le FMI et l'OCDE, le Canada devrait afficher la croissance économique la plus rapide des pays du G-7 au cours de 2010 et de 2011.*

- FMI, *Perspectives économiques mondiales – Mise à jour*, juillet 2010;  
OCDE, *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 87, mai 2010

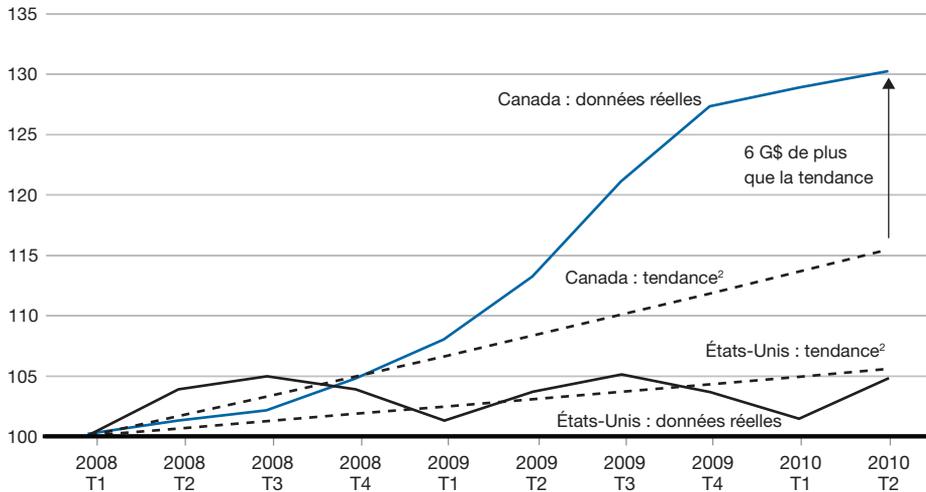


## Les investissements publics dans l'infrastructure soutiennent la reprise au Canada



Graphique 1.6  
**Formation réelle de capital immobilisé par les administrations publiques<sup>1</sup>**

Indice : 2008 T1 = 100



<sup>1</sup> La formation de capital immobilisé par les administrations publiques inclut les dépenses des administrations au titre de la construction, des travaux de génie et des machines et matériel.

<sup>2</sup> La tendance correspond à une extrapolation, du 1<sup>er</sup> trimestre de 2008 à la période actuelle, du taux moyen d'augmentation observé entre le 1<sup>er</sup> trimestre de 2000 et le 4<sup>e</sup> trimestre de 2008.

Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; calculs du ministère des Finances



En outre, le Plan d'action économique a aidé les particuliers à traverser la période la plus difficile de la récession en accordant des allègements fiscaux et du soutien aux chômeurs. Ces mesures ont influé favorablement sur la confiance des consommateurs et des entreprises et contribué à la reprise de la demande intérieure privée – c'est-à-dire la somme des dépenses des consommateurs et des entreprises – qui a sous-tendu la relance économique (graphique 1.7).

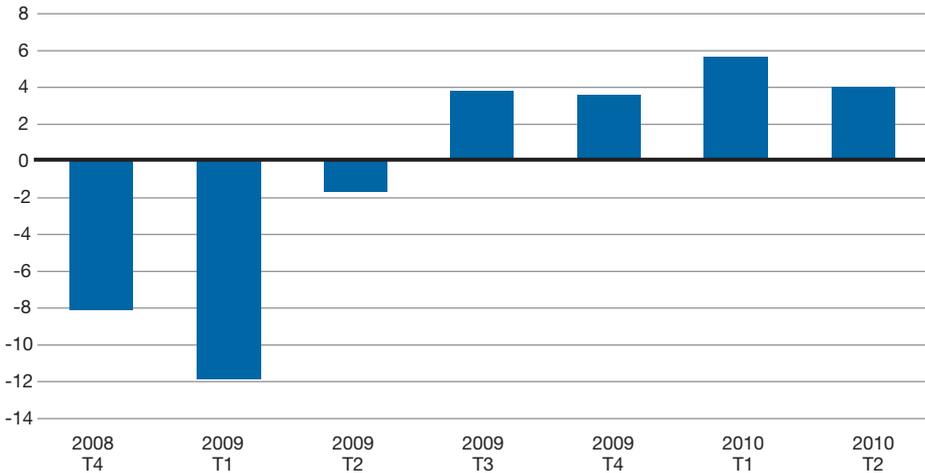
### La reprise économique s'est appuyée sur la relance de la demande intérieure privée



Graphique 1.7

#### Croissance de la demande intérieure privée réelle

%, d'une période à l'autre (taux annuels)



Sources : Statistique Canada; calculs du ministère des Finances

En raison de la solide performance de l'économie canadienne au cours de la reprise actuelle, la production économique est pratiquement revenue à son niveau d'avant la récession. Le Canada est le seul pays du G-7 à avoir récupéré presque toute la production (graphique 1.8) et l'activité intérieure privée perdues depuis le début de la récession.

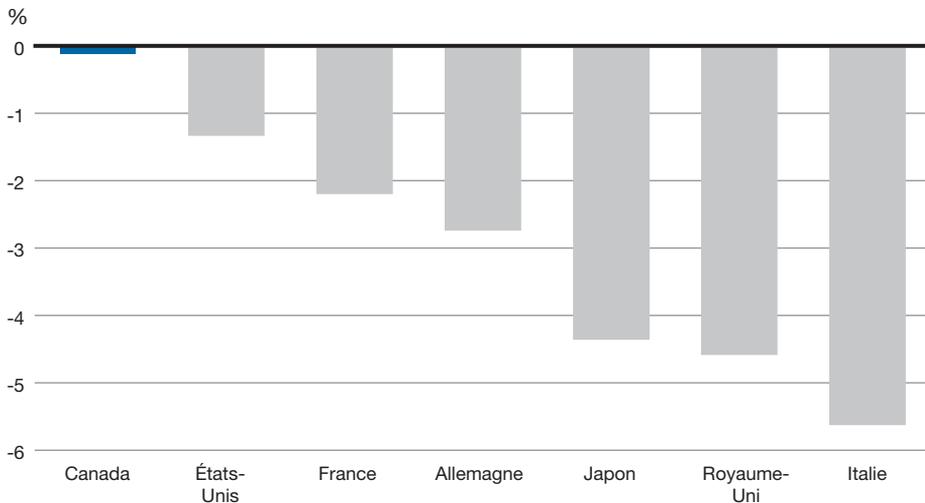


## Le Canada a récupéré presque toute la production perdue pendant la récession; il s'agit de la meilleure performance des pays du G-7



Graphique 1.8

### Variation du PIB réel depuis le sommet atteint avant la récession



Sources : Statistique Canada; U.S. Bureau of Economic Analysis; Bureau du Cabinet du Japon; U.K. Office for National Statistics; Banque fédérale d'Allemagne; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Institut national de la statistique d'Italie

## Situation financière solide du Canada

Le Canada a pu réagir avec rapidité et vigueur à la récession en prenant une série de mesures de stimulation vaste et complète sans compromettre la situation financière à long terme du pays. La situation financière du Canada continue d'être reconnue comme étant l'une des plus solides au monde.

*La situation du Canada lorsqu'il est entré dans la crise mondiale était bonne; les stratégies de sortie y semblent donc beaucoup plus faciles à mettre en œuvre que dans les autres pays.*

– FMI, *Perspectives économiques mondiales*, avril 2010



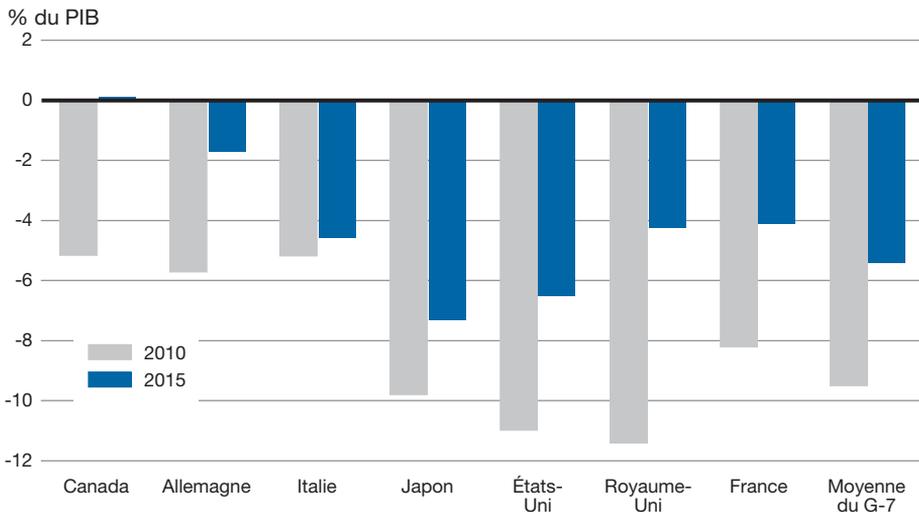
Le FMI prévoit que le déficit de l'ensemble des administrations publiques du Canada s'établira cette année à environ la moitié du taux moyen des pays du G-7. Il s'attend en outre à ce que le Canada soit le seul pays du G-7 à retrouver son équilibre financier d'ici 2015. À titre comparatif, il prévoit que les autres pays du G-7 enregistreront alors des déficits représentant 5,4 % du PIB en moyenne, qui varieront de 1,7 % du PIB en Allemagne à 7,3 % du PIB au Japon (graphique 1.9).

### Le FMI s'attend à ce que le Canada soit le premier pays du G-7 à retrouver l'équilibre budgétaire



Graphique 1.9

#### Solde financier de l'ensemble des administrations publiques<sup>1</sup> des pays du G-7



<sup>1</sup> L'ensemble des administrations publiques comprend les administrations nationales, infranationales (provinces, États, etc.) et locales, de même que les fonds de sécurité sociale. Au Canada, il englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec.

Source : FMI, *Fiscal Monitor*, mai 2010

La gestion financière responsable exercée au cours des années ayant précédé la récession s'est soldée par de fortes réductions du niveau d'endettement net du Canada. Le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques canadiennes au PIB a chuté de 1995 à 2008, l'année du début de la crise économique, passant de 70,3 % à 22,6 % au cours de cette période.



Le FMI s'attend à ce que la dette nette du Canada commence à diminuer à compter de 2013, bien avant tout autre pays du G-7. En fait, au Canada, le ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques au PIB devrait reculer pour s'établir à 30,4 % en 2015, soit le ratio le plus faible parmi les pays du G-7 (graphique 1.10).

À titre comparatif, le FMI prévoit que le ratio de la dette nette au PIB de l'Allemagne, qui s'établira à environ 75 % en 2015 (plus du double de celui du Canada) sera le deuxième moins élevé du G-7, tandis que les ratios de la France, du Royaume-Uni et des États-Unis devraient osciller autour de 85 %. Pour leur part, le Japon et l'Italie devraient afficher un ratio de la dette nette au PIB nettement supérieur à 100 % d'ici 2015.

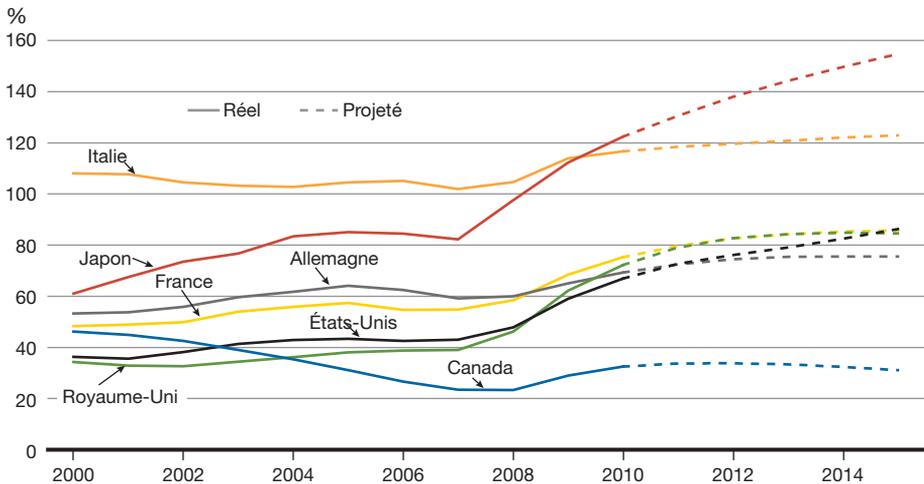
En moyenne, le FMI prévoit que le ratio de la dette nette au PIB des pays du G-7 atteindra 93,7 % en 2015, soit le double du niveau enregistré en 2000 et près du triple du niveau prévu pour le Canada en 2015.

## La situation financière du Canada continuera d'être la plus solide des pays du G7



Graphique 1.10

### Ratio de la dette nette de l'ensemble des administrations publiques<sup>1</sup> au PIB



<sup>1</sup> La dette nette de l'ensemble des administrations publiques d'un pays correspond au total des passifs moins les actifs financiers des administrations nationale, infranationales et locales et des fonds de sécurité sociale. Au Canada, l'ensemble des administrations publiques englobe les administrations fédérale, provinciales, territoriales et locales, de même que le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Les obligations non capitalisées des régimes de retraite publics sont rajustées de manière à permettre les comparaisons internationales.

Source : FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2010



## Mise en œuvre rapide

Le Plan d'action économique du Canada prévoit 62 milliards de dollars sur deux ans pour aider à protéger et à créer des emplois et investir dans la prospérité future.

Au cours de la première année de mise en œuvre, les mesures de soutien prévues au Plan d'action représentent une injection de plus de 26 milliards de dollars dans l'économie, sous forme de dépenses fédérales consacrées aux mesures de stimulation ou de réductions d'impôt. Lorsqu'on additionne ce montant aux 7 milliards consentis aux mesures de stimulation par les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires, les Canadiens ont bénéficié de plus de 33 milliards de soutien dans le cadre du Plan d'action économique.

## Valeur des mesures de stimulation supérieure aux sommes dépensées

Le Sixième rapport aux Canadiens sur la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada renferme de l'information sur les mesures de stimulation de 2009-2010, de l'information fondée sur les sommes réelles dépensées. Cependant, dans le cas des projets liés à l'infrastructure, la valeur indiquée est généralement inférieure aux dépenses totales associées aux mesures de stimulation, puisque les fonds versés aux provinces, aux territoires, aux municipalités et aux tiers ne correspondent généralement pas au plein effet de stimulation obtenu.

Notamment, il existe habituellement un décalage entre le moment où les mesures de stimulation financière produisent un effet sur l'économie et celui où les fonds sont versés, du fait que les paiements sont généralement effectués après la réception des demandes connexes. Les fonds fédéraux ne sont versés aux demandeurs (par exemple, une province, un territoire, une municipalité) que lorsque des volets précis des projets sont terminés et que les demandes pertinentes sont reçues. Le gouvernement du Canada effectue un paiement dans les 30 jours suivant la réception d'une demande. De nombreux projets sont terminés avant la réception des demandes connexes. Par conséquent, le moment où un projet donné est financé accuse un retard parfois important par rapport à la période d'exécution du projet, période pendant laquelle l'économie est stimulée.



Cette réalité est prise en compte dans l'estimation de l'incidence cumulative du Plan d'action économique sur l'emploi (voir l'annexe), grâce au recours à une deuxième mesure de l'effet de stimulation lorsque les données sont disponibles. En l'occurrence, les dates de début et d'achèvement des projets d'infrastructure ont été utilisées pour la simulation du déroulement de l'injection de fonds et s'appuient sur l'hypothèse d'un flux uniforme du début à la fin du projet. Ces données sont maintenant disponibles pour environ les trois quarts des dépenses liées aux projets d'infrastructure.

De plus, les contributions présumées des provinces, des territoires et des municipalités figurant dans les calculs du Plan d'action sont généralement inférieures aux contributions réelles relevées par les partenaires dans les rapports concernant les projets.

Ces deux rajustements entraînent une augmentation de 2,1 milliards de dollars de la valeur globale estimative des mesures de stimulation pour 2009-2010, la faisant passer de 33,1 milliards à 35,2 milliards. Ces montants tiennent compte des contributions provinciales et territoriales.

### Projets en cours ou terminés pour lesquels aucune demande n'a été reçue



Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent habituellement des factures des entrepreneurs à intervalles réguliers ou, dans certains cas, une fois que le projet est terminé. Ces administrations soumettent par la suite au gouvernement du Canada les demandes à l'égard des dépenses engagées. Il y a donc un décalage naturel entre l'exécution des travaux, la facturation des travaux aux provinces, aux territoires ou aux municipalités, le contrôle préalable des coûts effectué par ces derniers, et la présentation d'une demande de remboursement au gouvernement du Canada. Cette situation est typique des projets d'infrastructure faisant appel à de nombreux partenaires.

Selon les rapports soumis par les bénéficiaires, il y a plus de 1 600 projets relevant du Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars et plus de 130 projets visés par le supplément de 500 millions du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada qui sont en cours ou terminés, mais pour lesquels aucune demande de remboursement n'a encore été soumise.



La mise en œuvre du Plan d'action économique suit la trajectoire prévue. Les fonds du Plan d'action prévus pour 2010-2011 sont engagés à 98 %, et ils seront dépensés au cours de l'année financière, ce qui représente des dépenses fédérales estimatives de 22 milliards de dollars consacrés à la stimulation de l'économie canadienne.

Le soutien économique, accordé en temps opportun, a contribué à protéger des emplois pendant la récession économique mondiale. Le gouvernement continuera de surveiller la mise en œuvre du Plan d'action pour veiller à ce que les mesures de stimulation qui restent appuient dûment la reprise, comme prévu.

Tableau 1.2

### Progrès dans la mise en œuvre du Plan d'action économique

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Mesures de stimulation	Fonds engagés
	(G\$, comptabilité de caisse)		
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	3,0	3,2	3,2
Venir en aide aux chômeurs	3,7	5,4	5,4
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	6,8	8,9	8,8
Créer l'économie de demain	1,5	2,3	2,2
Appuyer les industries et les collectivités	11,0	2,3	2,0
<b>Total des mesures de stimulation fédérales</b>	<b>26,1</b>	<b>22,0</b>	<b>21,6</b>
Mesures présumées des provinces et des territoires	7,1	7,0	7,0
<b>Total des mesures de stimulation du Plan d'action économique</b>	<b>33,1</b>	<b>29,0</b>	<b>28,6</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Inclut la valeur estimative des mesures fiscales.

## La mise en œuvre est en bonne voie : 97 % des projets sont en cours ou terminés

D'importants progrès ont été accomplis au cours des 17 derniers mois. Les éléments du Plan d'action économique que le gouvernement fédéral contrôle directement sont entièrement en place. Par exemple :

- Le gouvernement a versé plus de 3,7 milliards de dollars d'aide supplémentaire aux chômeurs en 2009-2010, et il versera 5,4 milliards de plus en 2010-2011.



- Les entreprises canadiennes et plus de 260 000 Canadiens ont bénéficié de la bonification des accords de travail partagé, qui ont préservé des emplois qui auraient pu disparaître autrement.
- Les Canadiens tirent parti de nouvelles réductions substantielles de l'impôt sur le revenu, qui profitent en particulier aux Canadiens à revenu faible ou moyen.
- La bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail a été mise en œuvre intégralement. Les Canadiens ont pu bénéficier de ce montant additionnel lorsqu'ils ont produit leur déclaration de revenus de 2009. Lorsqu'ils produiront leurs déclarations de revenus de 2010 et des années suivantes, les bénéficiaires de la Prestation continueront de profiter de cette bonification.
- Environ 4,6 millions de familles canadiennes ont profité du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire, qui a pris fin comme prévu le 31 janvier 2010.
- La plupart des projets fédéraux d'infrastructure sont en bonne voie d'exécution, et un nombre important sont terminés.

Au cours des 17 derniers mois, le gouvernement a aussi conclu des ententes avec les provinces, les territoires, les municipalités et les partenaires du secteur privé pour qu'ils puissent mettre en œuvre des mesures à responsabilité partagée en 2009-2010 et en 2010-2011. Les gouvernements provinciaux et territoriaux fournissent :

- des programmes de formation améliorés;
- des dépenses importantes pour l'infrastructure et le logement social.

Des fonds du Plan d'action économique ont été engagés d'un bout à l'autre du pays à l'égard de plus de 23 000 projets, dont 97 % sont en cours ou terminés, notamment :

- plus de 7 700 projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux, dont environ 4 000 relevant du Fonds de stimulation de l'infrastructure, plus de 1 900 dans le cadre du programme Infrastructure des loisirs Canada et environ 1 200 projets accélérés du plan Chantiers Canada;
- près de 1 900 projets de rénovation et de réparation d'immeubles fédéraux;
- plus de 300 projets pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux immeubles appartenant à l'État;



- plus de 475 projets visant à améliorer l'infrastructure des collèges et des universités du pays;
- plus de 215 projets visant la modernisation des laboratoires fédéraux;
- plus de 9 000 projets visant le logement social et le logement des Premières nations;
- 270 projets en vue d'améliorer les ports pour petits bateaux;
- près de 1 600 projets destinés à aider les collectivités les plus touchées par la récession, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités;
- 119 projets d'infrastructures culturelles;
- plus de 200 projets d'amélioration des installations des parcs et des lieux historiques nationaux;
- 88 projets visant l'infrastructure des Premières nations.

## Gérer le Plan

La mise en œuvre du Plan d'action économique se déroule comme prévu. Le gouvernement gère activement le Plan d'action afin d'en maximiser les avantages pour les Canadiens et de faire en sorte que les retombées se fassent sentir dans l'immédiat dans les secteurs qui en ont le plus besoin.

Le gouvernement poursuivra sa collaboration avec ses partenaires provinciaux, territoriaux et municipaux afin que les fonds destinés aux mesures de stimulation soient dépensés de manière efficace.

## Mettre un terme au Plan

À court terme, le gouvernement met l'accent sur la mise en œuvre intégrale du Plan d'action économique. Parallèlement, il continuera de surveiller de près l'évolution de la situation économique et interviendra au besoin pour protéger la reprise. Cependant, il importe également de mettre un terme aux mesures de stimulation au moment où la reprise sera mieux enracinée, pour faire en sorte que la situation financière du gouvernement fédéral soit viable et que l'équilibre budgétaire soit rétabli à moyen terme.



*Même si les prévisions mondiales restent troubles et que le Canada est toujours aux prises avec des difficultés, je crois que nous avons de bonnes raisons de rester confiants sur les perspectives pour notre pays. Nous devons éviter la complaisance, notamment en veillant à ce que les gouvernements réduisent les déficits aussi vite que possible une fois la reprise amorcée. Quoi qu'il en soit, nous sommes sur la bonne voie aussi bien dans le secteur public que dans le secteur privé, et ils devraient attirer de plus en plus les personnes autant que les capitaux dans tout un éventail de secteurs d'activité dans les services, les industries manufacturières et les ressources.*

– John Manley, président et chef de la direction  
du Conseil canadien des chefs d'entreprise  
Euromoney Canada Forum 2010, Toronto, le 22 avril 2010

Dans le budget de 2010, le gouvernement a exposé un plan en trois points en vue de rétablir l'équilibre budgétaire fédéral à moyen terme :

- Premièrement, le gouvernement donnera suite à la « stratégie de désengagement » intégrée au Plan d'action économique en veillant à ce que les mesures temporaires prennent fin à mesure que l'économie se rétablit.
- Deuxièmement, le gouvernement a annoncé des mesures ciblées pour limiter la croissance des dépenses de programmes directes. Les économies dégagées grâce à ces mesures gagneront en importance à moyen terme, quand la relance sera plus solide.
- Troisièmement, le gouvernement a entrepris un examen exhaustif des fonctions administratives et des frais généraux de l'État de façon à cerner des possibilités d'économies supplémentaires et à améliorer la prestation des services. Il continuera aussi d'appliquer un certain nombre de processus d'examen des programmes en cours et en ajoutera d'autres.

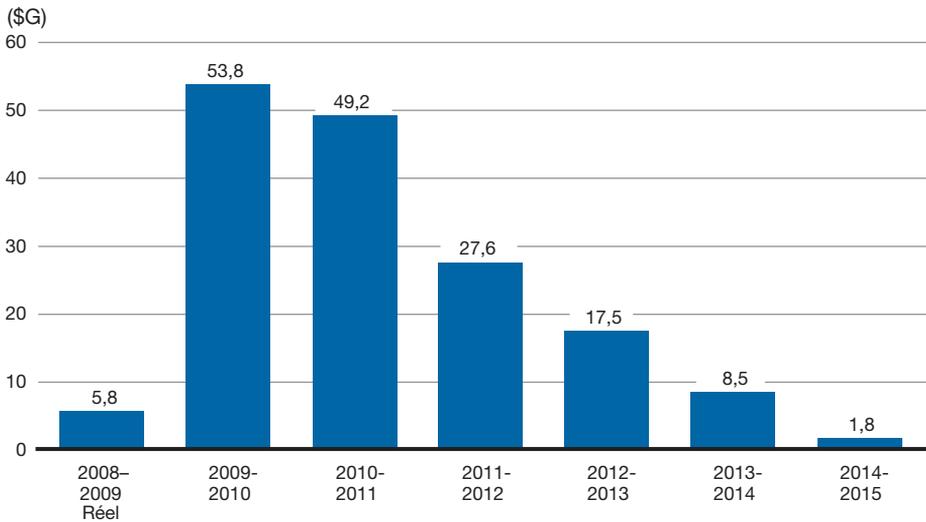
Grâce au plan en trois points du gouvernement, le déficit annuel diminuera fortement à moyen terme. En raison de l'échéance du Plan d'action économique et des mesures contenues dans le budget de 2010, le déficit devrait diminuer de près de moitié, passant de 53,8 milliards de dollars en 2009-2010 à 27,6 milliards en 2011-2012, puis des deux tiers pour s'établir à 17,5 milliards en 2012-2013. En 2014-2015, le déficit devrait reculer à 1,8 milliard (graphique 1.11).



## Le plan en trois points du gouvernement mènera à une forte réduction des déficits et au rétablissement de l'équilibre budgétaire à moyen terme



Graphique 1.11  
**Déficit budgétaire fédéral projeté**



Source : Ministère des Finances; budget de 2010 – *Tracer la voie de la croissance et de l'emploi*

Ainsi, le gouvernement est convaincu que le secteur privé est le moteur de la croissance et de la création de la richesse. Le rôle de l'État consiste à fournir l'infrastructure, les programmes et les services requis pour assurer la prospérité à long terme de l'économie et de la société, selon des niveaux d'imposition concurrentiels et viables à long terme.

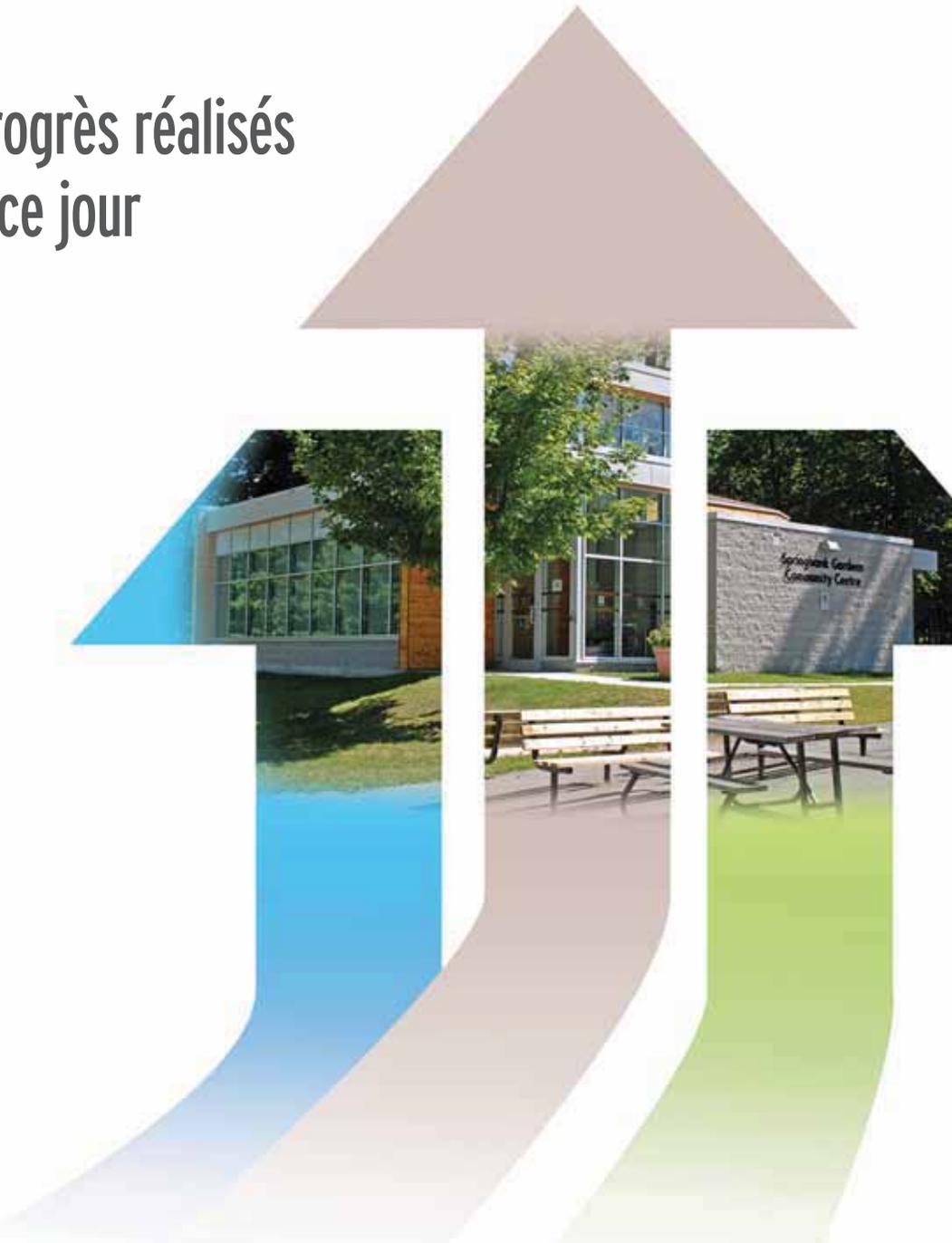
Le chapitre qui suit examine de façon détaillée les progrès réalisés dans chacun des six volets du Plan d'action économique.

On encourage les Canadiens à suivre l'évolution de l'application du Plan d'action économique sur le site Web du gouvernement à l'adresse [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).



# Chapitre 2

Progrès réalisés  
à ce jour







## Introduction

Le présent chapitre montre en détail les progrès qui ont été accomplis, depuis le Cinquième rapport aux Canadiens, relativement à la mise en œuvre de chaque mesure comprise dans le Plan d'action économique du Canada. Il se divise en six sections, en fonction des diverses mesures suivantes :

- Réduire le fardeau fiscal des Canadiens
- Venir en aide aux chômeurs
- Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois
- Créer l'économie de demain
- Appuyer les industries et les collectivités
- Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien

Les Canadiens peuvent suivre les progrès réalisés en consultant le site Web du gouvernement consacré au Plan d'action économique à [www.plandaction.gc.ca](http://www.plandaction.gc.ca).



# Réduire le fardeau fiscal des Canadiens







## Réduire le fardeau fiscal des Canadiens

Les allègements fiscaux contenus dans le Plan d'action économique du Canada sont un élément essentiel des efforts déployés par le gouvernement pour stimuler l'économie et pour créer ou protéger des emplois. La baisse des impôts atténue les pressions financières qui pèsent sur les particuliers, les familles et les entreprises, et elle aide à jeter des bases solides pour assurer la croissance économique future. Elle permet en outre de stimuler les dépenses des particuliers, ce qui aide à protéger et à créer des emplois. Les réductions d'impôt annoncées dans le Plan d'action s'appuient sur les réductions antérieures et renforcent le programme ambitieux du gouvernement visant à créer un régime fiscal qui rehausse le niveau de vie et stimule la création d'emplois et l'investissement au Canada.

Anticipant un ralentissement de l'économie mondiale, le gouvernement avait déjà pris d'importantes mesures dans l'Énoncé économique d'octobre 2007. Il a alors instauré des allègements fiscaux permanents et de portée générale qui seront viables dans les années à venir. Ces réductions ont permis au Canada de se retrouver dans une position plus favorable que la plupart des autres pays pour résister aux répercussions des défis économiques mondiaux de l'heure.

La réduction du fardeau fiscal des particuliers, des familles et des entreprises résultant des mesures prises par le gouvernement du Canada depuis 2006, y compris celles contenues dans le Plan d'action économique, est estimée à 220 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. Les allègements fiscaux pour les familles canadiennes et les particuliers (à l'exception des allègements fiscaux liés au logement) qui découlent du Plan d'action économique représentent 6,9 milliards de dollars de 2008-2009 à 2010-2011 (tableau 2.1.1).



Tableau 2.1.1

**Réduire le fardeau fiscal des Canadiens**

	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Total
			(M\$)	
Allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour tous les contribuables	470	1 885	1 950	4 305
Hausse du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants		230	310	540
Bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail	145	580	580	1 305
Allègements ciblés pour les aînés	80	325	340	745
<b>Total – Réduire le fardeau fiscal des Canadiens</b>	<b>695</b>	<b>3 020</b>	<b>3 180</b>	<b>6 895</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La Prestation fiscale canadienne pour enfants et le supplément de la Prestation nationale pour enfants sont considérés comme des dépenses à des fins budgétaires et ne devraient donc pas être inclus dans le calcul des allègements fiscaux totaux.

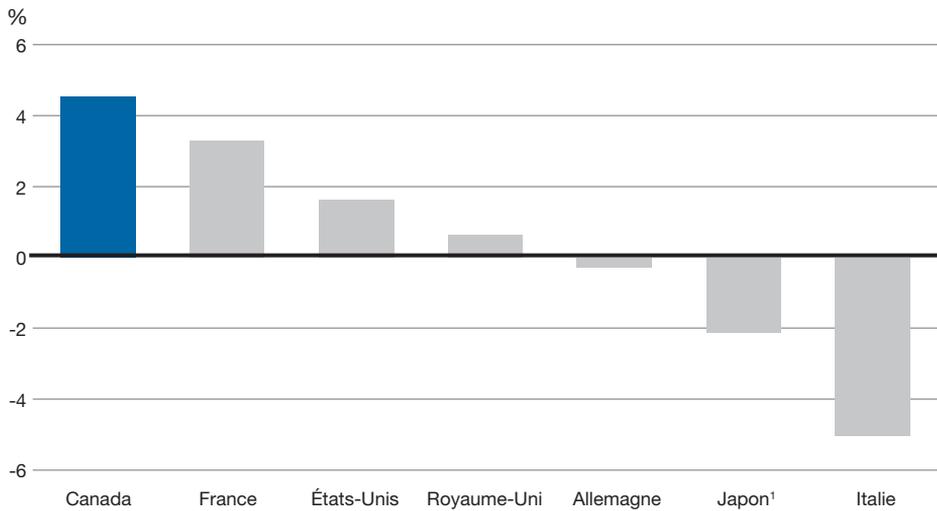


## Les revenus des Canadiens ont augmenté plus rapidement que dans les autres pays du G-7 à cause des réductions d'impôt et d'une forte croissance économique



Graphique 2.1.1

### Croissance du revenu personnel réel disponible par habitant de 2006 à 2009



Nota – Les données du graphique portent sur le revenu personnel disponible brut.

<sup>1</sup> Les données du Japon couvrent la période de 2006 à 2008.

Sources : Statistique Canada; Institut national de la statistique et des études économiques de France; Bureau du Cabinet du Japon; ministère des Affaires internes et des Communications du Japon; Banque fédérale d'Allemagne; Office général de la statistique d'Allemagne; U.S. Bureau of Economic Analysis; U.S. Bureau of Labor Statistics; U.S. Census Bureau; U.K. Office for National Statistics; Eurostat; Institut national de la statistique d'Italie; calculs du ministère des Finances



## **Allègements fiscaux pour les particuliers et les familles**

Le Plan d'action économique a instauré de nouvelles réductions substantielles de l'impôt sur le revenu qui ont profité aux contribuables, en particulier aux Canadiens à revenu faible ou moyen, ainsi que des mesures pour aider les Canadiens à acheter une habitation et à l'améliorer. Voici quelques exemples :

- Le revenu que tous les Canadiens peuvent gagner sans payer d'impôt fédéral sur le revenu a encore été majoré, et le plafond des deux fourchettes inférieures de l'impôt sur le revenu des particuliers a été relevé afin que les Canadiens puissent gagner davantage avant d'être assujettis à des taux d'imposition plus élevés.
- La Prestation fiscale pour le revenu de travail, instaurée dans le budget de 2007, a été doublée. Cette bonification aide à sortir du piège de l'aide sociale en incitant davantage les Canadiens à faible revenu qui travaillent à continuer de le faire et en encourageant les autres Canadiens à faible revenu à entrer sur le marché du travail. Les Canadiens ont pu recevoir des prestations majorées depuis qu'ils ont produit leur déclaration de revenus de 2009.
- Les niveaux de revenu au-delà desquels le supplément de la Prestation nationale pour enfants, destiné aux familles à faible revenu, tombe à zéro et que la Prestation fiscale canadienne pour enfants commence à diminuer ont été haussés, ce qui se traduit par un montant additionnel pouvant atteindre 438 \$ en 2010 pour une famille ayant deux enfants. Les prestations mensuelles bonifiées au titre de ces programmes ont commencé à être versées en juillet 2009 aux familles ayant des enfants.
- Le crédit en raison de l'âge a été haussé de 1 000 \$ en 2009 pour fournir un allègement fiscal aux aînés à revenu faible ou moyen. Avec l'indexation, cela représente des économies d'impôt additionnelles pouvant atteindre 151 \$ par année pour les aînés à faible revenu en 2010.
- Pour aider les acheteurs d'une première habitation, le Plan d'action économique a prévu un crédit d'impôt pouvant atteindre 750 \$ et un accès élargi aux économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite pour acheter ou construire une habitation.
- On estime que 4,6 millions de familles canadiennes ont profité d'un allègement fiscal pouvant atteindre 1 350 \$ grâce au crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire s'appliquant aux projets de rénovation admissibles. Les Canadiens ont pu demander ce crédit lorsqu'ils ont produit leur déclaration de revenus pour 2009.



Les allègements fiscaux annoncés dans le Plan d'action économique du Canada pour les particuliers et les familles sont maintenant entièrement mis en œuvre, et les Canadiens profitent des avantages qu'ils procurent.

Les mesures prises par le gouvernement depuis 2006 donnent un important coup de pouce à l'économie et créent des emplois. Les particuliers et les familles profiteront d'allègements fiscaux totalisant près de 160 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. Les principales mesures sont les suivantes :

- Tous les Canadiens – même ceux qui ne gagnent pas assez pour payer de l'impôt sur le revenu des particuliers – profitent de la réduction de 2 points de pourcentage du taux de la taxe sur les produits et services (TPS). Le maintien du niveau du crédit pour la TPS, alors que le taux de la taxe a été abaissé de 2 points de pourcentage, procure aux Canadiens à revenu faible ou modeste des avantages dépassant 1,1 milliard de dollars par année au titre du crédit pour la TPS, ce qui rend leurs achats plus abordables.
- Tous les contribuables profitent de la réduction du taux d'imposition du revenu le moins élevé s'appliquant à la première fourchette d'imposition des particuliers, qui est passée de 16 % à 15 %.
- Le compte d'épargne libre d'impôt, instauré dans le budget de 2008, favorise l'épargne au moyen d'un compte enregistré souple et d'usage général qui permet aux Canadiens de gagner un revenu de placement sans payer d'impôt.
- Le gouvernement a également instauré des allègements ciblés destinés aux familles, aux étudiants, aux aînés, aux pensionnés, aux travailleurs, aux personnes handicapées et aux collectivités.



## Plan d'action économique du Canada Allègements fiscaux pour les Canadiens

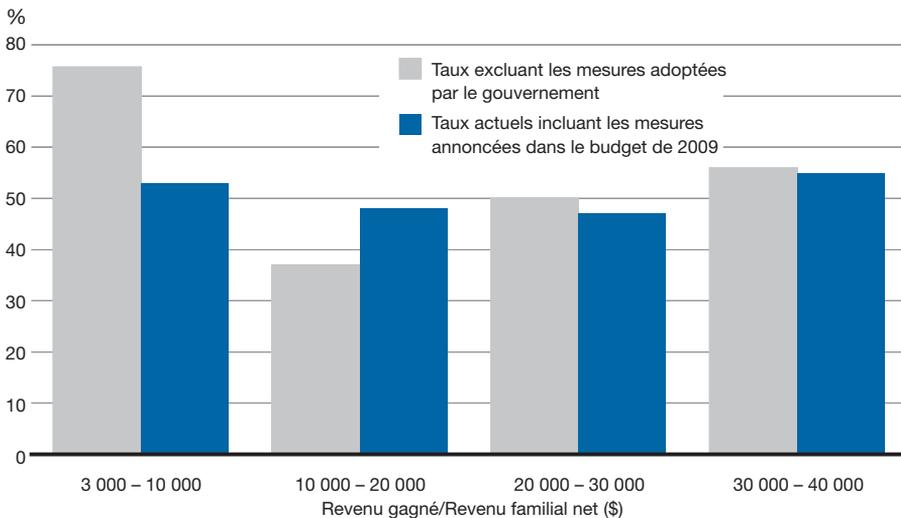


Les mesures instaurées depuis 2006, dont la Prestation fiscale pour le revenu du travail (PFRT), ont réduit davantage le piège de l'aide sociale et ont permis à des particuliers à faible revenu de conserver une plus grande part de leurs gains. En 2010, en l'absence de la PFRT, un chef de famille monoparentale type à faible revenu n'aurait conservé que 25 cents sur chaque dollar gagné entre 3 000 \$ et 10 000 \$ en raison de la réduction des prestations au titre des programmes fédéraux et provinciaux fondés sur le revenu et de l'impôt additionnel. Grâce à la bonification de la PFRT, comme l'indique l'exemple, cette famille pourra conserver environ 45 cents sur chaque dollar de revenu.

Graphique 2.1.2

### Taux effectifs marginaux d'imposition moyens

(par 10 000 \$ de revenu supplémentaire – 2010)



Nota – Ce graphique présente l'effet de la réduction des prestations combinées à l'impôt additionnel sur la somme de 10 000 \$ de revenu gagné additionnel. Les taux effectifs marginaux d'imposition varient entre les provinces et les territoires et ce graphique s'appuie sur une moyenne pondérée de toutes les provinces et de tous les territoires, sauf l'Ontario. Il tient compte des ententes conclues avec le Québec, l'Alberta, la Colombie-Britannique et le Nunavut au titre des caractéristiques de la PFRT qui leur sont propres.



## Allègements fiscaux pour les entreprises canadiennes

Un régime concurrentiel d'impôt des sociétés est une condition essentielle à la création d'un climat propice à l'investissement, à la croissance et à la création d'emplois au Canada. Le Plan d'action économique ajoute aux réductions de l'impôt sur le revenu des sociétés pour aider les entreprises canadiennes à résister aux difficultés actuelles de l'économie mondiale, à protéger et à créer des emplois, ainsi qu'à émerger plus fortes du ralentissement économique. Le Plan d'action économique comprend des mesures à cet égard, dont les suivantes :

- Afin d'aider les entreprises à adopter plus rapidement les nouvelles technologies, une déduction pour amortissement (DPA) temporaire de 100 % a été instaurée à l'égard des ordinateurs acquis après le 27 janvier 2009 et avant le 1<sup>er</sup> février 2011.
- Afin d'aider les entreprises du secteur de la fabrication et de la transformation à se restructurer et à s'équiper en vue d'une réussite à long terme, on a prolongé l'application de la déduction temporaire pour amortissement accéléré au taux de 50 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire, pour les investissements dans le matériel de fabrication et de transformation, de sorte qu'elle vise aussi les investissements effectués en 2010 et en 2011. Les entreprises de fabrication et de transformation bénéficiaient déjà de cette mesure, qui a été instaurée dans le budget de 2007 puis prorogée dans le budget de 2008.
- Afin d'aider les petites entreprises, le montant de leur revenu donnant droit au taux réduit de l'impôt fédéral a été porté à 500 000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2009, après être passé de 300 000 \$ à 400 000 \$ le 1<sup>er</sup> janvier 2007.
- Afin de stimuler l'exploration minière partout au Canada, le crédit d'impôt pour exploration minière, qui avait été établi temporairement, a été prolongé jusqu'au 31 mars 2010.

Toutes les mesures visant l'impôt des sociétés qui étaient prévues dans le Plan d'action économique sont en application.



Les allègements de l'impôt des sociétés instaurés par le gouvernement depuis 2006, notamment grâce aux mesures contenues dans le Plan d'action économique, totaliseront plus de 60 milliards de dollars en 2008-2009 et au cours des cinq exercices suivants. Voici les principales mesures prises dans ce domaine :

- Des réductions d'impôt substantielles et de portée générale ramèneront le taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés à 15 % en 2012, alors qu'il était de 22,12 % (y compris la surtaxe des sociétés) en 2007. Ces réductions d'impôt comprennent l'élimination de la surtaxe des sociétés en 2008 pour l'ensemble des entreprises, de même que la réduction du taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés, qui a été ramené à 18 % le 1<sup>er</sup> janvier 2010 et qui passera à 16,5 % le 1<sup>er</sup> janvier 2011.

*Abandonner la réduction de trois points de l'impôt fédéral des sociétés, prévue d'ici 2013, ferait perdre au Canada 47 milliards de dollars en investissements de capital et 233 000 emplois.*

— Duanjie Chan et Jack Mintz  
*Canada's Tax Competitiveness After a Decade of Reforms:  
Still an Unfinished Plan*  
Mai 2010

- Le taux de l'impôt fédéral applicable au revenu admissible des petites entreprises a été ramené à 11 % en 2008.
- Les taux de la DPA applicables à certains biens ont été rajustés afin de mieux correspondre à la vie utile de ces biens. Cela allège le fardeau fiscal sur les investissements et assure la neutralité du traitement fiscal de différentes immobilisations, tout en favorisant les investissements les plus productifs.
- L'impôt fédéral sur le capital, qui était particulièrement néfaste pour l'investissement des entreprises, a été aboli en 2006, et un incitatif financier temporaire a été mis en place en 2007 afin d'encourager les provinces à abolir leurs impôts généraux sur le capital et à abolir leurs impôts sur le capital des institutions financières ou les remplacer par un impôt minimum. Toutes les provinces auront aboli leurs impôts généraux sur le capital d'ici 2012.



L'intervention rapide du gouvernement et les mesures contenues dans le Plan d'action économique du Canada permettent aux entreprises canadiennes d'être plus solides et mieux outillées pour être compétitives sur les marchés mondiaux tandis que s'opère la reprise économique. Un secteur des petites entreprises axé sur l'innovation et la croissance peut jouer un rôle important dans cette reprise. Conscient de ce fait, le gouvernement du Canada aide les petites entreprises à mettre en marché leurs innovations et à investir dans celles-ci.

## Appuyer les petites entreprises



Le régime fiscal accorde un soutien notable aux petites entreprises grâce à des taux réduits de l'impôt sur le revenu des sociétés, des mesures visant à encourager les investisseurs, une aide financière accrue pour la recherche et le développement (R-D), et des procédures simplifiées en matière d'observation.

Depuis 2006, le gouvernement a instauré un grand nombre de mesures fiscales visant à soutenir les petites entreprises en ce qui a trait à l'investissement, à l'innovation et à la croissance. Voici quelques exemples :

- Afin d'aider les petites entreprises à conserver une plus grande part de leurs bénéfices à des fins d'investissement, d'expansion et de création d'emplois, le taux réduit de l'impôt applicable aux petites entreprises a été ramené de 12 % à 11 % en 2008. Le montant de revenu donnant droit à ce taux réduit est passé de 300 000 \$ à 400 000 \$ en 2007, puis à 500 000 \$ en 2009.
- Afin d'encourager l'investissement dans les petites entreprises, le budget de 2007 a fait passer de 500 000 \$ à 750 000 \$ l'exonération cumulative des gains en capital pour les actions de petites entreprises admissibles, la première hausse de l'exonération depuis 1988.
- Le budget de 2008 a donné lieu à une bonification du soutien accordé à la R-D dans le cadre du Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental. Le montant des dépenses admissibles donnant droit au crédit d'impôt majoré a été porté à 3 millions de dollars, et l'admissibilité a été élargie afin d'inclure les entreprises de taille moyenne en augmentant les limites de capital et de revenu imposable.
- Afin de permettre aux propriétaires de petites entreprises de consacrer plus de temps à l'essor de leur société, le gouvernement s'est acquitté de son engagement, pris dans le budget de 2007, de réduire de 20 % le fardeau administratif imposé aux entreprises canadiennes.



## Appuyer les petites entreprises



Le budget de 2010 contenait plusieurs mesures visant à favoriser la croissance des petites et moyennes entreprises canadiennes, notamment les suivantes :

- L'élimination de l'obligation de déclaration prévue à l'article 116 de la *Loi de l'impôt sur le revenu* à l'égard des investissements, tels que ceux effectués par des fonds de capitaux de risque étrangers dans une société canadienne type de haute technologie.
- Une nouvelle commission pour la réduction des tracasseries administratives chargée d'examiner la réglementation fédérale et de réduire le coût d'observation des petites entreprises.
- Un nouveau comité consultatif sur la petite entreprise et l'entrepreneurship chargé de fournir des conseils sur la manière d'améliorer l'accès des entreprises aux programmes et renseignements fédéraux.
- Un nouveau programme d'innovation et de commercialisation dans les petites et moyennes entreprises, par l'entremise duquel des fonds de 40 millions de dollars seront octroyés en vue d'aider les ministères fédéraux à faire la démonstration de nouveaux produits mis au point par des petites et moyennes entreprises.

Grâce aux changements qui ont été apportés à l'impôt fédéral et provincial sur le revenu des sociétés, le Canada applique un taux global d'imposition des nouveaux investissements des entreprises<sup>1</sup> qui est considérablement moins élevé que celui des autres pays du G-7 (graphique 2.1.3).

<sup>1</sup> Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) applicable aux nouveaux investissements des entreprises tient compte des taux fédéral, provinciaux et territoriaux d'imposition du revenu des sociétés prévus par la loi, des déductions et crédits que comporte le régime fiscal des sociétés, ainsi que d'autres impôts et taxes versés par les sociétés, notamment les impôts provinciaux sur le capital et les taxes de vente au détail sur les intrants des entreprises. La méthode de calcul des TEMI est décrite dans l'édition de 2005 de la publication du ministère des Finances intitulée *Dépenses fiscales et évaluations*.



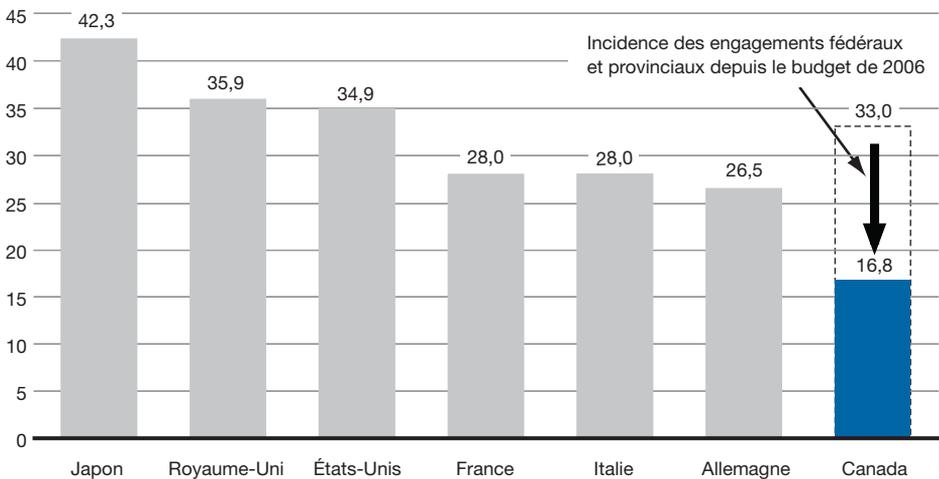
## Plan d'action économique du Canada : Le Canada vient en tête du G-7 avec le taux d'imposition le plus bas sur les nouveaux investissements des entreprises



Graphique 2.1.3

### Taux d'imposition<sup>1</sup> sur les nouveaux investissements des entreprises

%, 2012



<sup>1</sup> Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) inclut les mesures annoncées jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Il exclut les secteurs financier et des ressources et les mesures fiscales liées à la recherche-développement.

Source : ministère des Finances

Ces modifications fiscales ont entraîné une baisse du coût du capital et du taux de rendement prévu des investissements, et elles encourageront donc les entreprises à investir davantage. Par exemple, une étude récente du ministère des Finances qui portait sur l'incidence des réductions du taux de l'impôt fédéral des sociétés a révélé un lien étroit entre la fiscalité et l'investissement<sup>2</sup>. Cette conclusion est conforme à un certain nombre d'autres études relatives à l'incidence de la fiscalité sur l'investissement.

<sup>2</sup> Ministère des Finances, « Impôt sur le revenu des sociétés et investissement : L'effet des réductions de taux opérées de 2001 à 2004 », *Dépenses fiscales et évaluations*, 2007, pp. 41-59.



Selon l'étude, la réduction du coût du capital résultant des modifications apportées à la fiscalité fédérale et provinciale de 2006 à 2012 applicable aux entreprises devrait faire augmenter considérablement le stock de capital à long terme, soit de près de 4%. Le stock de capital est constitué par les biens physiques productifs qui sont à la disposition des entreprises et qui représentent un facteur clé de la croissance économique et de la création d'emplois.

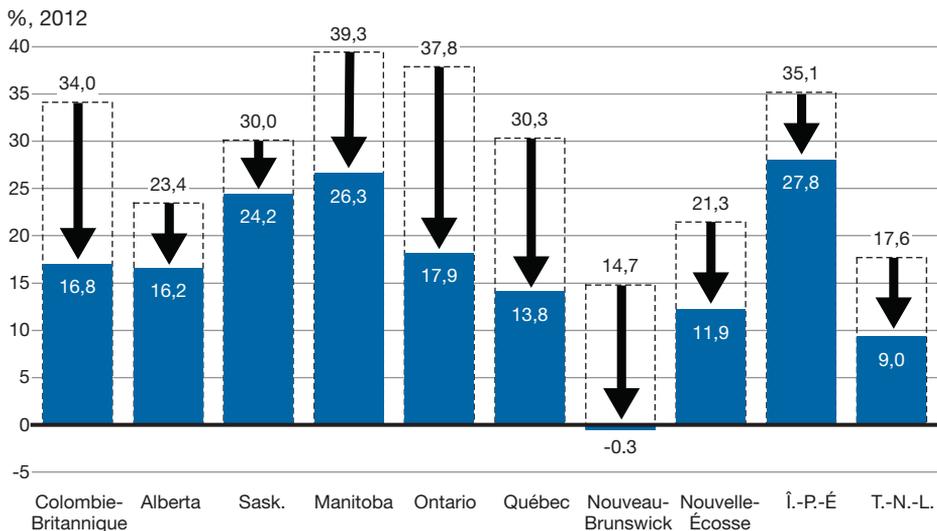
L'amélioration de la compétitivité du régime fiscal canadien nécessite la collaboration de tous les gouvernements en vue d'aider les entreprises canadiennes à être plus concurrentielles à l'échelle mondiale au moment de la reprise économique. Les provinces et les territoires ont également pris des mesures pour renforcer l'avantage fiscal du Canada. Ces mesures aident le Canada à établir une assise solide afin d'appuyer la croissance économique, la création d'emplois et la hausse du niveau de vie des Canadiens dans les années à venir.

## Les provinces collaborent pour rehausser la compétitivité fiscale du Canada



Graphique 2.1.4

### Incidence des engagements fédéraux et provinciaux depuis le budget de 2006 sur le taux d'imposition<sup>1</sup> des nouveaux investissements des entreprises



<sup>1</sup> Le taux effectif marginal d'imposition (TEMI) inclut les mesures annoncées jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2010. Il exclut les secteurs financier et des ressources et les mesures fiscales liées à la recherche-développement.

Source : ministère des Finances



Tableau 2.1.2

## Réduire le fardeau fiscal des Canadiens

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Valeur de la stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
Allègement de l'impôt sur le revenu des particuliers pour tous les contribuables	1 885	1 950	1 950
Hausse du supplément de la Prestation nationale pour enfants et de la Prestation fiscale canadienne pour enfants	230	310	310
Bonification de la Prestation fiscale pour le revenu de travail	580	580	580
Allègements ciblés pour les aînés	325	340	340
<b>Total – Réduire le fardeau fiscal des Canadiens</b>	<b>3 020</b>	<b>3 180</b>	<b>3 180</b>

Référence :

### Mesures fiscales à l'appui du logement et des entreprises

Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire	3 000	–	–
Hausse des limites de retrait dans le cadre du Régime d'accession à la propriété	15	15	15
Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	175	180	180
Prolongation du crédit d'impôt pour exploration minière	70	-15	-15
Hausse du montant de revenu des petites entreprises assujetti au taux réduit d'imposition	45	80	80
Taux temporaire de déduction pour amortissement de 100 % pour les ordinateurs	340	355	355
Taux temporaire de déduction pour amortissement accéléré applicable aux machines et au matériel de fabrication et de transformation	–	–	–

<sup>1</sup> Comprend les valeurs estimatives des mesures de réduction de l'impôt.



Venir en aide  
aux chômeurs







## Venir en aide aux chômeurs

Même si le marché du travail montre des signes de reprise – le Canada a recouvré tous les emplois perdus au cours de la crise –, les Canadiens ont subi les contrecoups de la récession économique mondiale. Le Plan d'action économique du Canada prévoit 9,1 milliards de dollars sur deux ans pour soutenir les travailleurs les plus touchés et les aider à accéder à des possibilités d'emploi grâce au perfectionnement des compétences et à la formation. Dans le cadre du Plan d'action économique, le gouvernement a versé plus de 3,7 milliards à l'intention des chômeurs en 2009-2010, et il accorde 5,4 milliards de plus en 2010-2011.

Tableau 2.2.1

### Venir en aide aux chômeurs

	2009-2010	2010-2011	Total
	(M\$, comptabilité de caisse)		
Améliorer les prestations pour les travailleurs canadiens	1 258	1 550	2 808
Élargir l'accès à la formation	896	996	1 892
Maintenir de faibles taux de cotisation d'assurance-emploi	1 570	2 807	4 377
<b>Total – Venir en aide aux chômeurs</b>	<b>3 725</b>	<b>5 353</b>	<b>9 077</b>

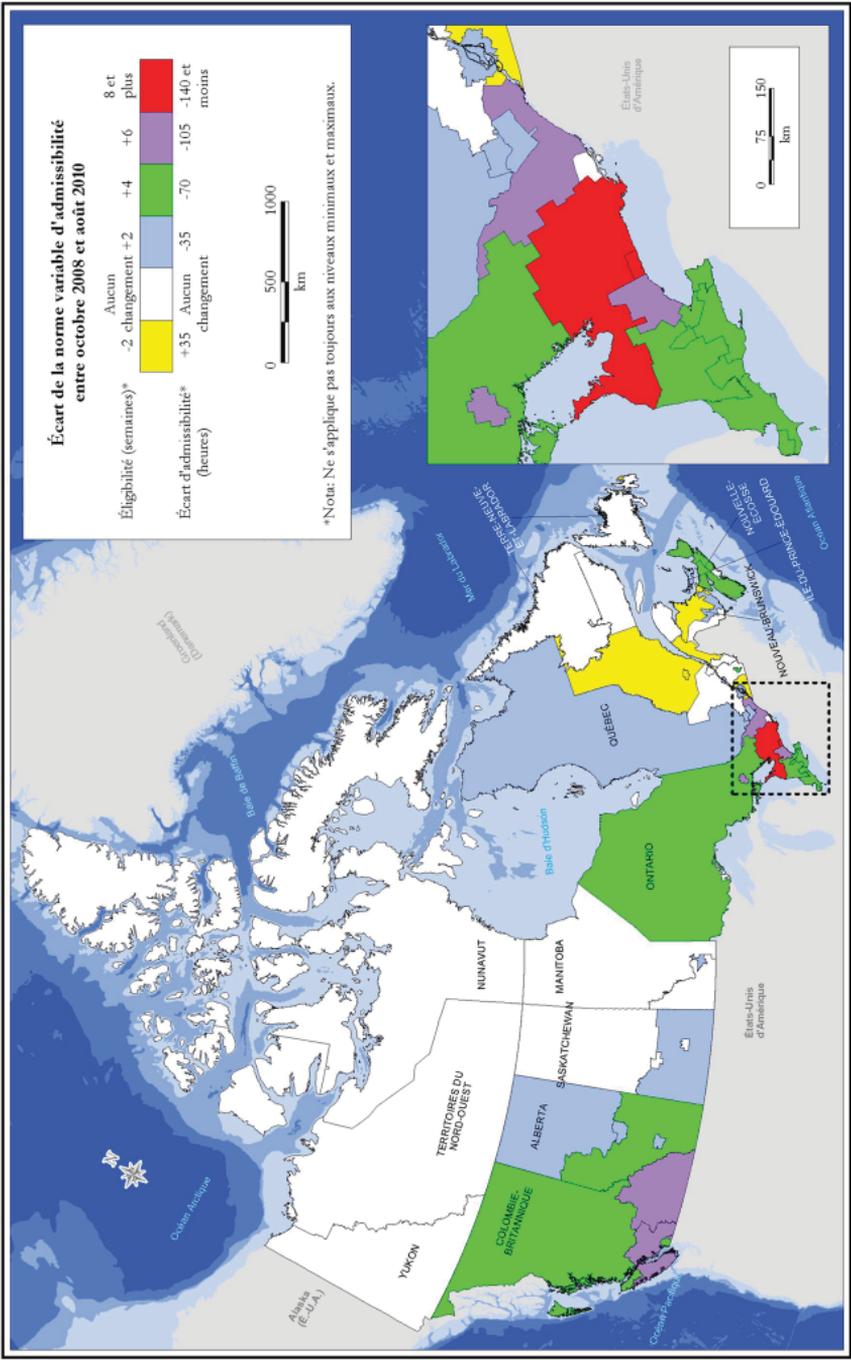
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Au cours de la récession, ce financement additionnel, doublé de la hausse naturelle des prestations d'assurance-emploi qui survient en période de ralentissement économique, a nettement accru l'aide temporaire consentie aux Canadiens par le programme d'assurance-emploi. Les dépenses pour les prestations et les mesures de soutien de l'assurance-emploi ont été plus élevées de 5,3 milliards de dollars en 2009-2010 qu'en 2008-2009 (graphique 2.2.1).

Dans les régions où il y a eu une hausse du chômage, le programme d'assurance-emploi a fait l'objet de rajustements automatiques de manière à assouplir les conditions d'admissibilité et à prolonger la durée des prestations. En date d'août 2010, 36 des 58 régions administratives du programme ont, par rapport à octobre 2008, des critères d'admissibilité réduits et une plus grande durée de prestations; 83,1 % des travailleurs canadiens ont pu ainsi avoir plus facilement accès à des prestations d'assurance-emploi et recevoir ces prestations pendant une plus longue période. Il y a eu un assouplissement des conditions d'admissibilité dans toutes les régions de la Colombie-Britannique et de l'Alberta de même que dans 15 régions de l'Ontario et 5 régions du Québec.



# L'accès à l'assurance-emploi a été facilité et les prestations bonifiées dans les régions du pays gravement touchées par la récession mondiale





Le taux de cotisation d'assurance-emploi demeure à 1,73 \$ par tranche de 100 \$ de rémunération assurable en 2010, soit le taux le plus faible depuis 1982. Selon les projections actuelles, cette mesure représente un allègement de 9,2 milliards de dollars pour les travailleurs et les employeurs canadiens pour 2009 et 2010, par rapport au scénario du rajustement des taux au seuil de rentabilité du programme d'assurance-emploi. Ce montant ne tient pas compte de l'octroi additionnel de 2,9 milliards au titre des prestations bonifiées et de la formation liée à l'assurance-emploi annoncé dans le budget de 2009.

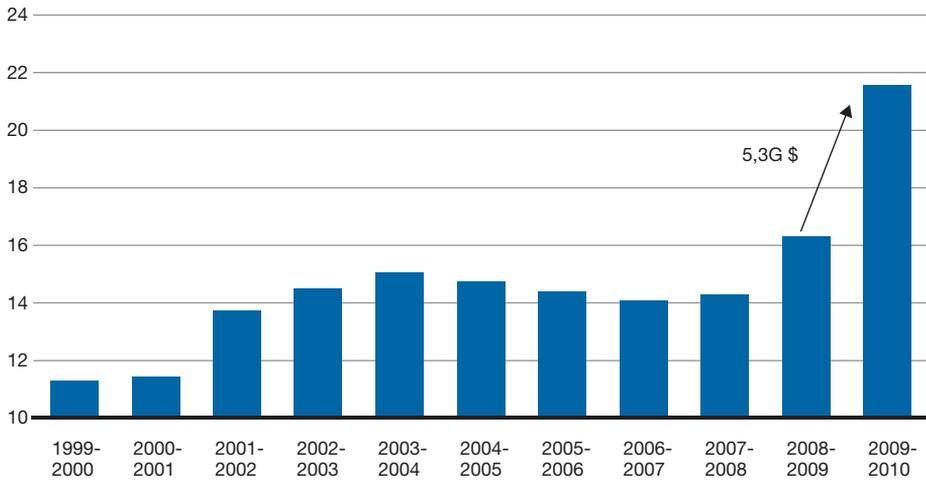
## Les prestations d'assurance-emploi sont en forte hausse



Graphique 2.2.1

### Prestations d'assurance-emploi

(G\$)



Sources : Comptes publics du Canada; ministère des Finances

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a pris des mesures énergiques et rapides pour protéger les emplois et aider les Canadiens qui étaient touchés directement par la récession mondiale. L'approche choisie visait également les besoins de l'économie de demain, puisqu'elle contribue au perfectionnement d'une main-d'œuvre plus qualifiée, souple et instruite. Grâce à ces initiatives, le gouvernement continue de venir en aide aux Canadiens et de soutenir les emplois et la formation en 2010-2011.



- Plus de 890 000 Canadiens ont déjà eu droit à cinq semaines supplémentaires de prestations. La durée prolongée des prestations a continué de s'appliquer aux demandes d'assurance-emploi effectuées jusqu'au 11 septembre 2010. Les personnes qui ont récemment demandé des prestations auront droit à ces semaines supplémentaires de prestations en 2011, et les personnes vivant dans des régions à taux de chômage élevé continueront de recevoir des prestations pendant une bonne partie de l'été 2011.
- Plus de 12 000 chômeurs de longue date reçoivent des prestations supplémentaires par le truchement du Programme d'aide à la transition de carrière afin de suivre une formation de longue durée.
- Le gouvernement estime en outre que plus de 500 000 chômeurs de longue date, qui ont versé des cotisations d'assurance-emploi pendant de nombreuses années, ont le droit de recevoir entre 5 et 20 semaines de prestations supplémentaires. Jusqu'ici, plus de 120 000 travailleurs de longue date ont bénéficié des semaines additionnelles de prestations d'assurance-emploi. Dans les régions où le taux de chômage est élevé, les travailleurs de longue date qui ont récemment demandé des prestations d'assurance-emploi pourraient bénéficier de ces semaines additionnelles de prestations durant l'automne 2011.
- En août 2010, plus de 67 000 Canadiens participaient à plus de 3 300 accords de travail partagé (graphique 2.2.2). Ainsi, depuis février 2009, plus de 260 000 Canadiens ont participé à plus de 9 500 accords de travail partagé. Le nombre de participants à ces accords diminue à mesure que la reprise s'affermi.
- Depuis le 27 janvier 2009, le Programme de protection des salariés a effectué des versements à plus de 23 000 Canadiens.
- Le gouvernement a répondu aux besoins des travailleurs indépendants canadiens en les rendant admissibles, sur une base volontaire, aux prestations spéciales d'assurance-emploi, y compris les prestations de maternité, parentales, de maladie et de compassion. Les travailleurs indépendants peuvent souscrire à ces prestations spéciales depuis le 31 janvier 2010 et pourront demander des prestations dès janvier 2011.
- Des 1,9 milliard de dollars consacrés à l'élargissement de l'accès à la formation, 900 millions (47 %) avaient été dépensés en date du 31 mars 2010.



- Le gouvernement a fourni 750 millions de dollars aux provinces et aux territoires en 2009-2010 à l'appui de programmes de formation et de perfectionnement professionnel, auxquels plus de 200 000 Canadiens participent, et il versera la même somme en 2010-2011.
- Les projets actuels menés dans le cadre de l'Initiative ciblée pour les travailleurs âgés, qui a été bonifiée, devraient fournir une aide additionnelle à plus de 9 300 travailleurs âgés.
- En 2009-2010, près de 3 500 emplois d'été ont été créés grâce au financement accru du programme Emplois d'été Canada. On s'attend à la création d'un nombre similaire d'emplois additionnels en 2010-2011.
- Plus de 14 700 Canadiens autochtones profiteront de programmes de formation et d'acquisition de compétences dans le cadre du Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones et du Fonds d'investissement stratégique pour les compétences et la formation des Autochtones.
- Des subventions à l'achèvement de la formation d'apprenti ont déjà été versées à plus de 31 000 personnes qui ont terminé leur formation et obtenu leur accréditation dans un métier désigné Sceau rouge.
- Un soutien est accordé à la mise en œuvre du Cadre pancanadien d'évaluation et de reconnaissance des qualifications professionnelles acquises à l'étranger. En date d'août 2010, 59 nouvelles ententes sont en place afin d'appuyer la mise en œuvre du cadre.
- Des fonds octroyés par l'entremise des organismes YMCA et YWCA soutiennent la formation de 825 jeunes qui suivent des stages dans des organisations à but non lucratif et des organisations de services communautaires; 767 de ces stages (93 %) sont axés sur l'environnement.



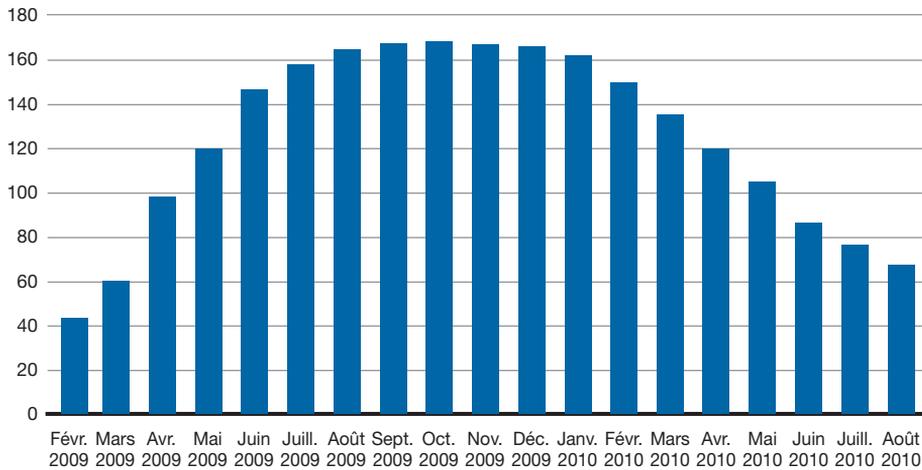
## Le nombre de travailleurs canadiens bénéficiant d'accords de travail partagé diminue à mesure que la reprise s'affermi



Graphique 2.2.2

### Travailleurs canadiens participant activement à des accords de travail partagé

milliers de travailleurs



Source : Ressources humaines et Développement des compétences Canada



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Partage bonifié du travail

**The Brick Canada (Ontario)** – The Brick Canada, l'un des plus importants détaillants d'articles d'ameublement, en volume, au pays, a vu ses ventes diminuer sensiblement au début de la récession. Comme beaucoup d'autres entreprises canadiennes dans la même situation, The Brick voulait éviter de réduire son personnel. Pendant qu'elle cherchait une solution de remplacement, la directrice du centre de distribution de l'Ontario, Dana Dryden a eu vent du programme de travail partagé par l'entremise de Service Canada. L'accord de travail partagé de l'entreprise, en vigueur du 28 juin 2009 au 26 juin 2010, a permis de conserver les emplois de 300 travailleurs. Depuis la fin du programme, les employés ont repris le travail à temps plein et envisagent avec confiance leur avenir au sein de l'entreprise.

**Trecan Combustion (Halifax, Nouvelle-Écosse)** – Trecan Combustion, une entreprise canadienne qui conçoit et fabrique de l'équipement pour faire fondre la neige depuis plus de 35 ans, a connu des difficultés en 2009 alors que ses ventes ont baissé. Face à ce changement dramatique du climat des affaires, la société a songé à mettre des travailleurs à pied. Toutefois, au lieu de prendre cette décision, Trecan a misé sur le programme de travail partagé, qui accordait des prestations d'assurance-emploi aux travailleurs admissibles qui étaient disposés à accepter un horaire de travail réduit. Selon David Regan, directeur de la production chez Trecan, le programme a permis à l'entreprise de conserver un solide noyau de travailleurs, ce qui l'avantagera à mesure que le travail reprendra. L'entreprise pourra ainsi maintenir en poste et appuyer certains de ses employés les plus expérimentés et les plus dynamiques qu'elle aurait pu perdre autrement.

### Stages YMCA-YWCA

**Kingston (Ontario)** – Katie McKenzie a pu acquérir plus que de l'expérience au cours de son stage au Kingston Sustainability Centre. Grâce au Programme Éco-stages jeunesse, elle a fait un pas de plus en vue de réaliser son rêve de devenir enseignante au primaire. Elle espère enseigner au sein du conseil scolaire local, et son stage lui a permis d'utiliser pleinement ses compétences d'enseignante dans l'élaboration et la mise en œuvre de programmes éducatifs didactiques axés sur la viabilité. Les visiteurs du Kingston Sustainability Centre peuvent apprendre à rendre leurs activités quotidiennes et leurs choix plus viables. Grâce aux connaissances qu'elle a acquises et aux liens qu'elle a noués au sein de la collectivité, Katie aura devant elle un avenir prometteur à la fin de son stage.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Stages YMCA-YWCA *(suite)*

**Victoria (Colombie-Britannique)** – Amy Medve est bien en voie d'atteindre son objectif de devenir biologiste de la faune grâce au Programme Éco-stages jeunesse. Elle a demandé des fonds par l'entremise du programme, puis a soumis une demande de stage auprès du Swan Lake Christmas Hill Nature Sanctuary, à Victoria. Pendant son stage, Amy acquiert une précieuse expérience en axant ses efforts sur la recherche en reproduction aviaire et l'évaluation des différentes espèces d'oiseaux qui utilisent le parc comme aire de reproduction. Ses nouvelles compétences sont essentielles pour un biologiste de la faune et lui permettront d'apporter une contribution au domaine des sciences de l'environnement.

### Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti

**Inuvik (Territoires du Nord-Ouest)** – Terry est un cuisinier professionnel qui a su profiter des occasions qu'offrent les métiers spécialisés. Lorsqu'il a perdu son emploi à Windsor, en Ontario, un restaurant d'Inuvik, dans les Territoires du Nord-Ouest, lui a fait une offre qu'il ne pouvait refuser. Il a déménagé à Inuvik et a fait un stage au Mackenzie Hotel, où il travaille depuis. Terry n'aurait pu réaliser son rêve s'il n'avait pu bénéficier de la subvention incitative aux apprentis et de la subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti, offertes par le gouvernement du Canada. Ces deux subventions sont offertes aux apprentis inscrits dans des métiers désignés Sceau rouge. Depuis qu'il a terminé sa formation, Terry a même eu l'honneur de cuisiner pour le premier ministre et la gouverneure générale à l'occasion de leur visite à Inuvik.

**Calgary (Alberta)** – Dana Hawkes est une électricienne en construction qui a bénéficié de la subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti. Lorsqu'elle est devenue compagnon certifié dans un métier désigné Sceau rouge, elle a pu utiliser la subvention pour mettre ses compétences et sa confiance à contribution à titre d'électricienne en construction sur de nombreux chantiers en Alberta, en Saskatchewan et en Colombie-Britannique. Dana estime avoir choisi le bon métier en raison des défis intellectuels et physiques qu'il lui procure. À plus long terme, elle aimerait lancer sa propre entreprise d'électricien écologique et aider les propriétaires à rendre leurs maisons plus écologiques.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Partenariat pour les compétences et l'emploi des Autochtones

**Saskatoon (Saskatchewan)** – Dylan Ratt trouvait pénible d'être sans emploi, et la Bridges and Foundations Career Development Corporation lui permet maintenant d'entrevoir un avenir meilleur. Le Plan d'action économique du Canada a investi 2,9 millions de dollars dans cette société pour les compétences et l'emploi des Autochtones (PCEA) du gouvernement fédéral. La société appuie d'importants débouchés économiques dans l'industrie de la construction résidentielle à Saskatoon et dans les environs. Jusqu'à 600 Autochtones de la région ont reçu une formation, et on prévoit qu'au moins 400 participants trouveront un emploi à long terme dans le secteur de la construction. Dylan, qui travaille maintenant en finition extérieure chez Global Exteriors de Saskatoon, estime que le projet lui a permis de trouver du travail et d'améliorer sa situation et celle de sa famille.

**Sydney (Nouvelle-Écosse)** – Le projet Prosperity est une initiative de partenariat qu'appuie le PCEA. Dans le cadre du budget de 2007, le projet Unama'ki Partnership for Prosperity a bénéficié d'un financement de 2,1 millions de dollars. Le Plan d'action économique du Canada y a consacré 1,2 million de plus pour la deuxième étape du projet. À titre de modèle de rôle pour les futurs diplômés et pour ses enfants, Jason Johnson est d'avis que les perspectives d'emploi et de formation qu'offre le PCEA permettront aux Autochtones d'acquérir des compétences et de trouver de l'emploi dans le domaine de l'environnement et dans différents métiers.

### Ententes sur le développement du marché du travail

**Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador)** – Ayant de la difficulté à trouver un emploi dans son domaine d'études, Tracey Pells a décidé d'examiner les programmes qui l'aideraient à mettre sur pied sa propre entreprise. Le Programme de travail autonome de Ressources humaines et Développement des compétences Canada lui a permis de progresser vers l'atteinte de ses objectifs de carrière : elle loue des installations de pratique pour golfeurs ouvertes à longueur d'année. Le Programme de travail autonome fait partie d'un large éventail de programmes de formation liés à l'assurance-emploi qui accordent une aide financière pour aider les chômeurs canadiens à trouver du travail, et les employeurs à trouver des travailleurs.



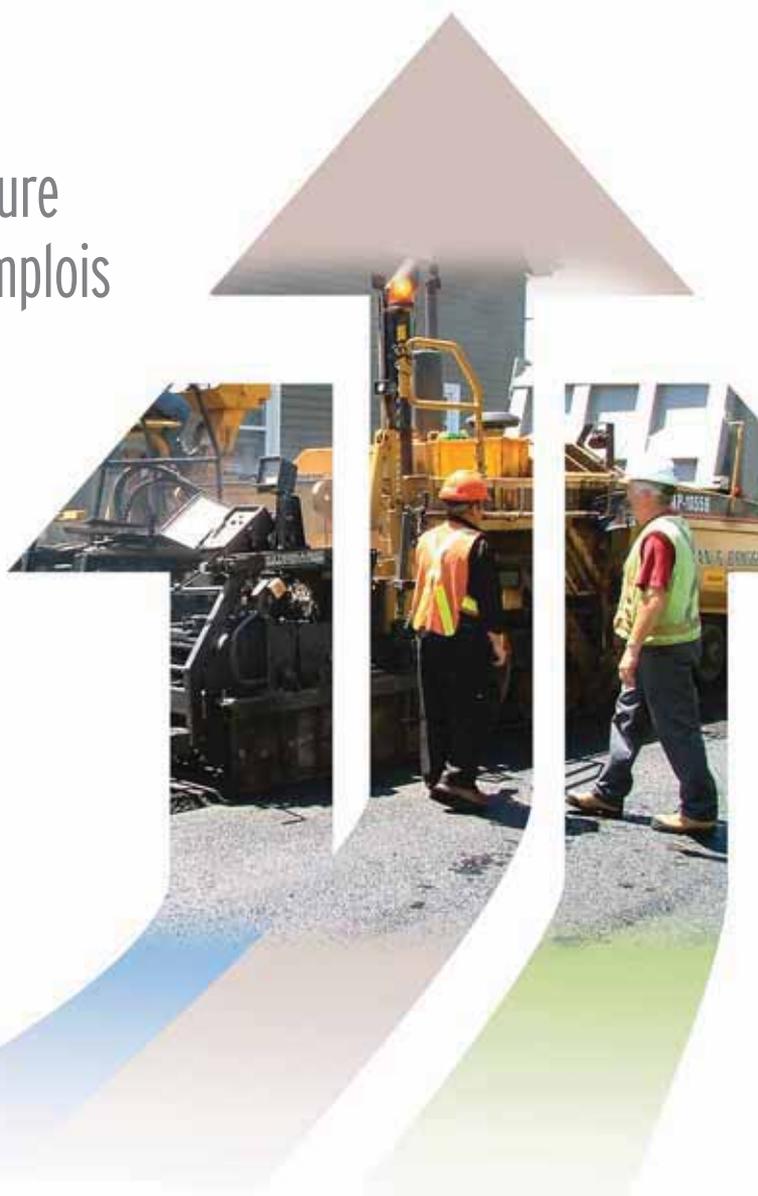
Tableau 2.2.2

**Venir en aide aux chômeurs**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées	Mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Améliorer les prestations</b>			
Cinq semaines supplémentaires de prestations d'assurance-emploi	796	575	575
Assurance-emploi – Travailleurs de longue date (programme Aide à la transition de carrière)	15	250	250
Assurance-emploi – Travailleurs de longue date (prolongation des prestations régulières)	215	600	600
Assurance-emploi – Travail partagé	211	100	100
Programme de protection des salariés	22	25	25
Total partiel – Améliorer les prestations	1 258	1 550	1 550
<b>Élargir l'accès à la formation</b>			
Programmes de formation liés à l'assurance-emploi	500	500	500
Fonds de transition et de formation stratégique	250	250	250
Programme Emplois d'été Canada	10	10	10
Programme d'emploi pour les étudiants dans la fonction publique	10	10	10
YMCA/YWCA	15	–	–
Initiative ciblée pour les travailleurs âgés	5	34	34
Subvention à l'achèvement de la formation d'apprenti	39	40	40
Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers	12	30	30
Partenariats pour les compétences et l'emploi des Autochtones	7	72	72
Fonds d'investissement stratégique pour l'acquisition de compétences et la formation des Autochtones	24	50	50
Stratégie de développement des ressources humaines autochtones	23	–	–
Total partiel – Élargir l'accès à la formation	896	996	996
Geler les taux de cotisation d'assurance-emploi en 2010	1 570	2 807	2 807
<b>Total – Venir en aide aux chômeurs</b>	<b>3 725</b>	<b>5 353</b>	<b>5 353</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

Bâtir l'infrastructure  
pour créer des emplois







## Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

Le Plan d'action économique du Canada prévoit près de 16 milliards de dollars sur deux ans pour moderniser un vaste éventail d'infrastructures, dont les routes, les ponts, le transport en commun, les parcs et les installations de traitement de l'eau, ainsi que pour soutenir l'accès à la propriété, stimuler le secteur du logement et améliorer les logements dans l'ensemble du Canada. Ces investissements contribuent à créer et à préserver des emplois partout au Canada, au profit de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens. Ils feront en sorte que le pays soit doté d'une infrastructure plus moderne et plus verte au sortir du ralentissement économique actuel.

Tableau 2.3.1

### Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois

	2009-2010	2010-2011	Total
(M\$, comptabilité de caisse)			
<b>Mesures immédiates pour bâtir l'infrastructure</b>			
Investissements dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales	852	4 676	5 528
Investissements dans les infrastructures des Premières nations	229	285	515
Investissements dans des projets fédéraux d'infrastructure	943	809	1 752
<b>Total partiel – Bâtir l'infrastructure</b>	<b>2 025</b>	<b>5 770</b>	<b>7 795</b>
<b>Stimuler la construction domiciliaire</b>			
Aide à l'accession à la propriété et au secteur du logement	3 376	425	3 801
Investissements dans le logement social	1 401	2 674	4 075
<b>Total partiel – Stimuler la construction domiciliaire</b>	<b>4 777</b>	<b>3 099</b>	<b>7 876</b>
<b>Total – Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois</b>	<b>6 802</b>	<b>8 869</b>	<b>15 671</b>
<b>Total – Avec les contributions provinciales</b>	<b>8 296</b>	<b>14 673</b>	<b>22 969</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures de stimulation correspond aux décaissements prévus. L'impact budgétaire peut y être inférieur parce que certaines de ces dépenses ont trait à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (pour lesquels seul l'amortissement est comptabilisé dans le budget) et à des prêts à des tiers (l'impact budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).



Des projets d'infrastructure et des projets dans le secteur du logement sont en cours à l'échelle du pays. Les fonds réservés à ces investissements ont pratiquement tous été engagés. Les travaux relatifs à des milliers de projets d'infrastructure et de logement sont en cours et seront terminés durant l'exercice 2010-2011, ce qui créera un nombre important de nouveaux emplois directs dans les secteurs de la construction et de la fabrication.

## **Bâtir l'infrastructure**

### **Investissements dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales**

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a lancé de nombreuses nouvelles initiatives afin de stimuler des investissements supplémentaires dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales au cours des saisons de construction de 2009 et de 2010. Ces nouvelles initiatives comprennent le Fonds de stimulation de l'infrastructure, des fonds supplémentaires pour des projets communautaires, le Fonds pour l'infrastructure verte, des fonds pour les sentiers récréatifs, et le programme Infrastructure des loisirs Canada.

En collaborant étroitement avec chaque province et territoire pour approuver rapidement les projets, le gouvernement a engagé, dans le cadre de ces initiatives, près de 5,6 milliards de dollars en fonds de stimulation à l'égard d'environ 7 000 projets. Les provinces, les territoires, les municipalités et d'autres partenaires apportent aussi une contribution financière à ces projets, qui représentent un investissement total de quelque 15 milliards dans les infrastructures publiques, à un moment crucial.

En plus de lancer de nouvelles initiatives de stimulation, le gouvernement a pris des mesures pour accélérer le financement des initiatives du plan Chantiers Canada qui avaient été annoncées dans le budget de 2007. Ces mesures avaient pour but d'accroître l'investissement au cours des saisons de construction de 2009 et de 2010.



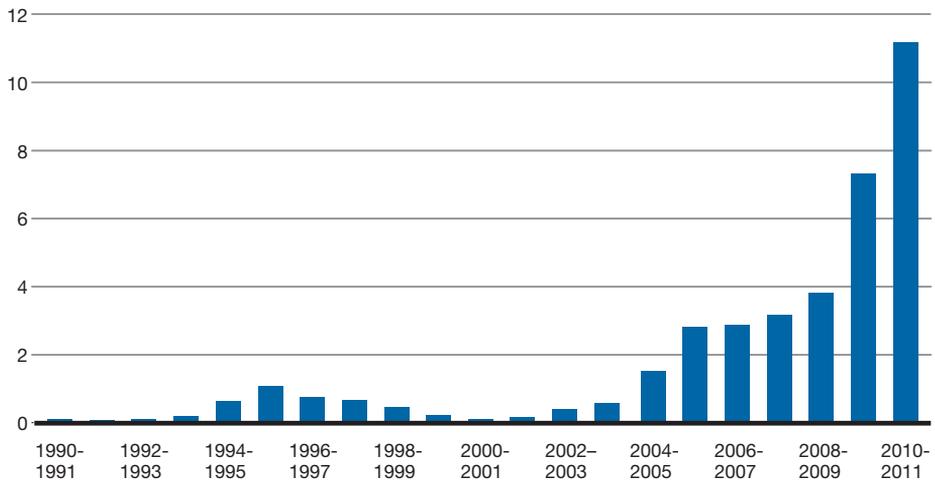
## Les nouveaux investissements dans l'infrastructure s'ajoutent à un solide bilan d'aide accordée



Graphique 2.3.1

### Aide fédérale versée pour les infrastructures provinciales, territoriales et municipales

(G\$)



Dans le budget de 2007, le gouvernement a annoncé le plan Chantiers Canada qui prévoit un investissement sans précédent de 33 milliards de dollars sur sept ans. Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a accéléré et accru cet investissement inégalé dans les infrastructures.

Grâce à ces investissements les fonds fédéraux mis à la disposition des provinces, des territoires et des municipalités pour l'exécution de projets d'infrastructure s'élèvent à plus de 11 milliards de dollars en 2010-2011, soit trois fois plus qu'en 2008-2009. Le financement consacré en 2010-2011 à certaines initiatives d'infrastructures a été rajusté à la hausse, les fonds inutilisés en 2009-2010 ayant été réaffectés à des projets qui seront réalisés pendant l'exercice en cours.



Compte tenu des nouvelles initiatives de stimulation et des initiatives accélérées prévues dans le plan Chantiers Canada, le gouvernement a engagé près de 11 milliards de dollars pour environ 8 000 projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux depuis le lancement du Plan d'action économique du Canada. Jumelés aux contributions d'autres partenaires, ces projets représentent un investissement total de plus de 33 milliards de dollars dans l'infrastructure. Certains de ces projets, plus particulièrement ceux à plus grande échelle qui sont financés en vertu du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, s'étendront au-delà de 2010-2011.

Toutes les régions du pays profitent d'investissements dans divers types d'infrastructures provinciales, territoriales et municipales découlant du Plan d'action économique.

### **Accélération des projets d'infrastructure provinciaux, territoriaux et municipaux existants du plan Chantiers Canada**

Parmi les mesures adoptées depuis le 27 janvier 2009 pour accélérer le financement d'initiatives du plan Chantiers Canada, mentionnons :

- La simplification du processus requis pour obtenir l'approbation fédérale des projets d'infrastructure.
- L'annonce d'un financement fédéral de plus de 3,5 milliards de dollars pour 106 projets d'infrastructure stratégique à grande échelle, d'une valeur dépassant 12,7 milliards. Financés en vertu du volet Grandes infrastructures du Fonds Chantiers Canada, ces projets prévoient l'amélioration du transport en commun, l'assainissement des eaux et l'amélioration de la sécurité sur les routes. Les travaux de 90 projets sont en cours ou terminés.
- L'engagement complet des fonds initiaux disponibles en vertu du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. Ces fonds fédéraux s'établissent à près de 1 milliard de dollars; ils permettront de soutenir plus de 800 projets d'infrastructure dans les petites collectivités (celles qui comptent moins de 100 000 habitants). Compte tenu du financement fourni par les provinces et les municipalités, ces projets représentent un investissement total de plus de 3 milliards. Au total, plus de 98 % des projets sont en cours ou terminés.



- Le transfert de plus de 1 milliard de dollars aux provinces et aux territoires dans le cadre de l'Initiative de financement de base pour les provinces et les territoires. La plupart des provinces et des territoires ont accepté de profiter de cette offre fédérale d'accélération des paiements en vertu de cette initiative au cours des deux années d'application du Plan d'action économique. Au départ, ces fonds devaient être répartis sur sept ans (de 2007 à 2014).

Grâce à ces mesures, des centaines de projets d'infrastructure à petite et à grande échelle sont en cours. Les travaux se poursuivront au cours des prochaines années, ce qui aidera à maintenir l'activité dans le secteur de la construction à long terme.

## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets du Fonds Chantiers Canada – Grands projets d'infrastructure

#### Nouveau projet de train léger de l'avenue Sheppard à Toronto (Ontario)

Des travaux sont en cours pour doter les Torontois d'une nouvelle ligne de train léger grâce à des fonds d'infrastructure fédéraux de 333 millions de dollars. Le tronçon de 15 kilomètres est construit sur l'avenue Sheppard Est, à partir de la station de métro Don Mills jusqu'au chemin Meadowvale. Il remplacera le service d'autobus de Scarborough Est et il sera raccordé à la rame de métro Sheppard, au service d'autobus York Transit/MIVA et aux projets futurs d'agrandissement du réseau de transport en commun. Cet important investissement permet de créer des emplois à court terme, d'accroître le nombre d'utilisateurs, de réduire le temps de déplacement et d'améliorer la qualité de l'air.

#### Amélioration de la sécurité sur l'autoroute 97 à Kelowna (Colombie-Britannique)

Le gouvernement du Canada investit plus de 10 millions de dollars pour rendre l'autoroute 97 plus sûre et plus efficace dans la région de Kelowna et de l'Okanagan. Cet important projet routier prévoit le remplacement de l'intersection de l'autoroute 97 et du chemin Westside par un échangeur. Une fois terminés, ces travaux amélioreront les raccordements du réseau routier, réduiront la congestion routière et le temps de déplacement, et augmenteront la sécurité des conducteurs. Les entreprises, les voyageurs et les résidents de la région profiteront tous des avantages de la réfection de cette route.



## **Nouvelles initiatives visant les infrastructures provinciales, territoriales et municipales**

**Fonds de stimulation de l'infrastructure :** En partenariat avec les provinces, les territoires et les municipalités, le gouvernement fédéral avait déjà engagé, le 29 janvier 2010, tous les fonds destinés aux projets financés par le Fonds de stimulation de l'infrastructure.

Ces fonds, répartis entre quelque 4 000 projets dans l'ensemble du Canada, représentent un investissement d'environ 10 milliards de dollars. Après janvier 2010, plusieurs administrations ont indiqué qu'elles avaient besoin de montants moins élevés que prévu pour la réalisation des projets approuvés. Dans la plupart des cas, cette situation résultait de prix de soumission avantageux des entrepreneurs et, dans un petit nombre de cas, les soumissionnaires avaient retiré leur offre. Des économies ont donc été réalisées depuis la date d'échéance. En collaboration avec ses partenaires, le gouvernement a agi rapidement afin de réaffecter et investir l'essentiel de ces économies dans de nouveaux projets, créant ainsi des avantages additionnels.

Presque tous les projets sont en cours ou terminés et plus de 23 % devraient prendre fin avant la date prévue. À l'heure actuelle, l'examen des projets montre qu'environ les deux tiers de ceux-ci seront terminés d'ici la fin de décembre 2010.

Ainsi, l'infrastructure est renouvelée et améliorée dans des collectivités partout au Canada, dans les secteurs indiqués dans le graphique ci-dessous.



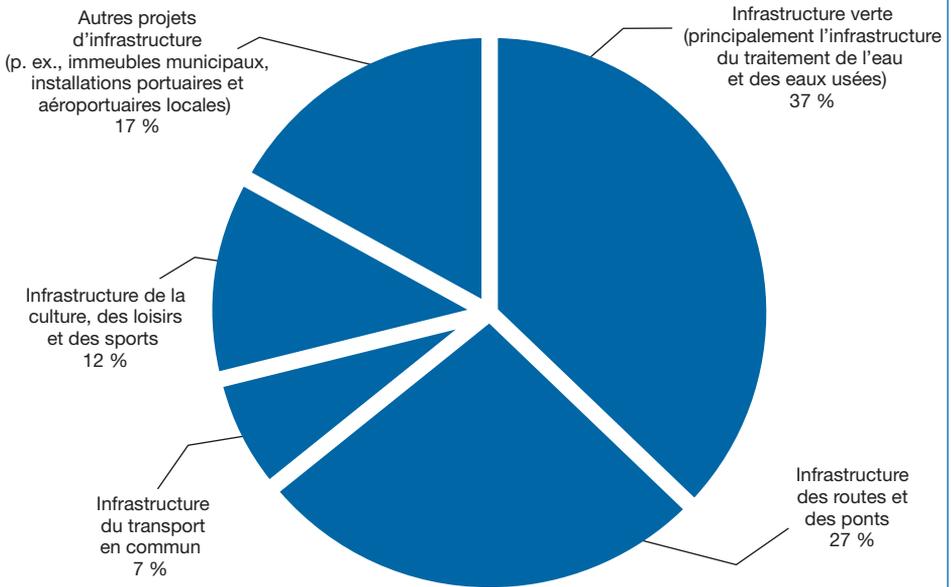
## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Graphique 2.3.2

### Valeur monétaire des projets exécutés dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, par secteur

9,97 G\$ (2009-2010 et 2010-2011)





## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets du Fonds de stimulation de l'infrastructure

#### Christina Lake (Colombie-Britannique)

Le nouveau Centre des arts vivants de Christina Lake a été conçu dans une perspective écologique, depuis sa fondation géothermique jusqu'à sa toiture. La construction d'une usine de traitement des déchets organiques située à deux pas de l'édifice est terminée à 95 % grâce à une aide d'environ 133 000 \$ du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Ce système aquatique à l'énergie solaire utilisera des méthodes biologiques pour éliminer les déchets produits par le Centre, les véhicules récréatifs des visiteurs et la collectivité environnante. Parmi les projets envisagés, mentionnons la vente des dérivés à titre d'engrais naturels. L'usine devrait attirer encore davantage de visiteurs dans ce secteur récréatif populaire, car les chercheurs et les étudiants y affluent pour se renseigner sur ce système unique.

#### Municipalité rurale de Porcupine (Saskatchewan)

La population locale profite de l'investissement fédéral de 467 000 \$ dans quatre projets de ponts de la région présente de véritables avantages. Depuis que ces projets sont terminés, des camions et de l'équipement agricole à charges plus lourdes peuvent se déplacer plus facilement dans la localité, et ce, de façon plus sûre. L'amélioration du mouvement des produits et services appuie à la fois l'économie locale et les familles de la région.

#### Lady Slipper (Île-du-Prince-Édouard)

La route 2 représente un lien vital entre la pointe est de l'île-du-Prince-Édouard et une multitude de collectivités. Toutefois, près de Lady Slipper, une partie de la route s'est dégradée avec le temps. La province a utilisé 1,25 million de dollars du Fonds de stimulation de l'infrastructure pour élargir la route sur six kilomètres, la revêtir d'une nouvelle couche d'asphalte et réaménager les accotements. Les travaux étant terminés, les résidents et les entreprises peuvent profiter de cette route offrant une plus grande sécurité pour le mouvement des marchandises et des services.

#### Princeville (Québec)

À Princeville, le centre communautaire Pierre-Prince joue un rôle essentiel dans la vie de cette ville; mais, jusqu'à tout récemment, le Centre n'avait subi aucune rénovation importante depuis 35 ans. Aujourd'hui, grâce au financement de plus de 126 000 \$ provenant du Fonds de stimulation de l'infrastructure, le Centre a rénové l'intérieur de l'édifice, notamment en y construisant un nouveau plateau, en mettant à niveau son matériel électrique et en améliorant l'accessibilité. La façade de l'édifice et le vestibule ont également été rénovés.



Au 31 mars 2010, plus de 525 millions de dollars avaient été versés à des bénéficiaires (tels que provinces, territoires ou municipalités) en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure. Les fonds qui n'avaient pas été dépensés en 2009-2010 ont été réaffectés à l'exercice 2010-2011, et cela, en raison de divers facteurs tels que des coûts inférieurs aux prévisions initiales ou encore les retards dans la présentation des demandes de remboursement par les provinces, les territoires et les autres bénéficiaires. Bien que 99 % des projets aient démarré ou soient déjà terminés, le gouvernement fédéral n'a pas reçu dans tous les cas les demandes de remboursement des coûts admissibles à mesure que ceux-ci étaient engagés. C'est ainsi que dans de nombreux cas, les projets sont entièrement terminés lorsque la demande de remboursement est présentée. À l'heure actuelle, on compte plus de 1 600 projets en cours ou terminés à l'égard desquels aucune demande de remboursement n'a encore été présentée.

Au 31 juillet 2010, les dépenses engagées en vertu du Fonds de stimulation de l'infrastructure avaient plus que doublé, pour s'établir à 1,1 milliard de dollars. Ce montant continuera de croître à mesure que les demandes de remboursement seront présentées à l'égard de travaux effectués pendant la période de construction de l'été 2010.

**Avantage supplémentaire pour les projets communautaires :** Le Plan d'action économique du Canada prévoit une aide supplémentaire de 500 millions de dollars qui s'ajoute au milliard de dollars en fonds initiaux offerts dans le cadre du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada. Pour avoir accès à ces fonds supplémentaires, les provinces devaient avoir épuisé leur part des fonds initiaux en vertu du volet Collectivités, puis destiner les fonds supplémentaires à des projets qui seraient terminés le 31 mars 2011. Les 10 provinces ont respecté ces deux conditions. Par conséquent, les fonds supplémentaires ont été entièrement engagés à l'égard de plus de 530 projets, pour un investissement total de plus de 1,5 milliard de dollars dans l'infrastructure des collectivités. Plus de 99 % de ces projets sont en cours ou terminés.

Au 31 mars 2010, environ 30 millions de dollars avaient été versés en vertu de l'avantage supplémentaire pour les projets communautaires. À l'instar du Fonds de stimulation de l'infrastructure, les sommes versées suivent la présentation de demandes de remboursement et ne reflètent donc pas l'activité économique réelle. On compte plus de 130 projets en cours ou terminés pour lesquels aucune demande de remboursement n'a encore été présentée (voir encadré ci-après).



## Exemples de projets en cours ou achevés pour lesquels aucune demande n'a été reçue



Les provinces, les territoires et les municipalités reçoivent habituellement des factures des entrepreneurs à intervalles réguliers ou, dans certains cas, une fois que le projet est terminé. Ces administrations présentent des réclamations pour les dépenses engagées au gouvernement du Canada. Il y a donc un décalage naturel entre l'exécution des travaux, la facturation des travaux aux provinces, aux territoires ou aux municipalités, le contrôle préalable des coûts effectué par ces derniers, et la présentation d'une demande de remboursement au gouvernement du Canada. Cette situation est typique des projets d'infrastructure faisant appel à de nombreux partenaires.

Selon les rapports soumis par les bénéficiaires, il y a plus de 1 600 projets relevant du Fonds de stimulation de l'infrastructure de 4 milliards de dollars et plus de 130 projets visés par le supplément de 500 millions de dollars du volet Collectivités du Fonds Chantiers Canada qui sont en cours ou terminés, mais pour lesquels aucune demande de remboursement n'a encore été soumise.



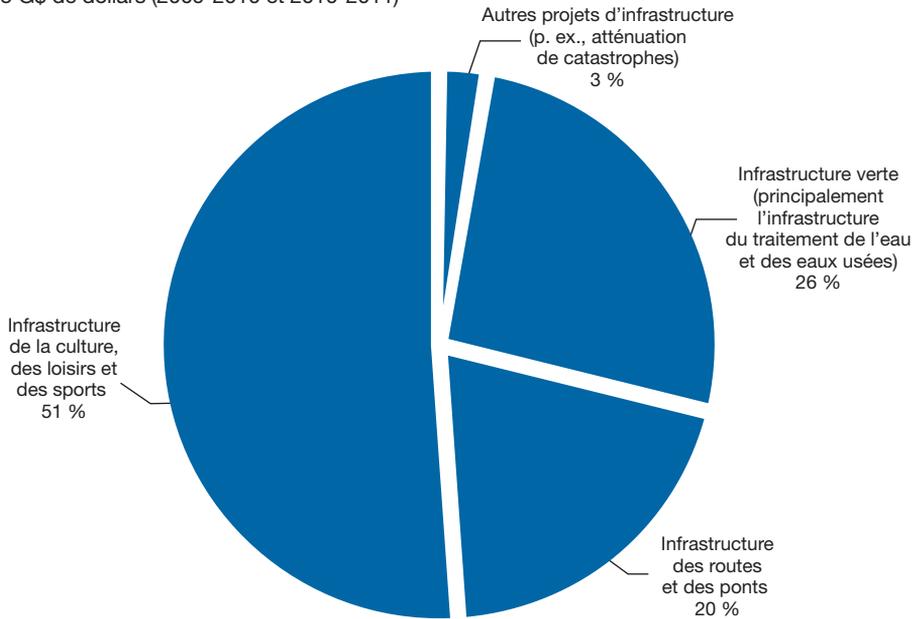
## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



Graphique 2.3.3

### Valeur monétaire des projets exécutés dans le cadre du volet Collectivités, par secteur

1,5 G\$ de dollars (2009-2010 et 2010-2011)





## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets communautaires

#### Protection contre le risque d'inondation des eaux pluviales, à Langford (Colombie-Britannique)

À Langford, à la pointe sud de l'île de Vancouver, les pluies torrentielles peuvent élever le niveau du ruisseau Firehall situé tout près. Les crues qui en résultent dépassent fréquemment la capacité des déversoirs d'orage. Dans ce cas, la ville et les propriétaires subissent des dommages importants à leurs biens et à l'infrastructure, ils sont confrontés à des amas de déchets et de débris, et ils doivent payer de coûteuses factures de réparation.

Des fonds fédéraux de 614 075 \$, jumelés à des contributions équivalentes de la province et de la municipalité, ont permis d'amorcer à l'automne de 2009 des travaux d'élargissement et de creusage d'un fossé de contrôle des inondations pour protéger les maisons situées dans le secteur sud-ouest de Langford.

Les fonds permettront également d'appuyer un projet de bassin de rétention de 2 500 m<sup>3</sup>. Le fossé plus creux et la capacité accrue de ce bassin aideront sensiblement la municipalité à gérer les débordements des eaux pluviales ainsi qu'à protéger les 22 000 résidents et leurs biens.

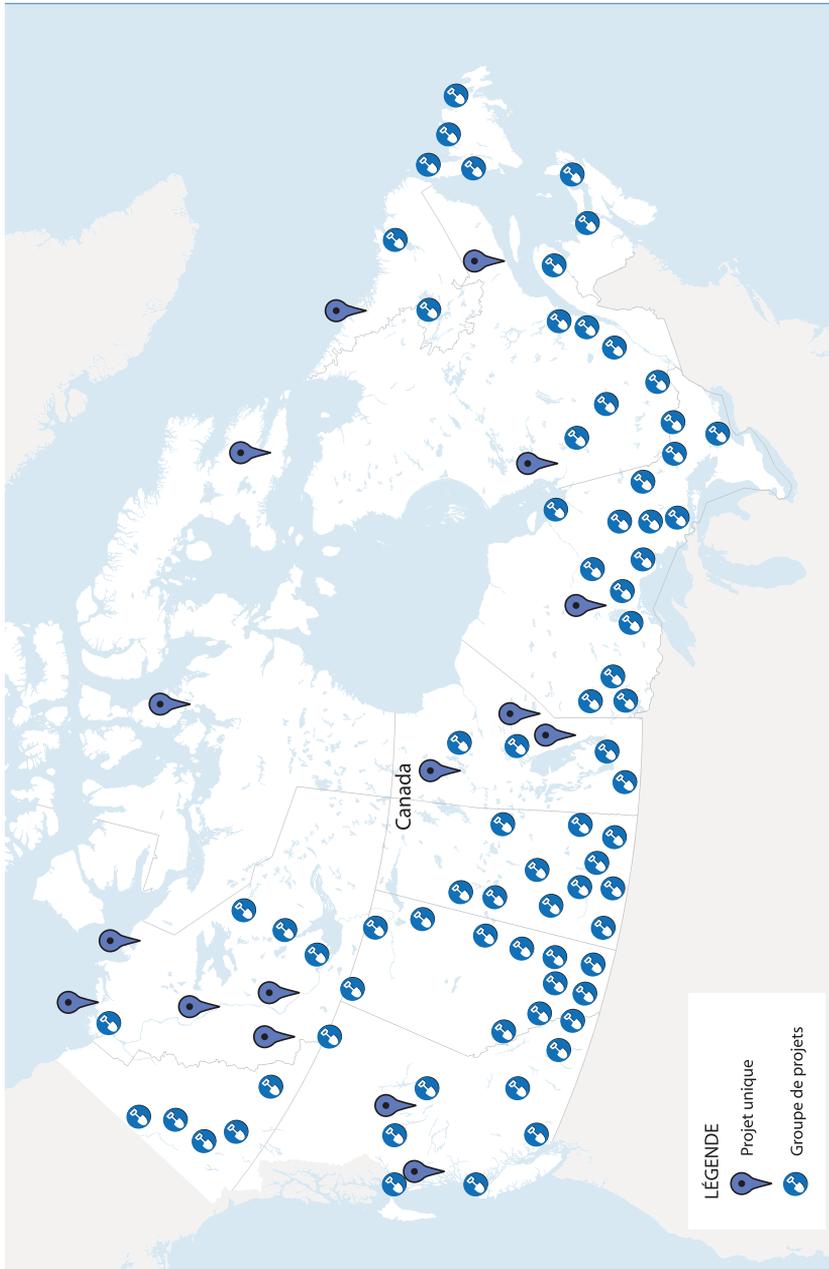
#### Usine de récupération des matières recyclables de Saint John (Nouveau-Brunswick)

La Solid Waste Commission de la région de Fundy bénéficie d'une contribution fédérale de 220 477 \$ pour construire un convoyeur de tri qui simplifie la séparation des matières recyclables des déchets destinés aux sites d'enfouissement. Grâce à de nouvelles installations de mise en ballots, les matières recyclables triées peuvent être emballées sur place et acheminées directement aux acheteurs.

En réduisant la quantité de matières recyclables qui se retrouvent dans des sites d'enfouissement et en vendant une plus grande quantité de ces matériaux, la Ville de Saint John pourra exécuter davantage d'activités environnementales.



## Infrastructure : Engagements en matière de projets dans l'ensemble du Canada



Nota – Dans l'ensemble du Canada, il y a eu des engagements à l'égard de plus de 7 000 projets dans le cadre du Fonds de stimulation de l'infrastructure, de l'avantage pour les projets communautaires, du programme Infrastructure des loisirs Canada et du Programme d'infrastructure du savoir. La contribution totale du gouvernement fédéral à ces projets s'élève à environ 7 milliards de dollars.



**Fonds pour l'infrastructure verte :** Le gouvernement a engagé 779 millions de dollars dans le cadre du Fonds pour l'infrastructure verte à l'égard de 21 projets. Les provinces, les territoires, les municipalités et le secteur privé fournissent également du financement pour ces projets, qui seront exécutés au cours de la prochaine année, ce qui portera l'investissement total à plus de 2 milliard de dollars.

Les investissements fédéraux dans l'infrastructure verte comprennent :

- 130 millions de dollars pour construire une ligne de transport d'énergie qui permettra de harnacher le potentiel d'énergie renouvelable du Nord de la Colombie-Britannique (p. ex., énergie hydroélectrique, géothermique et éolienne, et biomasse).
- 11 millions de dollars pour des projets d'amélioration du traitement des eaux usées à Winnipeg, ce qui permettra d'améliorer la qualité de l'eau de la rivière Rouge et du lac Winnipeg.
- 234 millions de dollars pour huit projets de traitement des eaux usées en Ontario afin d'améliorer la qualité de l'eau, plus particulièrement dans le bassin des Grands Lacs.
- 171 millions de dollars pour six projets au Québec, dans le but de réduire la quantité de déchets solides qui se retrouvent aux sites d'enfouissement et pour produire de l'énergie verte.
- Près de 10 millions de dollars pour la centrale thermique verte de la ville de Saint John (un système de chauffage et de refroidissement à énergie renouvelable et sans émissions).
- 71 million de dollars pour un projet de centrale hydroélectrique et de transport de l'énergie au Yukon afin de majorer l'offre d'énergie verte sur le territoire.

Le gouvernement examine activement d'autres projets de financement du Fonds pour l'infrastructure verte, d'une durée de cinq ans.

**Sentiers récréatifs nationaux :** Le Plan d'action économique du Canada a mis 25 millions de dollars à la disposition de la Coalition nationale sur les sentiers, afin de construire et de rénover des sentiers récréatifs destinés à la marche, à la course, au ski de fond et au cyclisme, de même que des sentiers pour les motoneiges et les véhicules tout-terrain. Les fonds ont permis de soutenir 474 projets terminés au 31 mars 2010. Grâce aux contributions additionnelles de la Coalition et de ses partenaires, ces projets représentent un investissement total de près de 57 millions de dollars.



**Infrastructure des loisirs Canada :** Les arénas, les terrains de soccer et de tennis ainsi que les piscines procurent aux Canadiens et à leurs familles l'occasion de faire de l'activité physique et de vivre une expérience communautaire.

Le Plan d'action économique prévoyait 500 millions de dollars sur deux ans pour le programme Infrastructure des loisirs Canada, qui finance la construction de nouvelles installations et la modernisation d'installations existantes d'un bout à l'autre du pays.

Jusqu'à maintenant, presque tout le financement a été engagé pour près de 2 000 projets à l'échelle du pays, dont plus de 1 900 sont déjà en cours ou terminés, ce qui génère une activité économique importante dans toutes les régions du pays.

## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets d'Infrastructure des loisirs Canada

#### Club aquatique Maskwa à Halifax (Nouvelle-Écosse)

Grâce à une aide de 365 985 \$, le Club aquatique Maskwa accroît ses infrastructures récréatives en construisant un centre récréatif polyvalent, qui comprend une remise à bateaux, un pavillon doté d'un centre de conditionnement physique, de courts de volleyball et de basketball, et des installations sportives aquatiques. Ce projet d'un an a créé 52 mois-personnes d'emploi, ce qui équivaut à 4 emplois à plein temps.

#### Aréna Buick Creek dans le district régional de Peace River (Colombie-Britannique)

Le District régional de Peace River a remplacé la patinoire extérieure de Buick Creek par un nouvel aréna. Buick Creek est une localité rurale éloignée du Nord et l'aréna le plus proche est situé à 80 kilomètres. Les nouvelles installations permettront de prolonger de six mois par année l'utilisation des patinoires. Les installations peuvent aussi être converties en court de basketball ou de volleyball, ou en terrains de soccer (installations inexistantes auparavant). Le projet comprend une cuisine, un foyer, un système de sonorisation, un tableau d'affichage, un système de recyclage de l'eau, un système de congélation et une surface améliorée pour la glace artificielle. Ce projet a permis de créer ou de conserver 245 mois-personnes d'emploi, et il est maintenant terminé.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets d'Infrastructure des loisirs Canada *(suite)*

#### Aréna à Bancroft (Ontario)

La rénovation de l'aréna de la ville de Bancroft, construit en 1972, est terminée. Ce projet comprenait la rénovation des murs extérieurs et l'isolation pour rendre l'aréna plus éconergétique. Bénéficiant de fonds fédéraux de 20 000 \$, ce projet a permis de créer l'équivalent d'environ huit mois-personnes d'emploi dans les secteurs liés à la construction.

#### Rénovation et agrandissement d'un centre sportif à Napierville (Québec)

Le Centre sportif régional Louis-Cyr a été rénové et rehaussé aux normes du jour grâce à la construction d'une salle polyvalente pour des cours d'aérobic, de danse et de karaté, au remplacement des bandes de la patinoire ainsi qu'à la rénovation des vestiaires et des installations de service. Le gouvernement du Canada a versé une somme de 196 945 \$ pour ce projet d'une valeur totale de 786 532 \$.

**Partenariats public-privé (PPP) :** Le gouvernement du Canada s'est engagé à devenir un chef de file dans le domaine des PPP. En 2008, il a créé PPP Canada Inc., une nouvelle société d'État chargée de diriger ses efforts dans le domaine des PPP et d'administrer le Fonds PPP, doté de 1,2 milliard de dollars, et chargé de développer le marché canadien des PPP. Le Fonds PPP, mis sur pied en septembre 2009, représente la première initiative d'infrastructure au Canada à cibler uniquement les projets en mode PPP. Les premiers investissements effectués en vertu de ce fonds ont été annoncés plus tôt cette année et d'autres investissements sont prévus au cours des prochains mois. La phase 2 des propositions de projets en vertu du Fonds PPP Canada a pris fin le 30 juin 2010. Au total, 68 propositions ont été reçues de 11 provinces et territoires. De ces projets, plus de la moitié (35) portent sur l'infrastructure municipale, 7 concernent le traitement de l'eau ou des eaux usées, 13 se rapportent à l'énergie ou à l'énergie verte, 18 sont liés aux transports et 12 visent des projets des Premières nations. Plusieurs projets sportifs, récréatifs et touristiques ont également été présentés.

Jusqu'à présent, PPP Canada a engagé 75 millions de dollars dans des projets de la phase 1 et il prévoit des investissements de plus de 200 millions pour la phase 2. D'autres appels de propositions seront effectués plus tard.



## PPP Canada Inc.



### Investissements du Fonds des PPP

#### Initiative du réseau de radiocommunications dans les Maritimes (provinces de l'Atlantique)

Le 10 mai 2010, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement pouvant atteindre 50 millions de dollars provenant du Fonds PPP, destiné à appuyer la mise en œuvre de l'Initiative du réseau de radiocommunications dans les Maritimes. Parallèlement à l'investissement du gouvernement fédéral, les provinces du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard œuvreront en partenariat avec le secteur privé pour offrir un système innovateur de radiocommunications qui rehaussera la sûreté et la sécurité en reliant tous les services d'urgence des trois provinces.

#### Prolongement de la route Chief Peguis à Winnipeg (Manitoba)

Le 12 juillet 2010, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il accorderait un montant pouvant atteindre 25 millions de dollars provenant du Fonds PPP, destiné au prolongement de la route Chief Peguis, à Winnipeg, au Manitoba. Outre les investissements du gouvernement fédéral, la province du Manitoba et la Ville de Winnipeg concluront un partenariat avec le secteur privé pour apporter les améliorations requises au prolongement. La province investira jusqu'à 9 millions, tandis que les autres coûts de construction et d'entretien du projet seront financés par la Ville de Winnipeg. Le projet permettra de réduire considérablement la circulation dans les rues résidentielles et améliorera la sécurité des familles qui résident dans le secteur, tout en réduisant les temps de déplacement pour les Winnipegois. Le projet prévoit également l'installation de murs antibruit, des aménagements paysagers et la création de sentiers à vocation multiple qui encourageront la marche et le cyclisme.



## **Infrastructure des Premières nations**

Le gouvernement du Canada fournit un soutien financier aux Premières nations pour le développement et le maintien de l'infrastructure communautaire dans les réserves. Cette infrastructure joue un rôle essentiel dans la prestation des services de base aux collectivités des Premières nations.

Le Plan d'action économique du Canada prévoit un investissement de 515 millions de dollars sur deux ans à l'appui de projets d'infrastructure dans trois secteurs prioritaires : les écoles, les projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées, ainsi que les établissements de soins de santé et les installations de services de police dans les collectivités des Premières nations. À l'heure actuelle, ces fonds ont pratiquement tous été engagés, les travaux de construction vont bon train et plusieurs projets sont terminés.

Les investissements réalisés en 2009-2010 et en 2010-2011 stimulent la création d'emplois et le développement économique dans les collectivités des Premières nations :

- 172 millions de dollars sont investis dans 12 projets d'écoles qui sont en cours ou terminés.
- 193 millions de dollars sont investis dans 18 projets d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées qui sont en cours.
- 135 millions de dollars sont investis dans des projets d'infrastructure des services de santé, dont plus de 40 grands projets et de nombreux petits projets qui sont en cours ou terminés.
- 15 millions de dollars sont investis dans des projets d'infrastructure des services de police des Premières nations, dont 17 projets qui sont terminés et 3 qui en sont à l'étape de la planification.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans les infrastructures scolaires et hydrauliques

#### Birch Narrows, Saskatchewan (école)

Les élèves de la Première nation Birch Narrows ont entrepris l'année scolaire 2010-2011 dans une nouvelle école – il s'agit du premier projet de construction d'école d'une Première nation financé dans le cadre du Plan d'action à être achevé. « Le fait de pouvoir instruire nos enfants au sein même de notre collectivité aura de nombreux avantages, a déclaré le chef Robert Sylvester. Cette école aidera à hausser le taux de diplomation, ce qui devrait entraîner un accroissement du nombre d'élèves qui poursuivent leurs études au-delà de la 12<sup>e</sup> année. »

Le Plan d'action économique prévoyait un investissement de 20,3 millions de dollars dans la nouvelle école, dont la valeur s'élève à 25 millions; le gouvernement de la Saskatchewan et la Première nation ont fourni le reste du financement. Les travaux de construction ont été terminés 11 semaines avant l'échéancier prévu et généré plus de 105 000 heures de travail, dont 60 000 heures pour les membres de la collectivité.

Birch Narrows est situé à environ 580 km au nord-ouest de Saskatoon.

#### Kahnawake, Québec (approvisionnement en eau et traitement des eaux usées)

Un montant de 13 millions de dollars est investi, dans le cadre du Plan d'action économique, en vue de la mise à niveau du système de traitement des eaux de la Première nation de Kahnawake. Les travaux permettront à la collectivité de répondre à ses besoins en matière de développement et de servir une population en croissance. Les travaux de construction ont débuté en octobre 2009 et devraient prendre fin en novembre 2010.

La Première nation de Kahnawake est située à 10 km au sud-ouest de Montréal; elle compte 7 556 membres vivant dans la réserve, ce qui en fait l'une des collectivités autochtones les plus peuplées du Canada.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans l'infrastructure essentielle des services de santé des Premières nations

#### Première nation Pic Mobert, Ontario

Un nouveau centre de santé de 2,13 millions de dollars a officiellement ouvert ses portes en juillet 2010 dans la Première nation Pic Mobert. « La collectivité est très heureuse de pouvoir compter sur un centre de santé pleinement fonctionnel qui a été construit par ses membres », a déclaré Johanna Desmoulin, chef de la Première nation Pic Mobert. Le nouveau centre compte neuf employés et devrait répondre aux besoins de la collectivité à mesure que celle-ci croîtra et évoluera.

#### Nation crie O-Pipon-Na-Piwin, Manitoba

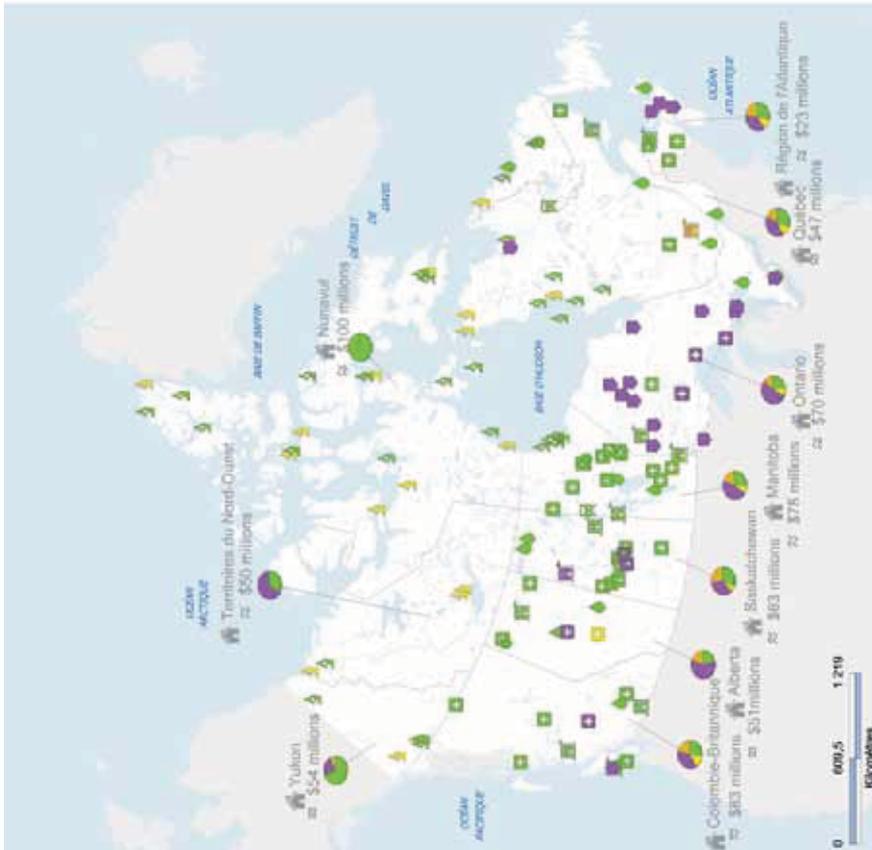
La construction d'un nouveau poste de soins infirmiers, évalué à 5,6 millions de dollars, est en cours afin de remplacer l'installation existante de soins de santé, construite en 1983. La Première nation est située à environ 1 000 km au nord de Winnipeg. Les travaux de construction devraient être achevés en février 2011.

#### Première nation Huu-ay-aht, Colombie-Britannique

Un nouveau centre de santé polyvalent de 2,58 millions de dollars est en construction, en vue de remplacer le centre de santé existant. La Première nation Huu-ay-aht est située à environ 200 km au nord-ouest de Victoria. Les travaux de construction devraient être achevés en février 2011.



## Investissements annoncés dans les dossiers autochtones et nordiques





## **Financement pour améliorer et moderniser l'infrastructure fédérale**

Des projets d'infrastructure fédérale, tels que des services ferroviaires voyageurs plus rapides et plus fiables, des ponts et des autoroutes plus sûrs, des ports pour petits bateaux réaménagés et des passages frontaliers plus efficaces, sont en cours et génèrent des emplois à l'échelle du pays.

**VIA Rail :** Le Plan d'action économique prévoit du financement pour une vaste gamme de projets conçus pour moderniser les services ferroviaires voyageurs en améliorant les infrastructures, les locomotives, les voitures de passagers, les gares et les installations connexes. VIA Rail a pu accélérer la réalisation de ses projets d'immobilisations grâce aux fonds de 407 millions de dollars qui lui ont été accordés sur une période de trois ans dans le cadre du Plan d'action économique.

Depuis la publication du dernier Rapport aux Canadiens, VIA Rail a accordé un marché de 20 millions de dollars pour la modernisation de l'infrastructure ferroviaire entre Brockville et Smiths Falls, en Ontario. Ce projet comprendra l'installation d'un système de signalisation pour le contrôle des déplacements des trains ainsi que la mise à niveau des ouvrages de protection aux passages à niveau afin d'améliorer la sécurité. Au nombre des autres améliorations, mentionnons la construction de deux voies d'évitement afin de permettre aux trains de desservir plus d'endroits et d'augmenter le nombre de trains pouvant emprunter la voie, ainsi que d'autres mises à niveau visant à réduire les temps de déplacement entre Ottawa et Toronto. Ce projet devrait être achevé au début de 2011.

Par ailleurs, VIA Rail a annoncé en mars 2010 que de nouvelles gares seront construites à Smiths Falls et à Windsor, en Ontario, pour un coût total de 8 millions de dollars. Ces projets devraient être terminés au début de 2011.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### VIA Rail

En mars 2010, l'entreprise Industrial Rail Services Inc. (IRSI), de Moncton, au Nouveau-Brunswick, s'est vu accorder un marché de 12,6 millions de dollars pour la remise à neuf de six autorails. Ces voitures seront utilisées par VIA Rail entre Sudbury et White River, en Ontario, et entre Victoria et Courtenay, en Colombie-Britannique. Le coût de ce projet est entièrement financé par l'entremise du Plan d'action économique.

Le premier des six autorails remis à neuf sera livré en avril 2011 et les autres le seront à la fin de la même année. Le marché soutiendra de 31 à 40 postes à IRSI, générera 22,5 années-personnes d'emploi direct et constituera une source d'activité économique pour de nombreux fournisseurs.

**Services ferroviaires voyageurs en région éloignée :** Le Plan d'action économique soutient deux services ferroviaires voyageurs en région éloignée, soit la Keewatin Railway Company, qui exerce ses activités entre The Pas et Pukatawagan (dans le nord du Manitoba), et Transport Ferroviaire Tshuetin, qui exerce les siennes entre Sept-Îles et Schefferville (dans le nord du Québec) ainsi qu'au Labrador. Ces deux entreprises appartenant à des Premières nations desservent des collectivités autochtones en région éloignée. Le financement provenant du Plan d'action économique a aidé à mener à terme la construction d'un nouveau poste d'attente pour voyageurs, l'achat d'une locomotive et la réalisation d'importants travaux d'entretien des voies, dont le remplacement de traverses de chemin de fer, de rails et de ponceaux.

Dans le budget de 2010, le gouvernement a annoncé un financement de 32 millions de dollars sur deux ans destiné au Programme de contributions aux services ferroviaires voyageurs régionaux et en région éloignée, qui fournit un soutien aux deux compagnies ferroviaires mentionnées ainsi qu'à d'autres services ferroviaires régionaux et en région éloignée au Canada.



**Ponts fédéraux :** Le Plan d'action économique du Canada prévoit des projets relatifs aux ponts suivants :

- **Ponts de la région de Montréal :** Le pont Champlain à Montréal, vieux de 48 ans, est le pont le plus achalandé du Canada. Le Plan d'action économique aide à faire en sorte qu'il demeure sécuritaire. Le programme complet de réfection et de réparation, échelonné sur 10 ans et d'une valeur de 212 millions de dollars, porte sur des éléments importants de la structure du pont, tels que les supports et les poutres. Tous les travaux de réparation prévus en 2009-2010, d'une valeur de 13 millions de dollars, ont été terminés dans les délais. Le programme de réparation de 2010-2011 est deux fois plus important que celui de l'an dernier. On prévoit que tous les marchés relatifs à la présente saison de construction seront également menés à terme dans les délais prévus.

Le budget de 2010 a accordé 51 millions de dollars sur deux ans à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. afin qu'elle maintienne la sécurité des ponts de Montréal. Cela permettra de faire en sorte que les ponts fédéraux et les autres infrastructures de transport du Montréal métropolitain continuent d'être sécuritaires et de répondre aux besoins de leurs utilisateurs.

- **Pont Blue Water à Sarnia :** Les investissements prévus dans le Plan d'action économique du Canada permettront d'accroître la sécurité et l'efficacité du deuxième passage frontalier le plus achalandé entre le Canada et les États-Unis. Le projet englobe l'installation de panneaux de signalisation additionnels ainsi que l'amélioration du système d'éclairage et du système électrique. Une fois terminées, ces améliorations permettront de réduire les temps d'attente et de traitement pour plus de 5 millions de véhicules qui utilisent le pont tous les ans.
- **Pont Peace à Fort Erie :** Le pont Peace est le troisième plus important passage frontalier commercial entre le Canada et les États-Unis; plus d'un million de véhicules l'empruntent tous les ans. Les investissements prévus dans le Plan d'action économique permettront l'ajout d'une nouvelle voie de sortie pour les véhicules commerciaux, ce qui aidera par le fait même à maximiser nos échanges avec le plus important de nos partenaires commerciaux, les États-Unis. Les travaux de construction relatifs à ce projet devraient être terminés cette année.
- **Ponts interprovinciaux dans la région de la capitale nationale :** Les villes d'Ottawa et de Gatineau sont reliées par cinq ponts interprovinciaux, dont le pont Alexandra et le pont des Chaudières. D'importants travaux de remise en état du pont Alexandra ont débuté en avril 2009 et devraient



être terminés en mars 2011. Les marchés pour la réfection du pont des Chaudières ont été octroyés en octobre 2009, et la mobilisation pour la remise en état des arches a débuté en janvier 2010. Ces travaux devraient être terminés en novembre 2010.

- **Ponts de Kingston et de Burlington :** Le pont-jetée LaSalle de Kingston et le pont levant de Burlington assurent la circulation de transport commercial essentiel sur terre et sur l'eau. Le pont levant de Burlington permet le passage de quelque 1 000 vaisseaux-cargos par année. Les travaux relatifs à ce dernier ont débuté en janvier 2010 et devraient être terminés en mars 2011. Pour leur part, les travaux de réfection du pont-jetée LaSalle, qui ont débuté en novembre 2009, ont été terminés en juin 2010.

**Immeubles fédéraux :** Le Plan d'action économique comportait des engagements importants pour la réparation et la rénovation des immeubles du gouvernement fédéral. En tout, 866 projets de réparation et de rénovation ont déjà été menés à terme et plus de 1 000 projets d'une valeur dépassant 215 millions de dollars sont en cours.

De plus, des fonds ont été accordés pour améliorer l'accès des personnes handicapées aux immeubles appartenant à l'État. Jusqu'ici, 140 projets ont été menés à terme, et plus de 179, d'une valeur totalisant quelque 22 millions de dollars, sont en cours. On continue d'accorder la priorité aux installations où des services directs sont offerts aux Canadiens. Les projets comprennent notamment :

- des améliorations pour les personnes ayant une déficience visuelle, telles que la signalisation en braille;
- des portes commandées automatiquement, des systèmes d'annonces vocales dans les ascenseurs et des rampes intérieures et extérieures ainsi que des portes d'accès principales pour améliorer l'accès des personnes ayant un handicap physique.

Les marchés associés à la plupart de ces projets sont accordés par l'entremise du fournisseur de services de gestion d'immeubles du secteur privé retenu par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. À ce jour, le fournisseur de services a conclu des marchés avec près de 600 fournisseurs pour les seules fins des investissements prévus dans le Plan d'action économique; ces fournisseurs concluent à leur tour des contrats avec un grand nombre d'entrepreneurs, dont des petites et moyennes entreprises, d'un océan à l'autre, pour l'exécution de ce programme.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Immeubles fédéraux – Exemples de projets de réparation et de rénovation

#### Amélioration de l'accessibilité de l'immeuble Douglas Jung (Vancouver, Colombie-Britannique)

Ce projet a permis de rendre l'immeuble conforme aux normes d'accessibilité actuelles et de rendre le milieu de travail aussi inclusif que possible. Au nombre des améliorations apportées, mentionnons l'ajout d'espaces de stationnement accessibles, de rampes et de mains courantes ainsi qu'une plus grande accessibilité des toilettes et de la cuisinette.

#### Remplacement des fenêtres de l'immeuble du gouvernement du Canada (Brantford, Ontario)

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a rénové l'immeuble du gouvernement du Canada, dont la construction remonte à 1913. Les travaux comprenaient le remplacement de 81 fenêtres de 3 étages et celles de la tour de l'horloge et de 3 étages. Les nouvelles fenêtres améliorent l'efficacité énergétique en réduisant les infiltrations d'air et les besoins en énergie, ce qui a pour effet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

#### Réparation du toit et des solins de l'immeuble du gouvernement du Canada (Kentville, Nouvelle-Écosse)

Ce projet prévoit le remplacement des toitures supérieure et inférieure de l'immeuble du gouvernement du Canada. Les travaux comprennent la réparation des zones corrodées du support métallique ainsi que l'enlèvement des dispositifs d'ancrage. La nouvelle toiture à haut rendement offre une solution adaptée sur le plan environnemental, tandis que le nettoyage, l'application d'un apprêt et la peinture du support métallique stopperont la corrosion dans les zones touchées.

Le Plan d'action économique prévoyait également 2 millions de dollars sur deux ans pour l'élaboration d'un plan complet qui assurera l'avenir de l'historique Manège militaire de Québec. Les résultats des consultations publiques ont été publiés en octobre 2009, et les services d'un consultant en immobilier ont été retenus pour exécuter une étude de faisabilité et de rentabilité. Les recommandations de cette étude ont été reçues en décembre.



Le gouvernement maintient son engagement ferme de reconstruire ce lieu historique et les premiers travaux de remise en état ont été autorisés et ont débuté. Ainsi, des travaux doivent être effectués pour préparer le site en vue de la reconstruction, maintenir l'édifice en état et le préserver, de même qu'assurer la sécurité des travailleurs. Des marchés en vue de nettoyer à fond l'intérieur de l'édifice et de préserver les éléments historiques devraient également être conclus.

**Route de l'Alaska :** Sur des tronçons de la route de l'Alaska situés entre Summit Lake, en Colombie-Britannique, et la frontière du Yukon, on a procédé à des réparations du tablier de 8 ponts, on a repavé 28 kilomètres de route asphaltée et on a reconstruit une intersection afin de la rendre plus sécuritaire. Les coûts de ces projets s'élèvent à 12 millions de dollars; ils ont tous été réalisés durant la courte période de construction estivale dans le Nord, et à l'intérieur des budgets fixés. Des travaux additionnels visant à stabiliser l'érosion et à installer de nouveaux ponceaux ont aussi été terminés.

**Élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national de Banff :** Ce projet comporte deux appels d'offres distincts en matière de conception et de construction, l'un pour l'échangeur de la promenade des Glaciers et l'autre, pour l'élargissement à quatre voies d'un tronçon de 6 kilomètres de la Transcanadienne entre l'échangeur et la frontière entre l'Alberta et la Colombie-Britannique. Les travaux de conception et de construction de l'échangeur de la promenade des Glaciers sont complétés à environ 80 % et, si la météo le permet, l'échangeur sera entièrement opérationnel d'ici la fin de l'automne 2010. En ce qui concerne l'élargissement à quatre voies de la route jusqu'à la frontière de la Colombie-Britannique, le marché de conception et de construction a été adjugé et la conception détaillée a débuté. La construction devrait débuter au début de 2011 et prendre fin à l'automne de 2012.

**Ports pour petits bateaux :** La mise en œuvre du Programme accéléré d'infrastructure des ports pour petits bateaux se déroule comme prévu. Jusqu'ici, 130 projets de réparation, d'entretien et de dragage ont été menés à terme et 140 autres sont en cours. En 2009-2010, la valeur des mesures de stimulation s'est établie à 113 millions de dollars et des fonds additionnels de 87 millions ont été engagés pour 2010-2011.

La construction du port de Pagnirtung, au Nunavut, progresse. En 2009-2010, 4,3 millions de dollars ont été dépensés pour ce projet, tandis que les 12,7 millions restants prévus dans le Plan d'action économique pour 2010-2011 sont entièrement engagés.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Shippagan, Nouveau-Brunswick

Shippagan est l'un des ports les plus grands et les plus achalandés de l'importante industrie de la pêche commerciale du nord du Nouveau-Brunswick. Il est essentiel que ce port dispose d'une capacité de service suffisante, car plus d'une centaine de bateaux chargent des marchandises et déchargent leurs prises pour qu'elles y soient transformées dans les usines avoisinantes. Les barricades installées en travers de deux importants quais ont constitué un sérieux obstacle à la capacité de service et d'amarrage dans le port.

Les principaux travaux financés au moyen du Plan d'action économique tirent à leur fin, et les deux quais devraient être de nouveau entièrement opérationnels cet automne. L'infrastructure renouvelée améliorera grandement la sécurité et l'efficacité au port de Shippagan.

### Pool's Cove, Terre-Neuve-et-Labrador

Des améliorations apportées à l'aire de service à Pool's Cove, sur la côte sud de Terre-Neuve, ont permis d'utiliser plus efficacement le littoral près du quai principal. Les pêcheurs exploitants de petits bateaux peuvent désormais accéder à l'eau à partir d'une rampe récemment construite et réparer leurs accessoires de pêche dans une zone de service améliorée. Le quai sert aussi de point de débarquement à un traversier de l'endroit. Un marché de 422 122 \$ a été adjugé à Seagull Construction le 3 novembre 2009, et les travaux ont été achevés le 17 mai 2010.

### Berens River, Manitoba

Berens River est une communauté autochtone éloignée, sise à 280 kilomètres au nord-est de Winnipeg, au Manitoba. Berens River est une communauté de pêche active qui compte plus de 65 pêcheurs commerciaux. Un nouveau quai à caissons de bois qui accroît la capacité de débarquement et améliore la capacité d'amarrage des bateaux de pêche commerciale a été construit à Sigurdsson Island, dans la communauté de Berens River. Un marché de 185 000 \$ a été adjugé à Lindell and Dymterko Ltd., et le projet a été achevé le 17 mars 2010.



**Sites fédéraux contaminés :** Le gouvernement accélère les travaux d'évaluation et d'assainissement de sites fédéraux contaminés, et des projets totalisant plus de 200 millions de dollars sont en cours ou terminés. Ces travaux aident à créer des emplois et à stimuler l'activité économique dans des collectivités de toutes les régions du Canada, tout en contribuant à la création de nouveaux espaces verts et à l'assainissement de l'eau et des sols, et en favorisant un développement à long terme. Les ministères ont choisi plus de 195 projets d'assainissement accéléré, et ils procéderont à plus de 1 900 évaluations de sites en 2009-2010 et en 2010-2011.

Par exemple, le ministère des Affaires indiennes et du Nord s'est vu accorder 2,2 millions sur deux ans afin de nettoyer le sol et les eaux souterraines des hydrocarbures pétroliers accumulés dans une zone résidentielle de Watson Island, en Colombie-Britannique. Ce projet en région éloignée revêt une grande valeur écologique, culturelle et archéologique pour la Première nation Gwawaenuk.

**Sûreté aérienne :** Le Plan d'action économique du Canada apporte des fonds des plus nécessaires pour rehausser la sûreté aérienne.

- **Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) :** Dans la dernière année, des appareils à rayons X et des scanners corporels ont été achetés et installés dans des aéroports partout au Canada. Ces appareils très perfectionnés viennent non seulement renforcer la sûreté aérienne, mais ils accroissent aussi l'efficacité de la détection, tout en améliorant le niveau de compatibilité technologique du Canada à l'échelle internationale. Les projets liés à l'installation et au fonctionnement de l'équipement de détection continuent de créer des emplois. Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2010 qu'il prévoyait 1,5 milliard sur cinq ans pour l'ACSTA afin de renforcer la sûreté aérienne au Canada au 21<sup>e</sup> siècle. Ces fonds permettront à l'ACSTA de maintenir la sûreté du système de transport aérien au Canada et d'investir dans du nouveau matériel, de manière à satisfaire davantage aux exigences de sécurité sur la scène internationale. Afin que l'ACSTA puisse continuer de s'acquitter efficacement de son mandat, le gouvernement mène un examen complet des dépenses, de l'efficacité et de l'organisation de cette société d'État.



- **Fret aérien :** Des fonds prévus dans le Plan d'action économique ont permis de lancer un exhaustif Programme de sûreté du fret aérien. Grâce au déploiement d'une technologie avancée de détection et à l'élaboration d'une liste du matériel admissible, le Canada est sur le point de disposer d'une chaîne d'approvisionnement sûre aux fins du fret aérien. Outre qu'il permet d'assurer le mouvement efficient et efficace des marchandises au pays et à l'étranger, le financement prévu dans le Plan d'action économique a aussi soutenu environ 54 emplois à temps plein et à temps partiel. Le gouvernement améliorera encore le Programme de sûreté du fret aérien au moyen d'un investissement de 95,7 millions sur cinq ans inscrit dans le budget de 2010. Ces fonds aideront les passagers canadiens du transport aérien et ils permettront aux exportateurs de transporter le fret en toute sûreté, en temps opportun et de manière efficace, et ils renforceront la réputation canadienne de solide partenaire dans la lutte contre le terrorisme international.
- **Autres initiatives en matière de sûreté aérienne :** Le gouvernement vise à prévenir le terrorisme international et à protéger la sécurité des passagers du transport aérien au moyen d'initiatives et de mesures comme le Programme de protection des passagers, qui vise à empêcher les personnes présentant un risque immédiat pour la sécurité de prendre place à bord de vols commerciaux. Le gouvernement met aussi sur pied un accord de partage de renseignements avec la Gendarmerie royale du Canada afin de procéder à des vérifications plus approfondies des antécédents criminels des travailleurs ayant accès aux zones protégées des aéroports canadiens.



## Investissements dans l'infrastructure des transports au Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Budget 2010

Outre les investissements inscrits dans le Plan d'action économique, le gouvernement a prévu dans le budget de 2010 d'importants fonds destinés à de nouvelles initiatives visant à moderniser l'infrastructure des transports au Canada, y compris :

- 175 millions de dollars pour contribuer au renouvellement de la flotte de Marine Atlantique S.C.C, et améliorer la qualité de ses services;
- 28 millions de dollars pour appuyer l'exploitation des services de traversiers entre les Îles-de-la-Madeleine, au Québec, et Souris, à l'Île-du-Prince-Édouard; entre Saint John, au Nouveau-Brunswick, et Digby, en Nouvelle-Écosse; et entre Wood Islands, à l'Île-du-Prince-Édouard, et Caribou, en Nouvelle-Écosse;
- 50,5 millions de dollars à la société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., à l'appui des dépenses en capital requises en vue de maintenir la sécurité des ponts et de veiller à ce qu'ils continuent de répondre aux besoins des navetteurs de la région de Montréal;
- 1,5 milliard de dollars pour l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien et Transports Canada afin d'accroître la sûreté du système de transport aérien au Canada;
- 95,7 millions de dollars pour poursuivre l'exécution d'un programme complet de sûreté du fret aérien.

Le gouvernement a également annoncé son intention d'accroître sa participation financière dans le nouveau passage frontalier international Windsor-Detroit afin de faire avancer cette importante priorité nationale.



## **Stimuler la construction domiciliaire**

Pour stimuler le secteur de la construction ainsi que protéger et créer des emplois, le gouvernement fournit une aide appréciable à l'accès à la propriété et à la rénovation domiciliaires. De plus, il investit dans le renouvellement du logement social au Canada et dans l'amélioration de l'infrastructure municipale liée au logement.

### **Aide à l'accession à la propriété et à l'emploi dans la construction de logements**

L'industrie du logement constitue une importante source d'activité économique et de création d'emplois au Canada, car elle stimule la demande de matériaux de construction et d'autres biens et services. Pour bon nombre de Canadiens, l'habitation constitue l'investissement le plus important de leur vie.

Les Canadiens qui ont entrepris d'effectuer des rénovations admissibles à leur logement après le 27 janvier 2009 et avant le 1<sup>er</sup> février 2010 ont eu droit à un allègement fiscal pouvant atteindre 1 350 \$, grâce au crédit d'impôt temporaire pour la rénovation domiciliaire, qui a été mis en place l'an dernier dans le Plan d'action économique du Canada. Grâce à ce crédit d'impôt, qui est arrivé à échéance comme prévu le 31 janvier 2010, les dépenses réelles consacrées à la rénovation résidentielle ont connu un bond marqué de 18,5 % sur quatre trimestres jusqu'au premier trimestre de 2010 (graphique 2.3.4).



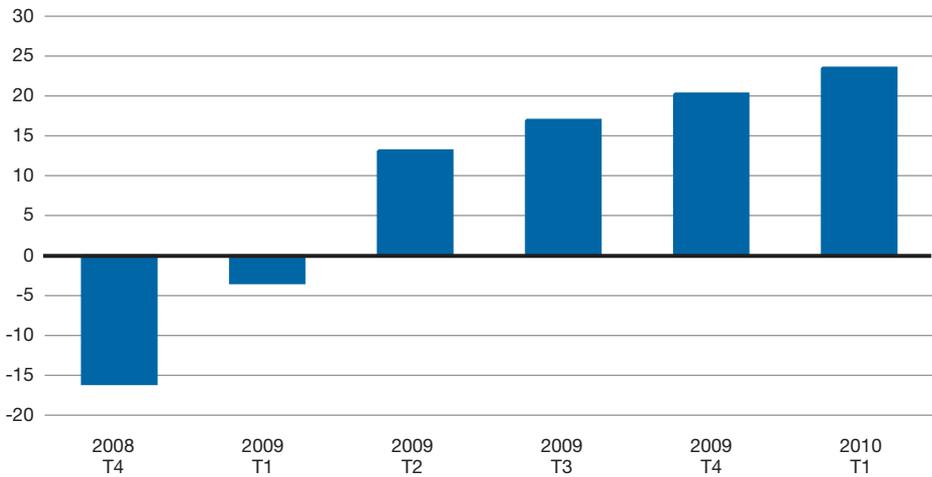
## Les rénovations ont été soutenues par le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire prévu par le Plan d'action économique



Graphique 2.3.4

### Croissance des dépenses réelles consacrées à la rénovation résidentielle

%, d'une période à l'autre (taux annuels)



Source : Statistique Canada

Le Plan d'action économique du Canada a prévu une aide fiscale additionnelle pour les acheteurs d'une première habitation, qui profitent d'un accès élargi aux économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite pour acheter ou construire un logement, ainsi que du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pouvant atteindre 750 \$.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Aide à la rénovation domiciliaire

Le crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD), une mesure temporaire, a stimulé l'économie canadienne en temps opportun, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en bonifiant la valeur du stock de logements au Canada. Le CIRD a accordé un allègement fiscal maximal de 1 350 \$ à environ 4,6 millions de familles canadiennes à l'égard de projets de rénovation admissibles.

Il y a un consensus public évident quant au puissant effet que le CIRD a eu pour inciter les Canadiens à investir dans leur habitation, ce qui a par le fait même favorisé l'emploi dans l'industrie de la construction.

*Le crédit d'impôt a stimulé l'activité de rénovation qui, selon nos estimations, s'est chiffrée à 4,3 milliards de plus qu'en l'absence de cette mesure entre janvier 2009 et janvier 2010. Il s'agit d'un gain de 0,3 % du PIB réel. Les investissements dans la rénovation étaient donc l'une des premières composantes de l'économie canadienne à se remettre complètement de la crise économique [...] En l'absence des mesures de stimulation économique du gouvernement, les investissements dans la rénovation auraient été nettement inférieurs en 2009 [...] La mesure visant les travaux de rénovation a soutenu la relance économique au Canada, car elle a fait augmenter la demande de biens et services liés au logement à une époque où la plupart des autres secteurs de l'économie demeuraient faibles.*

— Services économiques TD, *Observations*, le 17 février 2010

*Il ne fait aucun doute, quant à moi, que le [crédit d'impôt] a augmenté l'activité économique, qu'il a permis de créer des emplois et qu'il a nettement reflété la confiance des consommateurs dans la rénovation de leur habitation. Je suis d'avis qu'il a bien servi l'industrie et les consommateurs [...] De toute évidence, il a permis à l'industrie de demeurer vigoureuse malgré les temps difficiles, tout en créant des emplois.*

— Association canadienne des constructeurs d'habitations,  
*devant le Comité permanent des finances de la Chambre des communes*,  
le 3 novembre 2009



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Aide à la rénovation domiciliaire (suite)

*Je crois qu'il s'agit d'une excellente idée. C'est fantastique d'inciter les gens à dépenser alors qu'ils ne l'auraient normalement pas fait, tout en leur donnant un coup de pouce. Les gens mettent de l'argent dans l'économie en achetant des matériaux et d'autres articles. Ces achats se font sentir sur toute la ligne, jusqu'au chauffeur de camion et à l'industrie du transport.*

— Mark Buyan de MB Home Improvements & Construction  
(Penticton, Colombie-Britannique).  
*Penticton Western News*, le 7 janvier 2010

*Les fabricants du Manitoba obtiennent un coup de pouce d'une source inespérée : le programme fédéral du crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire (CIRD), qui a stimulé les ventes et maintenu des emplois. Selon le président-directeur général (Craig McIntosh) d'Acrylon Plastics, entreprise qui fabrique des cadres de fenêtres en PVC, le CIRD a permis à cette entreprise de Winnipeg de battre ses records de ventes de cadres de fenêtres. « Le volet rénovation (du marché du logement) a pris son envol en avril et en mai, et les activités n'ont pas ralenti depuis [...] En novembre, nous avons enregistré un mois record. » Avant que l'incidence du CIRD commence à se faire vraiment sentir au printemps dernier, Acrylon s'était préparée au pire [...] Puis est venu le programme de CIRD [...] qui, dans le cas d'entreprises comme Acrylon, a été la solution idéale [...] « Nous nous préparions à un été très lent [...] Puis, d'un seul coup, nous nous sommes demandé : « Quelle récession? »*

— Winnipeg Free Press, le 2 décembre 2009

Bien qu'on ne dispose pas encore des résultats définitifs concernant le recours au CIRD, tous les indicateurs montrent clairement que cette mesure a été introduite en temps opportun, qu'elle a été efficace dans l'atteinte des objectifs escomptés, en plus d'avoir été avantageuse pour les familles et l'économie canadiennes. Le crédit a constitué un complément valable aux autres mesures gouvernementales visant à soutenir les propriétaires, par exemple :

- Les acheteurs d'une première habitation profitent d'un accès élargi aux économies détenues dans leur régime enregistré d'épargne-retraite pour acheter ou construire un logement, ainsi que du crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation pouvant atteindre 750 \$.
- Le programme bonifié écoÉNERGIE Rénovation – Maisons favorise la mise au point et l'installation de produits énergétiques de prochaine génération ainsi que l'amélioration des techniques de construction et de rénovation domiciliaires.



Les propriétaires ont également profité du programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons bonifié en accroissant l'efficacité énergétique de leur domicile. Les 300 millions de dollars additionnels prévus pour ce programme dans le Plan d'action économique devraient financer environ 200 000 projets de rénovation domiciliaire.

Ce programme a connu une demande sans précédent depuis l'annonce du Plan d'action économique et il a atteint ses objectifs. C'est pourquoi le gouvernement a affecté 205 millions de dollars provenant du Fonds pour l'énergie propre afin de financer jusqu'à 120 000 rénovations de plus pour les propriétaires canadiens. Un montant additionnel de 80 millions de dollars a aussi été affecté au programme, portant à 585 millions de dollars la hausse totale du financement au titre du programme dans le cadre du Plan d'action économique.

## Investissements dans le logement social

Au cours de la dernière année, des investissements sans précédent dans le logement social ont grandement contribué à soutenir les secteurs canadiens de la construction et de la rénovation domiciliaires. Grâce au Plan d'action économique du Canada, des engagements fédéraux de plus de 1 milliard de dollars en 2009-2010 ont aidé les familles canadiennes à trouver des logements convenables et abordables, tout en redonnant du travail à des Canadiens.

Plus de 1 milliard de dollars sont également disponibles en 2010-2011, ce qui porte à plus de 2 milliards l'investissement fédéral total dans le logement social. Les fonds pour 2009-2010 et 2010-2011 ont été entièrement engagés.

Les provinces et les territoires, à qui il incombe de concevoir et d'exécuter le programme, apportent une contribution de 1,3 milliard de dollars sur deux ans pour équilibrer une part de cet investissement fédéral. Grâce à cet investissement conjoint dans le logement social, plus de 6 800 projets de construction et de rénovation sont en cours ou terminés à l'échelle du pays. Cela comprend la construction de 285 logements sociaux pour les aînés à faible revenu et les personnes handicapées, ainsi que la rénovation de 6 533 logements sociaux existants d'un bout à l'autre du pays. Ces projets bénéficient à certains des membres les plus vulnérables de nos collectivités, aux familles monoparentales, aux nouveaux immigrants et aux Canadiens autochtones hors réserve.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans le logement pour les aînés à faible revenu

#### Projet de logement social pour les aînés au Nouveau-Brunswick

Un investissement fédéral de 1,6 million de dollars, effectué dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, appuie la construction, à Fredericton, de 40 logements pour des aînés à faible revenu, dont 4 seront accessibles aux personnes handicapées. Ce projet est réalisé par Tannery Court Co-operative Ltd., un organisme à but non lucratif qui collabore avec des organismes communautaires pour fournir aux résidents des compétences essentielles, des services d'orientation professionnelle et de l'aide pour réintégrer la collectivité.

*Nous sommes heureux de travailler ensemble pour fournir des logements abordables et sûrs aux aînés à faible revenu, aux familles et à ceux qui ont des problèmes d'accès dans la région de Fredericton.*

— L'honorable Kelly Lamrock, ministre du Développement social  
et ministre responsable du Logement du Nouveau-Brunswick

#### Nouveaux logements abordables pour les aînés en Saskatchewan

Un investissement fédéral-provincial de 2,3 millions de dollars, effectué dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, permet à la Prince Albert Community Housing Society de mettre 18 nouveaux logements abordables à la disposition des aînés de Prince Albert. La société d'habitation à but non lucratif possède et administre plus de 260 logements locatifs abordables dans la collectivité. Cet investissement fédéral-provincial aide la coopérative à aménager de nouveaux logements, ce qui permet aux aînés de demeurer au sein de la collectivité, à proximité de leurs familles et de leurs amis.

*Ce projet témoigne de notre engagement de travailler avec le gouvernement fédéral afin d'améliorer la qualité de vie des aînés à faible revenu de la Saskatchewan et de les aider à demeurer dans leurs collectivités.*

— Darryl Hickie, député provincial de Prince Albert Carlton  
(Saskatchewan)

Le gouvernement du Canada investit également 150 millions de dollars en 2009-2010 et en 2010-2011 pour des travaux de rénovation et d'amélioration de logements sociaux administrés par le gouvernement fédéral. À l'heure actuelle, 1 109 projets sont en cours ou terminés.



De plus, 400 millions de dollars sont investis sur deux ans, dans le cadre du Plan d'action économique, afin de soutenir le logement dans plus de 495 collectivités des Premières nations. Une somme additionnelle de 200 millions est investie pour combler les besoins de logement dans le Nord; plus de 186 projets sont en cours ou terminés.

## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans le logement des Premières nations et dans le Nord

#### Une Première nation de l'Alberta améliore les conditions de logement des familles

La Première nation de la tribu Blood profite d'un investissement fédéral de plus de 1,2 million de dollars par l'entremise du Plan d'action économique du Canada pour aider à améliorer les conditions de logement des ménages dans la réserve. Grâce à cet investissement, la collectivité améliorera 42 logements sociaux dans la réserve en plus d'effectuer d'autres rénovations et d'améliorer le raccordement aux services publics. En plus d'améliorer les conditions de logement des familles, ces travaux jouent un rôle clé dans le cadre d'un programme de formation en construction, aidant la Première nation à renforcer ses capacités en construction et à former une main-d'œuvre qualifiée.

*Nous tenons à souligner la contribution de tous les intervenants, dont le gouvernement, l'industrie et la tribu Blood, en vue de combler les besoins de logement et d'infrastructure des membres de notre tribu. Nous avons grand besoin de ce programme; il offrira de nombreuses possibilités à nos membres et améliorera les conditions de logement au sein de la collectivité.*

– Chef Charles Weasel, tribu Blood, Alberta



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans le logement des Premières nations et dans le Nord *(suite)*

#### De nouvelles maisons abordables pour combler les besoins de logement à Whitehorse

Six familles du Yukon pourront bientôt s'installer dans un complexe de six logements dans le secteur Ingram de Whitehorse grâce à un investissement fédéral de 2,1 millions de dollars effectué dans le cadre du Plan d'action économique du Canada. Ces nouvelles maisons abordables respectent les normes d'accès facile ainsi que les normes écologiques Super GreenHome de la Yukon Housing Corporation. Le projet aidera à former des travailleurs des divers corps de métier à la construction de logements écologiques. La Kwanlin Dün First Nation Development Corporation assure la construction des logements pour le compte de la Yukon Housing Corporation.

*L'investissement dans les logements sociaux existants aide à prolonger la vie utile des immeubles et met à la disposition de nos clients des logements améliorés et plus confortables.*

– L'honorable Jim Kenyon, ministre responsable  
de la Yukon Housing Corporation

Outre le financement direct au titre du logement social, 179 prêts à faible coût totalisant plus de 1 milliard de dollars ont été approuvés jusqu'ici pour permettre aux municipalités d'entreprendre des projets d'infrastructure liés au logement.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Infrastructure municipale

#### Un prêt à faible coût aide la Ville de Summerside à prendre le virage vert

La Ville de Summerside a obtenu un prêt direct à faible coût de 8 millions de dollars par l'entremise du Programme de prêts pour les infrastructures municipales aux fins de l'aménagement d'un nouveau parc d'éoliennes du côté Nord de l'Île-du-Prince-Édouard. Ce parc produira de l'électricité de manière écologique et renouvelable pour les 15 000 citoyens de Summerside. Une fois terminées la mise en place de quatre turbines et la construction de l'infrastructure de distribution, la Ville prévoit combler ainsi 27 % des besoins énergétiques de plus de 6 700 foyers.

*La province et la Ville ont fait de la production d'énergie éolienne une priorité, et le fait de pouvoir obtenir ce prêt par l'entremise du Plan d'action économique du Canada a permis à la Ville de réduire ses coûts d'emprunt.*

– Basil Stewart, maire de Summerside

#### Amélioration des infrastructures de traitement des eaux usées d'une municipalité du Sud de l'Ontario

La Ville de Saugeen Shores a obtenu des prêts à faible coût totalisant près de 5,3 millions de dollars dans le cadre du Programme de prêts pour les infrastructures municipales de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour agrandir ses installations de traitement des eaux usées, ce qui comprend la construction d'une nouvelle station de pompage des eaux usées et d'une station de réception des boues septiques. Pour cette municipalité située sur la rive du lac Huron, en Ontario, cela se traduira par des infrastructures municipales de traitement des eaux usées qui seront mieux gérées et plus efficaces.

*La SCHL a fourni du financement à faible coût à la Ville de Saugeen Shores pour deux grands projets d'infrastructure. La possibilité de financer ces travaux sur 15 ans à un taux d'intérêt fixe garantit un plan de paiement stable qui peut être intégré au tarif des services d'aqueduc.*

– Mike Smith, maire de Saugeen Shores



Tableau 2.3.2

**Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Investissements dans les infrastructures provinciales, territoriales et municipales</b>			
Paiements accélérés de l'Initiative de financement de base des provinces et des territoires	179	198	198
Fonds de stimulation de l'infrastructure	525	3 475 <sup>2</sup>	3 475 <sup>2</sup>
Avantage supplémentaire pour les projets communautaires	30	470	470
Fonds pour l'infrastructure verte	5	122	122
Sentiers récréatifs nationaux	25	–	–
Infrastructure des loisirs Canada	87	411 <sup>3</sup>	403 <sup>3</sup>
<b>Investissements dans les infrastructures des Premières nations</b>			
Construction d'écoles	82	122	122
Projets d'alimentation en eau et de traitement des eaux usées	69	125	125
Services communautaires essentiels (installations de santé)	67	68	68
Services communautaires essentiels (installations de services de police)	12	3	–
<b>Projets fédéraux d'infrastructure</b>			
Amélioration du système de transport ferroviaire	138	218	199
Route transcanadienne	16	54	30
Ponts fédéraux	39	58	58
Route de l'Alaska	13	–	–
Ports pour petits bateaux	117	100	100
Réparation et rénovation d'immeubles fédéraux	171	158	145
Amélioration de l'accès aux immeubles fédéraux	16	20	20
Manège militaire de Québec	1	1	1
Accélération des mesures à l'égard des sites contaminés fédéraux	88	150	121
Installations frontalières	2	42	26
Sécurité aérienne	343	8	8



Tableau 2.3.2 (suite)

**Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Aide à l'accèsion à la propriété et au secteur du logement</b>			
Crédit d'impôt pour la rénovation domiciliaire	3 000	–	–
Hausse des limites de retrait aux termes du Régime d'accèsion à la propriété	15	15	15
Crédit d'impôt pour l'achat d'une première habitation	175	180	180
ÉcoÉNERGIE Rénovation – Maisons	186	230	230
<b>Investissements dans le logement social</b>			
Rénovation et amélioration des logements sociaux (provinciaux-territoriaux)	433	417	417
Rénovation et amélioration des logements sociaux (fédéraux)	67	83	83
Logements des Premières nations – SCHL <sup>4</sup>	125	125	125
Logements des Premières nations – Affaires indiennes et du Nord canadien	75	75	75
Logements dans le Nord	100	100	100
Logements pour les aînés à faible revenu	200	200	200
Logements pour les personnes handicapées	25	50	50
Prêts aux municipalités : infrastructure liée au logement	376 <sup>5</sup>	1 624	1 624
<b>Total – Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois</b>	<b>6 802</b>	<b>8 869</b>	<b>8 758</b>

<sup>1</sup> Comprend les valeurs estimatives des mesures de réduction d'impôt.

<sup>2</sup> Cette somme inclut le financement transféré à des actifs fédéraux (p. ex. 66,8 millions de dollars réaffectés à Parcs Canada pour des travaux d'amélioration de sites historiques nationaux et d'installations pour les visiteurs) ainsi que des frais administratifs.

<sup>3</sup> Une part de 35 millions de dollars du financement du programme Infrastructure des loisirs Canada destiné au Québec est affectée au soutien du secteur forestier du Québec.

<sup>4</sup> Comprend 125 millions de dollars, répartis également entre 2009-2010 et 2010-2011, destinés à l'initiative des nouvelles constructions sur les réserves.

<sup>5</sup> Montant des prêts approuvés au 31 mars 2010.

Créer  
l'économie de demain







## Créer l'économie de demain

Le Plan d'action économique du Canada prévoit l'octroi d'environ 4 milliards de dollars sur deux ans pour l'enseignement et la recherche dans les établissements de niveau postsecondaire, la technologie et l'innovation, de même que la protection de l'environnement. Les mesures prises dans ce domaine contribuent à renforcer les installations canadiennes de calibre mondial servant à la recherche et à la formation avancées, et à aider les jeunes Canadiens à se préparer pour occuper les emplois de demain. Le Plan d'action économique prévoit aussi des mesures pour créer des possibilités d'affaires dans toutes les régions du pays et pour permettre aux petites et moyennes entreprises de se développer et de créer des emplois.

Tableau 2.4.1

### Créer l'économie de demain

	2009-2010	2010-2011	Total
	(M\$, comptabilité de caisse)		
<b>Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaires</b>			
Améliorer l'infrastructure des collèges et des universités	991	996	1 987
Autres	86	155	241
Total partiel – Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaires	1 077	1 151	2 228
<b>Investir dans les sciences et la technologie</b>			
Renouveler les laboratoires fédéraux	85	157	242
Énergie propre et environnement	358	282	640
Autres	30	733	763
Total partiel – Investir dans les sciences et la technologie	473	1 172	1 644
<b>Total – Créer l'économie de demain</b>	<b>1 550</b>	<b>2 323</b>	<b>3 873</b>
<b>Total – Comprenant les contributions provinciales</b>	<b>2 541</b>	<b>3 486</b>	<b>6 027</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures de stimulation correspond aux décaissements prévus. L'impact budgétaire des mesures pourrait être moindre puisque certaines dépenses se rapportent à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (seul l'amortissement est alors comptabilisé dans le budget) et à des prêts à des tiers (l'impact budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).

Le gouvernement contribue à l'édification d'une économie solide et innovatrice en favorisant l'excellence dans les sciences, la technologie et la recherche, et en aidant à former une nouvelle génération de travailleurs des plus qualifiés. Le Canada a besoin de cohortes de tels travailleurs pour pouvoir prospérer dans une économie mondiale qui, de plus en plus, est tributaire du savoir et de l'innovation.



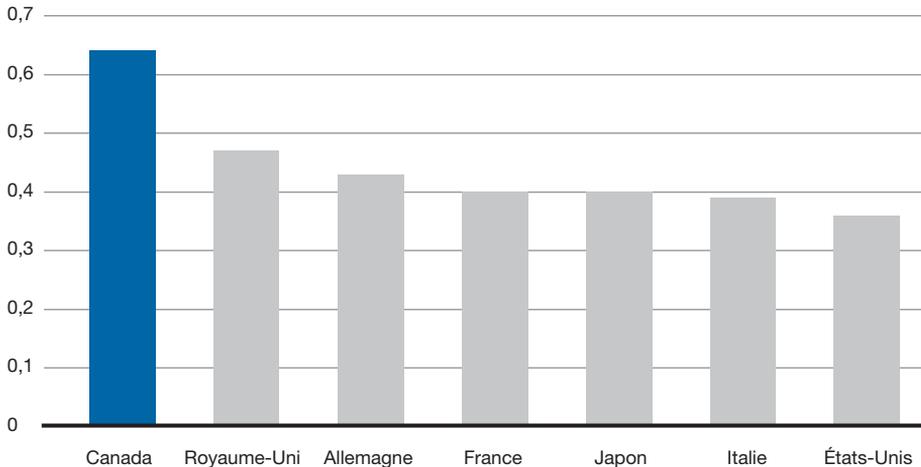
## Le Canada investit davantage en recherche-développement (R-D) dans le secteur de l'enseignement supérieur que tout autre pays du G-7



Graphique 2.4.1

### Investissements en R-D dans le secteur de l'enseignement supérieur

% du PIB



Nota – Les données portent sur l'année 2008, la dernière année pour laquelle on dispose de données pour tous les pays du G-7.

Source : Principaux indicateurs de la science et de la technologie de l'OCDE, 2010-2011

Le gouvernement est déterminé à ce que le Canada se maintienne parmi les chefs de file mondiaux au chapitre de la recherche dans le secteur postsecondaire. Des fonds ont été octroyés pour appuyer l'excellence en recherche dans les établissements canadiens d'enseignement postsecondaire, pour aider les scientifiques canadiens à concentrer leurs efforts dans les domaines où le Canada peut être un chef de file mondial et pour mieux concilier nos forces en matière de recherche avec les possibilités et les défis qui se présentent au secteur privé.



Le Plan d'action économique du Canada prévoit l'investissement d'environ 5 milliards de dollars dans des initiatives scientifiques et technologiques s'étendant sur plusieurs années, une somme sans précédent qui témoigne de l'engagement du gouvernement à l'égard de sa stratégie des sciences et de la technologie. Cet important investissement aidera le Canada à exceller dans la recherche-développement de calibre mondial et rendra notre économie plus innovatrice et concurrentielle. Le gouvernement appuie les installations à la fine pointe de la technologie qui aideront nos institutions postsecondaires à se maintenir parmi les têtes de file, afin de créer un milieu particulièrement propice au développement des compétences pour former les talents hautement qualifiés dont nos entreprises ont besoin, et afin de permettre au Canada d'être un leader de l'économie du savoir dans des domaines tels que l'énergie propre et la technologie spatiale.

## **Enseignement et recherche dans les établissements postsecondaires**

Au moment où les étudiants de niveau postsecondaire retournent en classe cet automne, ils constatent les retombées positives du Plan d'action économique du Canada dans les universités et les collèges, partout au pays. Le Programme d'infrastructure du savoir est doté de 2 milliards de dollars sur deux ans pour des projets d'infrastructure universitaire et collégiale (y compris des travaux de rénovation, d'entretien et de construction). La contribution fédérale à ces projets couvre jusqu'à la moitié des coûts admissibles qui seront engagés d'ici le 31 mars 2011, alors que les fonds restants proviennent d'autres partenaires.

Déjà, 56 projets sont terminés, et les travaux de planification, de conception, de construction et de rénovation liés à 421 autres projets sont en cours dans des collèges et des universités partout au Canada. La contribution du Programme d'infrastructure du savoir à ces projets totalise plus de 1,9 milliard de dollars, soit au-delà de 95 % du budget total du Programme.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans l'infrastructure des universités et des collèges

#### Projets achevés

- Le gouvernement du Canada a versé près de 2,8 millions de dollars au Nova Scotia Community College pour lui permettre de terminer la rénovation et la mise à niveau du campus de l'Institute of Technology. Ce projet comprend la création et l'amélioration de locaux destinés à l'apprentissage, aux services aux étudiants et à l'administration. Il améliorera également la sécurité et l'accessibilité sur le campus.
- La modernisation des bâtiments existants à l'Université de la Colombie-Britannique (campus Okanagan) pour l'installation d'un système géothermique permettra de tirer profit de l'énergie fournie par les grands aquifères de l'Okanagan, ce qui réduira sensiblement les émissions de CO<sub>2</sub>. Le projet s'inscrit dans les mesures souhaitées au campus Okanagan, visant à en faire le campus le plus durable en Amérique du Nord. Le gouvernement du Canada a injecté 1,4 million de dollars dans ce projet.
- Le Collège François-Xavier-Garneau à Québec a reçu 424 000 \$ du gouvernement du Canada pour moderniser ses trois laboratoires de chimie afin de pouvoir appliquer les plus récentes technologies, améliorer l'environnement d'apprentissage et satisfaire aux nouvelles normes de qualité. Les laboratoires modernes nouvellement équipés élargiront les possibilités d'expérimentation tout en assurant la sécurité.

#### Créer des emplois pour les Canadiens dès maintenant

- Le projet de renouvellement de l'infrastructure de l'édifice McNally/ campus Nord à l'Université Saint Mary's a permis de créer 61 emplois à temps plein jusqu'ici à Halifax, y compris des emplois de maçons, de démolisseurs, d'électriciens et de gestionnaires de construction.
- Le projet de milieu d'apprentissage ouvert à l'Université Athabasca en Alberta soutiendra l'emploi de 35 professionnels de la technologie de l'information pendant la durée du projet.
- La construction du Centre d'excellence des métiers et de la technologie au Collège Northern des arts appliqués et de la technologie, en Ontario, devrait créer 90 postes d'équivalents temps plein.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Investissements dans l'infrastructure des universités et des collèges *(suite)*

#### Créer les possibilités d'emploi de demain

- L'ajout du nouveau Centre de recherche et d'innovation à l'Université de Regina, en Saskatchewan, fournira des laboratoires de recherche modernes et des installations de soutien central pouvant accueillir 40 chercheurs principaux et 136 étudiants des cycles supérieurs et postdoctorants.
- La construction du nouvel établissement au campus de Fredericton du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick permettra d'accueillir jusqu'à 350 étudiants des programmes liés aux secteurs de la technologie de l'information, de la santé et des services personnels.
- Des travaux d'agrandissement à l'Université Grant MacEwan en Alberta visant à accueillir des programmes menant à l'obtention d'un diplôme en sciences procureront une capacité additionnelle et des installations de recherche améliorées, contribuant ainsi à rehausser le milieu d'apprentissage pour un nombre maximal de 11 000 étudiants par année.
- Le nouvel édifice des sciences de la vie de l'Université York, en Ontario, comprendra des salles de classe pouvant accueillir 1 215 étudiants à temps plein, ainsi que 24 laboratoires d'enseignement pour les étudiants de premier cycle. L'édifice abritera aussi des laboratoires de recherche et des bureaux pour 45 chercheurs à temps plein membres du corps professoral, et 135 assistants des deuxième et troisième cycles et chercheurs postdoctoraux.

Dans le budget de 2009, le gouvernement s'était engagé à verser un financement additionnel de 750 millions de dollars à la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) pour accélérer les investissements dans les installations et le matériel de recherche de pointe. Ce financement représente un investissement dans l'économie de demain, puisque l'infrastructure de recherche appuyée par la FCI soutiendra la création de nouvelles connaissances et offrira des expériences d'apprentissage précieuses à nos étudiants les meilleurs et les plus brillants.



La FCI a déjà consacré 150 millions de dollars de ce financement à 28 projets remarquables, dans le cadre de son concours de 2009, tandis qu'une somme de 600 millions appuiera les activités futures de la FCI. De cette somme, la FCI a annoncé que plus de 200 millions serviront à soutenir les infrastructures nouvelles et existantes qui favorisent la recherche de pointe, que plus de 180 millions serviront à attirer et à retenir les meilleurs chercheurs au monde et que plus de 30 millions seront réservés à un nouveau fonds destiné à financer les installations et le matériel de recherche dans les collèges et écoles polytechniques. Ces investissements favoriseront l'excellence de la recherche tout en renforçant la compétitivité économique à long terme du Canada.

D'autres détails sur l'attribution de la tranche non versée des 600 millions de dollars seront communiqués au cours des prochains mois.

## **Investir dans les sciences et la technologie**

Le gouvernement a haussé son soutien direct pour les sciences et la technologie au moyen d'investissements visant la modernisation des laboratoires fédéraux, l'amélioration de l'accès Internet à large bande et la recherche sur l'énergie propre et les technologies spatiales.

**Modernisation des laboratoires fédéraux :** Près de 250 millions de dollars ont été attribués pour mettre à niveau et moderniser des laboratoires fédéraux où sont menées des recherches dans un vaste éventail de domaines, dont la santé, l'alimentation et les ressources naturelles, après plusieurs années pendant lesquelles des travaux d'entretien ont été reportés ou suspendus. Les travaux de construction touchant près de la totalité des projets répertoriés, qui visent 14 ministères et organismes fédéraux, ont commencé ou sont terminés. Ces projets stimulent l'activité économique à court terme dans toutes les régions du Canada; ils permettent d'améliorer la capacité scientifique et technologique du Canada et contribuent à l'amélioration de la santé et de la sécurité des Canadiens.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets de modernisation de laboratoires fédéraux

- Des progrès notables peuvent être observés relativement aux projets de modernisation de six laboratoires judiciaires de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) à Vancouver, Edmonton, Regina, Winnipeg, Ottawa et Halifax, tous les projets devant être terminés d'ici février 2011. La somme de plus de 6,7 millions de dollars investie en 2010-2011 permettra à la GRC de prolonger la durée fonctionnelle de ces installations hautement prioritaires et d'appuyer les efforts qu'elle déploie pour assurer la sécurité des Canadiens.
- Les améliorations au Centre d'essais pour véhicules automobiles de Transports Canada, à Blainville, au Québec, continuent de progresser comme prévu et dans le respect des budgets alloués. Cet investissement de 14,2 millions de dollars dotera Transports Canada d'installations à la fine pointe de la technologie pour procéder à des essais de conformité et mener des recherches portant sur les nouveaux risques routiers.
- L'Agence de la santé publique du Canada investit plus de 24 millions de dollars sur deux ans dans le Centre scientifique canadien de santé humaine et animale à Winnipeg afin de répondre aux contraintes actuelles et d'aménager l'espace requis pour le traitement en laboratoire du nombre actuel et futur d'échantillons. Ce réaménagement renforcera la capacité du gouvernement de prévoir les menaces pour la santé publique et d'y répondre. Il appuiera également le travail de recherche sur les maladies infectieuses humaines et animales effectué par l'Agence canadienne d'inspection des aliments. La construction est déjà en cours, ce qui a permis de créer ou de maintenir près de 80 emplois. L'Agence de la santé publique du Canada travaille avec diligence afin de veiller à ce que le projet soit terminé d'ici le 31 mars 2011.

**Énergie propre et environnement :** Le Plan d'action économique a instauré le Fonds pour l'énergie propre, doté de 1 milliard de dollars, dont le mandat prévoit jusqu'à 150 millions pour la recherche-développement sur l'énergie propre et 850 millions pour des projets de démonstration. Les projets financés par le Fonds devraient contribuer à un plus grand déploiement de technologies d'énergie renouvelable et d'énergie propre.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets financés par le Fonds pour l'énergie propre

Jusqu'ici, le gouvernement a annoncé le financement de trois grands projets de démonstration de captage et de stockage du carbone (CSC) dans le cadre du Fonds pour l'énergie propre, soit :

- 120 millions de dollars pour le projet de démonstration Quest de Shell;
- 315,8 millions de dollars pour le projet Keephills de TransAlta visant à relier un système de CSC à une centrale thermique alimentée au charbon près d'Edmonton;
- 30 millions de dollars pour le projet de pipeline principal de l'Alberta pour le carbone.

Ces fonds s'ajoutent au soutien substantiel accordé au cours des années précédentes pour les projets de captage et de stockage du carbone, y compris l'Initiative écoÉNERGIE sur la technologie, et au financement d'autres activités de recherche, de développement et de mise en place de technologies. Au total, le gouvernement a annoncé un financement de plus de 800 millions de dollars à l'appui de projets de captage et de stockage du carbone.

Le gouvernement a aussi annoncé un financement pouvant atteindre 146 millions de dollars, dans le cadre du Fonds pour l'énergie propre, pour 19 projets de démonstration d'énergie renouvelable et d'énergie propre dans l'ensemble du Canada, par exemple des solutions énergétiques intégrées pour les collectivités, l'utilisation de la technologie des réseaux d'électricité intelligents et des applications d'énergie renouvelable faisant appel aux technologies solaire, éolienne, marémotrice et géothermique.

À ce jour, on a annoncé l'octroi de plus de 610 millions de dollars de fonds fédéraux pour des projets particuliers relevant du Fonds pour l'énergie propre. De plus, en réponse à la demande sans précédent suscitée par le programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, 205 millions provenant du Fonds pour l'énergie propre servent à financer jusqu'à 120 000 autres rénovations éconergétiques dans des habitations canadiennes.



**Internet à large bande :** Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, 225 millions de dollars sur trois ans ont été accordés à Industrie Canada pour élaborer et mettre en œuvre une stratégie visant à étendre les services à large bande au plus grand nombre possible de ménages canadiens actuellement non desservis ou mal desservis à ce chapitre.

*Large bande Canada : Un milieu rural branché* constitue la composante la plus importante de cette stratégie. Jusqu'ici, 77 projets ont obtenu une approbation de financement conditionnelle dans le cadre de ce programme totalisant 110 millions et qui devrait étendre l'accès à large bande à environ 222 000 foyers. D'autres projets seront annoncés dans les prochaines semaines. En outre, dans le cadre du Programme d'accès communautaire, le gouvernement versera 28 millions pour élargir l'accès abordable à Internet à des milliers de Canadiens dans les écoles, centres communautaires et bibliothèques.

**Agence spatiale canadienne :** Le Plan d'action économique a aussi affecté 110 millions de dollars sur trois ans à l'Agence spatiale canadienne afin d'appuyer le leadership continu du Canada dans la conception et la construction d'appareils de robotique spatiale. De cette somme, environ 53 millions seront dépensés en 2010-2011 pour la mise au point du bras spatial Canadarm de prochaine génération et la recherche sur la mobilité en surface pour l'exploration. Ces fonds servent à ouvrir de nouvelles perspectives pour les entreprises canadiennes innovatrices ainsi qu'à créer des emplois pour les employés hautement qualifiés. Le nouveau financement servira aussi à appuyer la préparation des astronautes canadiens en vue de futures missions spatiales internationales, par exemple l'astronaute Chris Hadfield, qui prendra les commandes de la Station spatiale internationale en 2012.

**Inforoute Santé du Canada :** Le Plan d'action économique a affecté 500 millions de dollars à Inforoute Santé du Canada en vue de réaliser, d'ici 2010, l'objectif d'établir des dossiers de santé électroniques pour la moitié des Canadiens, et d'accélérer la mise sur pied de systèmes de dossiers médicaux électroniques à l'intention des médecins. Inforoute Santé du Canada travaille de concert avec les provinces et les territoires afin de déterminer le moment et la meilleure façon d'investir ces fonds. Le gouvernement a procédé au transfert de 500 millions qui avait été annoncé dans le budget de 2009. Cet investissement rehaussera la sûreté, la qualité et l'efficacité du système de soins de santé, en plus de créer des milliers d'emplois viables axés sur le savoir partout au Canada. Jusqu'ici, Inforoute a dépensé 7 millions et elle a engagé 340 millions pour appuyer les systèmes de dossiers de santé électroniques dans les cabinets de médecins et pour intégrer des points de service pour les hôpitaux, pharmacies, établissements de soins communautaires et patients. Les fonds inutilisés en 2009-2010 ont été réaffectés à l'exercice 2010-2011.



Tableau 2.4.2

**Créer l'économie de demain**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées	Mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Investir dans l'éducation et la recherche postsecondaires</b>			
Améliorer l'infrastructure des collèges et des universités	991	996	996
Fondation canadienne pour l'innovation	–	50	50
Institut d'informatique quantique	17	17	17
Infrastructure de recherche dans l'Arctique	32	52	52
Programme de bourses d'études supérieures du Canada	35	35	35
Programme de stages en recherche-développement industrielle	3	1	1
<b>Investir dans les sciences et la technologie</b>			
Modernisation des laboratoires fédéraux	85	157	157
Fonds pour l'énergie propre <sup>1</sup>	65	282	275
Indicateurs canadiens de durabilité de l'environnement	8	–	–
Accroître l'avantage du Canada dans le domaine du nucléaire	285	–	–
Industrie spatiale canadienne	10	53	39
Inforoute Santé du Canada	–	500	500
Élargir l'accès aux services à large bande dans les collectivités rurales	20	180	123
<b>Total – Créer l'économie de demain</b>	<b>1 550</b>	<b>2 323</b>	<b>2 245</b>

<sup>1</sup> Une somme de 205 millions de dollars du financement de 2009-2010 et de 2010-2011 (décrit dans le budget de 2009 sous la rubrique « Passer à une économie reposant sur l'énergie verte ») a été affectée au programme écoÉNERGIE Rénovation – Maisons, pour appuyer 120 000 rénovations éconergétiques additionnelles.

Appuyer les industries  
et les collectivités







## **Appuyer les industries et les collectivités**

Le Plan d'action économique du Canada prévoit plus de 13 milliards de dollars pour créer et conserver des emplois dans les régions, les collectivités et les industries du Canada les plus durement touchées par le ralentissement marqué de l'économie. Il s'agit notamment de mesures ciblées à l'intention de secteurs traditionnels comme la foresterie, l'agriculture et la fabrication, qui jouent un rôle essentiel dans l'économie de bon nombre de nos collectivités. Ce soutien aidera ces industries à investir pour assurer leur prospérité à long terme et contribuera à engendrer de nouveaux débouchés ainsi qu'à créer de l'emploi pour les Canadiens de toutes les régions du pays.



Tableau 2.5.1

**Appuyer les industries et les collectivités**

	2009- 2010	2010- 2011	Total
	(M\$, comptabilité de caisse)		
<b>Aide aux industries</b>			
Foresterie	59	108	167
Agriculture	14	104	118
Exploration minière	70	-15	55
Petites entreprises	166	195	361
Tourisme	136	151	287
Construction navale	82	93	175
Culture	150	183	333
Allègements fiscaux et tarifaires			
Déduction pour amortissement accéléré – Ordinateurs	340	355	695
Allègements tarifaires – Machines et matériel	76	81	169
Total partiel – Aide aux industries	1 093	1 255	2 348
<b>Aide aux collectivités</b>			
Aider toutes les régions à connaître la prospérité	596	830	1 426
Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones	135	186	321
Total partiel – Aide aux collectivités	731	1 015	1 747
<b>Total – Appuyer les industries et les collectivités</b>	<b>1 824</b>	<b>2 271</b>	<b>4 095</b>
Aide fédérale au secteur de l'automobile	9 155		9 155
<b>Total – Appuyer les industries et les collectivités</b>	<b>10 979</b>	<b>2 271</b>	<b>13 250</b>
Composante ontarienne de l'aide au secteur de l'automobile	4 578		4 578
<b>Total – Avec les contributions provinciales</b>	<b>15 557</b>	<b>2 271</b>	<b>17 827</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué. La valeur des mesures de stimulation correspond aux décaissements prévus. L'impact budgétaire des mesures pourrait être moindre puisque certaines dépenses se rapportent à des coûts de construction et de rénovation d'actifs fédéraux (seul l'amortissement est alors comptabilisé dans le budget) et à des prêts accordés à des tiers (l'impact budgétaire se limite alors aux cas où il y a un risque de perte).

**Aide aux collectivités :** Le gouvernement continue d'aider les collectivités vulnérables, notamment par des initiatives telles que le Fonds d'adaptation des collectivités, doté de 1 milliard de dollars. Environ 1 600 projets financés par le Fonds sont en cours ou terminés dans l'ensemble du Canada, ce qui représente plus de 90 % du total du financement sur deux ans.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets du Fonds d'adaptation des collectivités

- Le gouvernement a fourni plus de 925 000 \$ à la Scotian Gold Cooperative Ltd. de Coldbrook (Nouvelle-Écosse) pour l'expansion de ses installations d'entreposage à environnement contrôlé. Ces travaux lui permettront de recevoir de plus grands volumes de récoltes grâce à la création de 4 500 bacs d'entreposage supplémentaire pour les fruits frais, de sorte que la coopérative puisse améliorer la qualité des produits. Un nouveau poste permanent a été créé pour traiter le volume accru, et environ 35 personnes ont été engagées pendant les travaux de construction. Le projet a en outre assuré la viabilité de 725 emplois directs à plein temps et d'emplois saisonniers pour les 30 fermes membres de la coopérative.
- La Coopérative forestière Girardville au Québec a reçu 200 000 \$ pour la nouvelle conception d'un immeuble existant, ce qui lui permettra de commencer à transformer et à commercialiser des épices naturelles provenant de diverses plantes de la forêt boréale. Il est prévu que les travaux de construction de ce projet créeront 15 emplois saisonniers et préserveront 15 emplois saisonniers existants.
- La Ville de North Bay en Ontario a reçu 200 000 \$ pour l'excavation d'un terrain municipal jouxtant un parc de 30 acres le long du secteur riverain de la ville. Le terrain devrait servir à la construction d'un hôtel et d'un centre de conférences. Ce projet a créé 20 emplois à court terme dans les domaines de la construction, de la gestion de projet et de l'ingénierie. L'hôtel et le centre de conférences devraient créer jusqu'à concurrence de 100 postes à temps plein et profiter aux entreprises du secteur touristique, comme des magasins de détail, des stations-services et des institutions financières.
- Le gouvernement a accordé 3,0 millions de dollars au Niagara Interactive Media Cluster à St. Catharines (Ontario) pour l'expansion de ses installations de formation et de son incubateur d'entreprises. Ces travaux d'expansion aideront à créer de nouvelles entreprises et à établir des liens entre les partenaires de l'industrie, des organisations de développement économique et des établissements d'enseignement secondaire. En particulier, l'université Brock et le collège Niagara intégreront la technologie fournie par les nouvelles installations à leurs programmes de cours et de formation, de sorte que les étudiants puissent poursuivre leurs études et voir leurs travaux se transformer en emplois, en projets commerciaux et en d'autres formes de collaboration. Le projet a créé l'équivalent de 18 emplois à temps plein.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples de projets du Fonds d'adaptation des collectivités *(suite)*

- Le Northern Manitoba Sector Council a obtenu 297 000 \$ pour la mise au point d'une installation d'éducation industrielle et professionnelle dans le domaine des sciences minérales à Thompson (Manitoba) en collaboration avec des partenaires clés du secteur privé. Plus de cinq années-personnes ont été créées pour des chômeurs de la région. Le projet visait à promouvoir les carrières en minéralurgie pour les jeunes et les jeunes adultes de la région. En tout, 30 étudiants reçoivent présentement la formation et pourront bientôt profiter de débouchés dans l'industrie minière ou poursuivre leurs études, car ils ont obtenu des crédits universitaires pour leurs études.

L'Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario (FedDev Ontario) s'est engagée à faire des investissements stratégiques de 247 millions de dollars sur deux ans pour appuyer la création d'emplois et la croissance économique de la région qu'elle dessert. Ainsi, 44 millions ont été engagés sur deux ans dans le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada pour soutenir les petites et moyennes entreprises à fort coefficient de recherche-développement dans la région. De plus, le gouvernement a investi 50 millions par l'entremise de la Banque de développement du Canada pour que les entreprises du Sud de l'Ontario aient davantage accès à des capitaux de risque. En outre, FedDev Ontario a investi, dans le cadre du Programme de développement du Sud de l'Ontario, dans des projets comme le Programme SMART de Manufacturiers et Exportateurs du Canada et MITACS Inc., un réseau national de recherche reliant les entreprises et les organisations canadiennes à la prochaine génération de travailleurs qualifiés.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Initiatives de développement économique dans le Sud de l'Ontario

FedDev Ontario a récemment engagé des fonds dans de nombreuses initiatives, dont les suivantes :

- Italian Home Bakery Ltd., un transformateur de pains et de petits pains artisanaux de style européen dans la région du Grand Toronto, a reçu une contribution remboursable de près de 1,4 million de dollars pour agrandir ses installations actuelles et accroître sa productivité en achetant du nouveau matériel. L'entreprise s'attend à ce que l'investissement crée 45 nouveaux emplois, augmente la distribution sur le marché et fasse mieux connaître les produits offerts.
- Le Sud de l'Ontario consolidera sous peu sa position comme centre de recherche médicale de premier plan et profitera des nouveaux emplois qui découleront des travaux de développement du système chirurgical robotisé KidsArm, une première mondiale en son genre dans le domaine de la technologie pédiatrique. Une contribution de 10 millions de dollars du Programme de développement du Sud de l'Ontario a été versée au Centre for Image-Guided Innovation and Therapeutic Intervention du Hospital for Sick Children (SickKids) pour l'achat du matériel de base qui sera adapté au système KidsArm. Ce projet devrait créer plus de 80 emplois dans les domaines de la recherche, de l'ingénierie et de la fabrication au centre et dans les entreprises partenaires qui fourniront le matériel d'imagerie, de robotique et de simulation. À l'achèvement du projet, SickKids commercialisera la technologie pour obtenir des revenus qu'il réinvestira dans d'autres travaux de recherche à l'hôpital, ce qui appuiera l'innovation à long terme.

**Secteur de l'automobile :** Le secteur de l'automobile a été rudement éprouvé au cours des deux dernières années. Les gouvernements du Canada et de l'Ontario, en étroite collaboration avec le gouvernement des États-Unis, ont pris d'importantes mesures pour aider ce secteur à surmonter ses difficultés. Ils ont notamment fourni une aide conjointe aux processus de restructuration de Chrysler et de General Motors grâce à des prêts et à un financement de débiteur-exploitant.

Une part de 2,9 milliards de dollars du financement total de 3,7 milliards promis à Chrysler par le Canada et l'Ontario a été déboursée à ce jour. Chrysler a cessé d'avoir recours à la protection de la loi sur les faillites le 10 juin 2009. À titre de contrepartie additionnelle pour avoir consenti des prêts à Chrysler, le Canada et l'Ontario ont obtenu une part de 2 % des capitaux propres de la société restructurée.



La totalité de la somme de 10,8 milliards de dollars promise à General Motors par le Canada et l'Ontario a été déboursée. General Motors a cessé d'avoir recours à la protection de la loi sur les faillites le 10 juillet 2009. Le Canada et l'Ontario ont reçu une participation totale de 11,7 % dans l'entreprise restructurée ainsi que des actions privilégiées d'une valeur de 403 millions de dollars américains. Le 20 avril 2010, General Motors avait remboursé intégralement, avant l'échéance, le prêt provisoire de 1,5 milliard de dollars consenti par le Canada et l'Ontario. Le 18 août, la société a déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada et des États-Unis une version provisoire de son prospectus pour la tenue d'un premier appel public à l'épargne, montrant ainsi qu'elle est sur la voie de la relance.

L'aide fournie par les gouvernements du Canada et de l'Ontario au secteur de l'automobile a aidé à sauver des emplois dans les collectivités durement touchées.

**Secteur forestier :** Le ralentissement de l'économie mondiale et l'effondrement du marché du logement aux États-Unis ont créé des difficultés pour le secteur forestier. Dans le cadre du Plan d'action économique, Ressources naturelles Canada s'est vu octroyer 170 millions de dollars sur deux ans en vue de soutenir les initiatives pour favoriser l'innovation et la diversification des marchés dans le secteur forestier, y compris des projets de recherche et de démonstration de nouveaux produits forestiers, et pour aider les entreprises forestières à commercialiser des produits novateurs à l'étranger afin de créer et de protéger des emplois.

Depuis la parution du Plan d'action économique, le gouvernement a annoncé la mise sur pied d'un programme de 1 milliard de dollars afin d'améliorer la performance environnementale du secteur des pâtes et papiers. En effet, le Programme d'écologisation des pâtes et papiers permettra aux usines de pâtes et papiers de toutes les régions, en particulier la Colombie-Britannique, le Québec et l'Ontario, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, tout en les aidant à devenir des chefs de file dans la production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse.

Ces mesures aident de nombreuses usines partout au Canada à accroître leur compétitivité et à créer et à préserver des emplois. Elles s'ajoutent à l'importante aide financière fournie au secteur forestier par Exportation et développement Canada.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide au secteur forestier

Le secteur forestier, une composante importante de l'économie canadienne, constitue l'assise économique de nombreuses régions.

Les entreprises de produits forestiers du Canada ont dû faire face à de fortes pressions concurrentielles, notamment la compétition accrue de producteurs de pays à faibles coûts de production, des coûts plus élevés pour leurs intrants et l'énergie, un dollar canadien en fluctuation et une faible productivité. Le gouvernement a mis en œuvre d'importantes mesures de soutien, notamment dans le cadre du Plan d'action économique, pour aider le secteur à relever ces défis, à devenir plus compétitif et à créer des emplois. Voici des exemples :

- Depuis 2008, Exportation et développement Canada a mis des services financiers totalisant près de 39 milliards de dollars à la disposition des entreprises forestières situées au Canada. Au cours de la même période, la Banque de développement du Canada a consenti des prêts totalisant plus de 380 millions de dollars aux entreprises forestières canadiennes.
- Le Programme d'écologisation des pâtes et papiers de 1 milliard de dollars, dont la mise sur pied a été annoncée en juin 2009, permettra à des usines de pâtes et papiers de toutes les régions du Canada d'investir dans de nouvelles technologies qui amélioreront le rendement énergétique et la performance environnementale, ce qui les aidera à devenir des chefs de file en matière de production d'énergie renouvelable à partir de la biomasse tout en créant et en préservant des emplois dans leurs collectivités. Par exemple, l'usine de pâtes et papier Celgar, à Castlegar (Colombie-Britannique), recevra 40 millions de dollars pour son projet d'énergie verte, ce qui lui permettra de tirer parti des déchets de chaleur, d'augmenter la production de vapeur produite par les déchets de chaleur et d'accroître sa capacité de production de bioénergie grâce à l'installation d'une nouvelle turbine de 48 megawatts. Le projet devrait créer 145 emplois à temps plein dans la région pendant la période de construction de sept mois.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide au secteur forestier *(suite)*

- L'Équipe spéciale Canada-Québec pour le secteur forestier a été créée en avril 2009 afin de relever les défis auxquels l'industrie forestière québécoise est confrontée. Jusqu'ici, ses travaux ont mené à la conclusion de six accords d'une valeur de 200 millions de dollars, annoncés en mai 2009, à l'appui des activités de sylviculture au Québec. En juillet 2009, on annonçait la conclusion d'autres accords de 30 millions pour la restauration des ponts et ponceaux sur les terres publiques du Québec. Cette activité permettra d'accroître le développement des terres et l'exploitation des ressources naturelles. Le gouvernement du Canada dépensera 115 millions pour ces deux initiatives, par l'entremise du Fonds d'adaptation des collectivités. Ces accords ont créé et ont préservé plus de 4 800 emplois dans des collectivités touchées à la fois par le ralentissement économique et par les défis particuliers que connaît le secteur forestier.
- Le 17 juin 2010, le gouvernement du Canada a lancé l'Initiative ponctuelle de renforcement des économies forestières du Québec, dotée de 100 millions de dollars. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'en mars 2013, vise à élargir et à diversifier les activités économiques des collectivités touchées par les défis du secteur forestier et cible surtout les petites et moyennes entreprises. Les projets qui touchent le développement de nouveaux débouchés sur les marchés, l'amélioration de la productivité, l'innovation et la commercialisation, la conversion de la biomasse, les plans de rétablissement et les activités connexes figurent parmi ceux qui seront ciblés.

**Tourisme :** En 2010-2011, le Programme fédéral des manifestations touristiques de renom remettra quelque 39 millions de dollars à des festivals et à des événements pour stimuler l'économie et aider à faire la promotion du Canada en tant que destination mondiale de choix. Ces fonds soutiendront 47 festivals et événements de renom partout au Canada, comme le Royal Nova Scotia International Tattoo à Halifax, le Festival d'été de la ville de Québec, Luminato à Toronto, le Royal Manitoba Winter Fair à Brandon ainsi que le World Ski and Snowboard Festival à Whistler.

En outre, le gouvernement du Canada dépensera jusqu'à 8 millions de dollars par l'entremise de la Commission canadienne du tourisme (CCT) au titre d'activités promotionnelles additionnelles dans les secteurs internationaux prioritaires pour l'industrie canadienne du tourisme.



Grâce aux fonds du Plan d'action économique, la CCT a également élaboré des campagnes de commercialisation nationales et internationales primées visant à attirer plus de visiteurs au Canada, tablant ainsi sur le succès spectaculaire des Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver.

Les immenses parcs nationaux et les nombreux lieux historiques nationaux du Canada contribuent à attirer chaque année de nombreux visiteurs de l'étranger et génèrent une activité économique importante tout en permettant aux Canadiens de mieux connaître leur patrimoine naturel. Le Plan d'action économique a affecté 150 millions de dollars sur deux ans à Parcs Canada pour la construction et l'amélioration de ses installations, notamment les centres d'accueil et les terrains de camping, ainsi que des routes dans des parcs nationaux et dans des lieux historiques nationaux de tout le pays. Ces fonds ont maintenant été intégralement consacrés à plus de 215 projets tels que la création d'un nouveau sentier d'interprétation et des installations d'accueil au Site canadien des pingos, un lieu historique national sur la côte de l'Océan arctique. Ce projet de 1,1 million de dollars, élaboré en collaboration avec les Inuvialuit, permettra aux résidents de Tuktoyaktuk et aux visiteurs du monde entier de connaître les caractéristiques géologiques qui symbolisent le Nord canadien.

**Agriculture :** Depuis le lancement du Plan d'action économique, le gouvernement a travaillé étroitement avec les agriculteurs, l'industrie agro-alimentaire, les provinces et les territoires pour mettre en œuvre les mesures du plan, visant le secteur agricole.

- Jusqu'ici, 172 millions de dollars ont été attribués à des initiatives pluriannuelles dans le cadre du Fonds Agri-flexibilité. De nouvelles initiatives seront annoncées par suite des travaux que le gouvernement entreprend de concert avec ses partenaires provinciaux, et du secteur territoriaux au cours des trois années du programme afin d'aider celui-ci à s'adapter aux pressions et à devenir plus concurrentiel..
- Les investissements dans les abattoirs et les installations de conditionnement de viande bovine, dans le cadre du Programme d'amélioration de l'abattage, seront accélérés au cours des deux années restantes du programme. Le budget de 2010 prévoyait 10 millions de dollars de plus. Jusqu'ici, 54 millions de dollars ont été engagés au total sur trois ans, et 18 projets ont été approuvés. La totalité du financement disponible au cours du présent exercice, soit 31 millions de dollars, a déjà été engagée.



- Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi canadienne sur les prêts agricoles* à l'été 2009, on a accordé 2 828 prêts totalisant 152,4 millions de dollars. De ces prêts, 201, d'une valeur totale de 17,7 millions de dollars, ont été accordés à des agriculteurs débutants, et la valeur de 45 prêts a dépassé 250 000 \$.
- Le 1<sup>er</sup> janvier 2010, le gouvernement a transféré l'exécution du programme Agri-stabilité à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan afin d'aider à simplifier les démarches administratives pour les agriculteurs.

En plus des mesures prévues dans le Plan d'action économique, le gouvernement continue d'aider la compétitivité à long terme du secteur au moyen des mesures suivantes :

- Efforts de libéralisation des marchés et d'accroissement des débouchés pour les agriculteurs et exportateurs canadiens grâce à de nombreuses missions à l'étranger. Ces dernières ont réussi : à ouvrir le marché de bœuf et du bétail en Colombie; à conclure un accord d'expansion des exportations canadiennes de légumineuses vers l'Inde; à conclure un accord avec la Chine pour qu'elle rouvre son marché au bœuf et au porc canadiens; et à élargir les possibilités d'exportation clés et à regagner l'accès intégral au bœuf canadien dans les principaux marchés d'exportation de Hong Kong.
- Mesures rapides en partenariat avec les gouvernements de la Saskatchewan, de l'Alberta et du Manitoba pour soutenir les producteurs de grains touchés par des inondations ou des conditions d'humidité excessive ce printemps et cet été. Une somme pouvant atteindre 450 millions de dollars sera fournie dans le cadre du programme Agri-relance pour protéger, rétablir et gérer les terres arables touchées.
- Outre cette aide ciblée, les programmes fédéraux-provinciaux de gestion des risques de l'entreprise, comme Agri-protection (assurance-récoltes), Agri-stabilité et Agri-investissement, aideront considérablement les agriculteurs à gérer les répercussions de cette catastrophe naturelle à titre de première ligne de défense pour combler les déficits.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide à l'agriculture

- Les projets suivants sont au nombre de ceux financés par le Fonds Agri-flexibilité, d'une durée de cinq ans : 3,5 millions de dollars pour déterminer la prévalence au Canada de la tremblante du mouton, une maladie neurologique mortelle pour ces animaux; 7,8 millions pour une stratégie ciblée d'accès aux marchés qui garantira un accès libre et équitable des producteurs canadiens de canola à des marchés étrangers; et des initiatives ciblées de promotion de la marque Canada au Mexique, au Japon et en Corée du Sud afin de stimuler la demande de produits canadiens. De plus, une somme de 33 millions sera consacrée sur cinq ans à des projets menés en partenariat avec les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.
- Dans le cadre du Programme d'amélioration de l'abattage, le gouvernement verse 2,09 millions de dollars à Ryding Regency Meat Packers Limited à Toronto pour l'installation de systèmes plus efficaces sur ses lignes de production et d'un système de suivi informatique modernisé. Ce financement aidera l'usine à réduire ses coûts, à accroître son efficacité et à être plus à même de conquérir de nouveaux marchés spécialisés pour les agriculteurs à l'échelle locale et mondiale.

**Petites entreprises :** Les nombreuses petites et moyennes entreprises (PME) innovatrices du Canada représentent un apport important pour notre économie : elles offrent de nouveaux produits et services, mettent au point des technologies d'avant-garde et créent des emplois pour de jeunes diplômés hautement qualifiés. Le Plan d'action économique prévoyait 200 millions de dollars sur deux ans pour le Programme d'aide à la recherche industrielle du Conseil national de recherches Canada, afin de l'aider à élargir temporairement ses initiatives destinées aux PME. Le Conseil a entièrement engagé les 200 millions disponibles en 2009-2010 et en 2010-2011 pour aider les entreprises à innover et à embaucher de nouveaux diplômés de niveau postsecondaire. En 2009-2010, les résultats du Programme ont dépassé les objectifs du Conseil : les contributions versées aux PME ont été réparties entre 1 355 entreprises et ont soutenu 5 262 emplois, alors que son Programme emploi jeunesse a appuyé 488 diplômés travaillant dans 386 entreprises d'un bout à l'autre du Canada.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide aux petites entreprises

Grâce au Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), le gouvernement aide les PME à investir dans la recherche et l'innovation et à créer des emplois de haut calibre. Par exemple :

- HootSuite Media Inc., une jeune entreprise de Vancouver, a récemment obtenu une contribution de 250 000 \$ du PARI pour améliorer sa plateforme technologique et poursuivre sa croissance impressionnante. L'entreprise compte maintenant l'équivalent de plus de 20 employés à temps plein et a attiré des fonds d'investissement.
- Accurate Glass Ltd., une entreprise de fabrication de fenêtres et de portes en fibre de verre de Winnipeg, a reçu plus de 160 000 \$ pour deux projets. Le premier vise la mise au point d'un système intégré d'information sur la conception, la commercialisation, la vente et la fabrication de produits pour accroître la productivité, et le second, la mise en œuvre de techniques et de processus de fabrication sans gaspillage pour accroître l'efficacité et la rentabilité. Deux nouveaux membres de l'équipe technique ont été engagés directement pour exécuter ces projets.
- Memory Experts International de Montréal a reçu 350 000 \$ du PARI pour élaborer un dispositif qui transforme tout système partagé, tout ordinateur personnel ou tout autre ordinateur non sécurisé en un environnement de travail à technologie de l'information (TI) pleinement sécurisé. Les fonds ont aidé l'entreprise à engager de nouveaux experts et à conserver son équipe de TI de 19 personnes durant la période de ralentissement économique. Le projet est sur le point de se terminer, et des versions bêta ont déjà été remises à des clients importants.
- Avalon Microelectronics Inc., située à Mount Pearl (Terre-Neuve-et-Labrador), développe des microprocesseurs personnalisés pour les systèmes de transmission des télécommunications. Les conseils et le financement fournis par le PARI au cours des deux dernières années, d'une valeur de 660 000 \$, ont aidé l'entreprise à mettre au point des innovations relatives à ses produits et ont appuyé l'embauche de deux jeunes diplômés.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide aux petites entreprises *(suite)*

Le régime fiscal procure une aide appréciable aux petites entreprises sous forme de taux moins élevés d'impôt sur le revenu des sociétés, de mesures incitatives pour les investisseurs, d'aide financière bonifiée pour la recherche-développement et de simplification des mesures de conformité aux lois aux règlements.

Depuis 2006, le gouvernement a instauré un grand nombre de mesures fiscales à l'appui de l'investissement, de l'innovation et de la croissance chez les petites entreprises, dont les suivantes :

- Pour aider les petites entreprises à conserver une plus grande part de leurs bénéfices à des fins d'investissement, d'expansion et de création d'emplois, le taux d'imposition des petites entreprises a été ramené de 12 % à 11 % en 2008. Le montant de revenu donnant droit à ce taux inférieur est passé de 300 000 \$ à 400 000 \$ en 2007, puis à 500 000 \$ en 2009.
- Pour stimuler les investissements dans les petites entreprises, le budget de 2007 a augmenté l'exonération cumulative des gains en capital sur les actions de petites sociétés admissibles, la faisant passer de 500 000 \$ à 750 000 \$. Il s'agissait de la première hausse depuis 1988.
- L'aide à la recherche-développement par l'entremise du Programme d'encouragements fiscaux à la recherche scientifique et au développement expérimental a été bonifiée dans le budget de 2008. Le montant des dépenses admissibles au crédit d'impôt remboursable bonifié est passé à 3 millions de dollars, et l'admissibilité a été étendue aux entreprises de taille moyenne grâce à l'augmentation des limites de capital et de revenu imposable applicables.
- Pour que les propriétaires de petites entreprises puissent consacrer plus de temps à faire prospérer leurs entreprises, le gouvernement s'est acquitté d'un engagement qu'il avait pris dans le budget de 2007 et a réduit de 20 % les tracasseries administratives imposées aux entreprises canadiennes.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Exemples d'aide aux petites entreprises (suite)

Le budget de 2010 comportait de nombreuses mesures qui aident les PME canadiennes à prospérer, notamment celles qui suivent :

- L'obligation de déclarer des opérations, en vertu de l'article 116 de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, a été éliminée dans le cas d'investissements comme ceux effectués par des fonds de capital de risque non-résidents dans des entreprises canadiennes typiques de haute technologie.
- La nouvelle commission pour la réduction des tracasseries administratives a été constituée pour examiner la réglementation fédérale et réduire les coûts d'observation des lois et règlements pour les petites entreprises.
- Le nouveau Comité consultatif sur la petite entreprise et l'entrepreneurship, formé de membres du secteur privé, a été mis sur pied et chargé de formuler des conseils sur les moyens d'améliorer davantage l'accès des entreprises à l'information et aux programmes fédéraux.
- Le nouveau Programme d'innovation et de commercialisation dans les petites et moyennes entreprises octroiera 40 millions de dollars pour aider les ministères fédéraux à faire la démonstration de nouveaux produits conçus par des PME.

**Construction navale :** Le Plan d'action économique a affecté 175 millions de dollars à la Garde côtière canadienne pour l'achat de 98 nouveaux navires et la réfection de 40 grands navires existants. Ce financement du Plan d'action a été entièrement engagé. Au 31 mars 2010, 82 millions avaient été dépensés pour différents projets, dont l'acquisition de 45 petits navires et la réalisation de travaux de réparation et de remise à niveau à de grands navires totalisant plus de 61 millions. En 2010-2011, 93 millions de dollars supplémentaires ont été engagés.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Aide à la construction navale

- Des contrats totalisant 11,3 millions de dollars ont été conclus relativement à 59 des 60 nouveaux petits navires prévus. Jusqu'à présent, 45 bateaux ont été livrés à la Garde côtière canadienne à Victoria (Colombie-Britannique), à Halifax (Nouvelle-Écosse) et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).
- Les travaux de construction de 30 nouvelles barges d'intervention environnementale sont commencés; les contrats à cet égard totalisent 11,5 millions de dollars. Les barges seront livrées à la Garde côtière canadienne à Vancouver (Colombie-Britannique), à Prescott (Ontario), à Québec (Québec), à Halifax (Nouvelle-Écosse), et à St. John's (Terre-Neuve-et-Labrador).
- Un processus d'appel d'offres concurrentiel pour la construction de 5 embarcations de sauvetage motorisées de 47 pieds s'est soldé par l'octroi d'un contrat de 18,7 millions de dollars à Victoria Shipyard Ltd. le 4 août 2009. La première des embarcations est terminée et a subi avec succès des essais à quai et en mer. Deux autres embarcations devraient être terminées et livrées à la Garde côtière canadienne à la fin de l'automne 2010, et les deux dernières devraient être livrées en mars 2011.
- Les navires de la Garde côtière canadienne (NGCC) Bartlett et Limnos ont repris du service après le parachèvement des travaux de prolongation de leur vie utile. En 2010-2011, un contrat de 5,6 millions de dollars a été octroyé à Allied Shipbuilders, de North Vancouver (Colombie-Britannique), pour le principal volet des travaux de prolongation de la vie utile du NGCC Tanu, et les travaux ont commencé au chantier. Les travaux de prolongation de la vie utile du NGCC Cape Roger ont été octroyés à Seaway Marine au début de septembre et doivent commencer en octobre 2010.

**Culture :** Le gouvernement a effectué des investissements sans précédent dans les industries culturelles du Canada, ce qui a permis de créer des emplois et d'appuyer l'économie créative. Au cours de la dernière année, le gouvernement a établi une orientation pour aider nos industries de la création à manœuvrer dans la conjoncture économique et technologique en évolution. Le Plan d'action économique prévoyait le versement direct de sommes aux artistes et aux organismes culturels du pays.



Le gouvernement a modernisé de nombreux programmes, dont le Fonds des médias du Canada, pour les aider à passer à l'ère numérique. Il a notamment stabilisé le financement de programmes qui soutiennent les secteurs de la musique et des livres, et a nettement augmenté le financement du Conseil des Arts du Canada; le niveau de financement de cet organisme est le plus élevé de son histoire.

Le Plan d'action économique du Canada prévoyait plus de 335 millions de dollars à l'appui de la culture et des arts. Le gouvernement reconnaissait ainsi l'importance des institutions artistiques du pays, le rôle qu'elles jouent dans la vie des Canadiens et leur contribution à l'économie. Le gouvernement a réalisé les progrès suivants dans la mise en œuvre de programmes de stimulation économique liés à la culture :

- Le Fonds du Canada pour les espaces culturels a dépensé 30 millions de dollars sur les 30 millions prévus pour l'infrastructure culturelle en 2009-2010 et a engagé 25 millions sur les 30 millions disponibles en 2010-2011, pour 119 projets répartis d'un bout à l'autre du Canada.
- En mars 2010, le Fonds des médias du Canada pour la formation dans le secteur des arts avait versé au total 6 millions de dollars à 27 organisations et, en 2010-2011, il a versé au total 11 millions à 34 organisations à l'appui d'institutions artistiques canadiennes du plus haut calibre, afin de leur permettre de former les artistes les plus prometteurs en vue de leur permettre de faire carrière dans ce secteur.
- Le 31 mars 2010, 13,9 millions de dollars ont été transférés à Postes Canada, ce qui a aidé plus de 1 000 entreprises du domaine des magazines et des journaux communautaires canadiens à poster 169 millions d'exemplaires de leurs publications à des lecteurs canadiens de toutes les régions du pays. En 2010-2011, le programme remanié a versé, en juin, 15 millions de dollars à 928 magazines et journaux communautaires canadiens pour les aider à distribuer des publications aux Canadiens.
- En 2009-2010, un investissement de 100 millions de dollars dans le Fonds canadien de télévision a soutenu des projets menés en partenariat avec l'industrie de la radiodiffusion en vue de la production d'émissions de télévision de grande qualité et nettement canadiennes, dont la série dramatique Flashpoint. Les 100 millions de dollars remis en 2010-2011 appuieront des investissements semblables.



## Le Plan d'action économique du Canada : À l'œuvre pour les Canadiens



### Aide à la culture

- 250 000 \$ pour la rénovation du Quai 21 à Halifax. Si l'on tient compte des autres contributions financières, ce projet de 527 891 \$ a créé 20 emplois à court terme et 3,5 emplois permanents
- 717 443 \$ pour la construction du nouveau Centre international de recherche et de création en danse et en arts connexes à Montréal, destinés à la création de locaux de travail, d'hébergement et d'administration pour les danseurs. Si l'on tient compte des autres contributions financières, ce projet de 3,3 millions de dollars entraîne la création de 20 emplois à court terme et de 20 emplois à long terme.

**Exploitation minière :** Les vastes ressources minières du Canada sont riches en potentiel économique. La promotion de l'exploration et de l'exploitation de ces ressources engendre d'importantes retombées bénéfiques au chapitre de l'emploi, de l'investissement et de l'infrastructure, particulièrement pour les collectivités rurales et éloignées. Le Plan d'action économique du Canada appuie l'exploration minière et les emplois dans le secteur minier partout au Canada en prolongeant le crédit d'impôt temporaire pour exploration minière de 15 % au titre des conventions visant des actions accréditives conclues entre le 1<sup>er</sup> avril 2009 et le 31 mars 2010.

**Allègements fiscaux :** En plus d'épauler des secteurs clés, le Plan d'action économique prévoit des mesures tant permanentes que temporaires qui s'ajoutent aux baisses d'impôt grâce auxquelles le taux général de l'impôt fédéral sur le revenu des sociétés aura été réduit de 22,12 % (en incluant la surtaxe des sociétés) en 2007 à 15 % en 2012. Par suite de ces réductions, qui se greffent aux autres changements d'ordre fiscal instaurés depuis 2006, le taux d'imposition global des nouveaux investissements des entreprises du Canada est nettement inférieur à celui de tout autre pays du G7.

**Allègements tarifaires :** Le Plan d'action économique aide les entreprises canadiennes à créer des emplois, à moderniser leurs opérations et à être plus concurrentielles à l'échelle internationale en éliminant tous les droits de douane restants sur les importations à des fins de fabrication industrielle.



Une première série d’allègements tarifaires, qui ciblait les machines et le matériel, a été instaurée dans le budget de 2009, permettant aux entreprises d’économiser 88 millions de dollars par année au chapitre des droits de douane. Le budget de 2010 a instauré une deuxième série d’allègements en éliminant la totalité des droits tarifaires existants sur les intrants industriels, ce qui procurera des économies supplémentaires de 300 millions par année aux entreprises canadiennes.

Ces mesures font du Canada le premier pays du G-20 à devenir une zone libre de droits de douane pour le secteur de la fabrication industrielle. Ces initiatives augmenteront les investissements, créeront des emplois, favoriseront l’innovation et la productivité et accroîtront la prospérité globale.

### Le Plan d’action économique prévoit l’élimination de tous les droits de douane sur les machines, le matériel et les intrants industriels



Graphique 2.5.1  
**Allègement tarifaire sur les machines, le matériel et les intrants industriels**

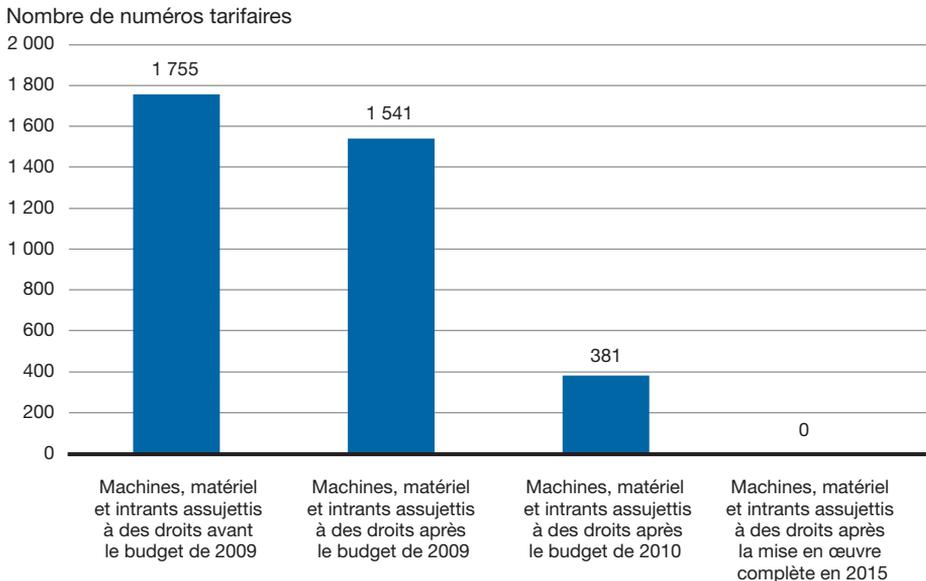




Tableau 2.5.2

**Aide aux industries et aux collectivités**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Valeur des mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Aide aux industries</b>			
<b>Soutien au secteur de l'automobile<sup>2</sup></b>	9 155	–	–
<b>Secteur forestier</b>			
Secteur foresterie (marketing et innovation)	59	108	61
<b>Agriculture</b>			
Programme Agri-flexibilité	6	73	48
Investissements dans les installations de conditionnement de viande bovine	8	31	31
<b>Exploration minière</b>			
Prolongation du crédit d'impôt pour exploration minière	70	-15	-15
<b>Petites entreprises</b>			
Réduction des impôts des petites entreprises	45	80	80
Programme d'aide à la recherche industrielle	98	100	100
Fondation canadienne des jeunes entrepreneurs	10	–	–
Réseau Entreprises Canada	14	15	15
<b>Tourisme</b>			
Commission canadienne du tourisme	20	20	20
Événements touristiques de renom	48	50	50
Parcs Canada <sup>3</sup>	67	81	81
<b>Construction navale</b>			
Construction navale	82	93	93
<b>Culture</b>			
Infrastructure culturelle	30	30	25
Prix du Canada pour les arts et la créativité	–	25	–
Fonds du Canada pour la formation dans le secteur des arts	6	13	11
Journaux et magazines communautaires	14	15	15
Fonds des médias du Canada	100	100	100



Tableau 2.5.2 (suite)

**Aide aux industries et aux collectivités**

	2009-2010	2010-2011	
	Sommes dépensées <sup>1</sup>	Valeur des mesures de stimulation	Fonds engagés
		(M\$)	
<b>Allègements fiscaux et tarifaires</b>			
Taux temporaire de déduction pour amortissement de 100 % pour les ordinateurs	340	355	355
Allègements tarifaires – Machines et matériel	76	81	81
<b>Aide aux collectivités</b>			
<b>Aider toutes les régions à connaître la prospérité</b>			
Fonds d'adaptation des collectivités	417	578	553
Agence fédérale de développement économique pour le Sud de l'Ontario	128	208	119
Programme de développement de l'Est de l'Ontario	10	10	9
Renforcer le développement économique dans le Nord	3	14	10
Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord	10	20	4
Promouvoir l'exploitation énergétique dans le Nord canadien	28	–	–
<b>Renforcer les partenariats avec les Canadiens autochtones</b>			
Programmes de santé des Premières nations et des Inuits	131	170	170
Services destinés aux enfants et aux familles des Premières nations	4	16	16
<b>Total – Aide aux industries et aux collectivités</b>	<b>10 979</b>	<b>2 271</b>	<b>2 032</b>

<sup>1</sup> La valeur des mesures de stimulation fiscales et des mesures tarifaires est estimative.

<sup>2</sup> Un montant de 250 millions de dollars a été versé à Chrysler le 30 mars 2009.

<sup>3</sup> De plus, 66,8 millions de dollars ont été réaffectés du Fonds de stimulation de l'infrastructure à Parcs Canada pour des projets additionnels. Ces fonds ont été engagés intégralement.

Améliorer l'accès au  
financement et renforcer  
le système financier  
canadien







## Améliorer l'accès au financement et renforcer le système financier canadien

Les Canadiennes et les Canadiens ont besoin de financement abordable pour leurs maisons, leurs voitures et leurs entreprises. Le niveau des taux d'intérêt et l'accès aux prêts influencent la façon dont les Canadiens investissent et dépensent leur argent, ce qui dicte le fonctionnement de notre économie et favorise la création d'emplois. De solides conditions financières sont essentielles à la reprise de l'économie, au Canada comme ailleurs dans le monde.

Le système financier du Canada a surmonté la crise financière mieux que ceux de la plupart des autres pays. Toutefois, en raison de la crise mondiale, il a été difficile pour les banques et les autres prêteurs canadiens d'obtenir des fonds à des coûts raisonnables sur les marchés internationaux. Afin d'atténuer les répercussions de la crise, le Plan d'action économique du Canada prévoyait jusqu'à 200 milliards de dollars pour faciliter les prêts aux entreprises et aux ménages canadiens, au moyen du Cadre de financement exceptionnel.

Les mesures du Cadre de financement exceptionnel, dont la plupart prennent fin alors que les conditions du marché du crédit s'améliorent, incluent les suivantes: le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés; l'ajout d'une obligation à échéance de 10 ans au programme permanent des Obligations hypothécaires du Canada; la Facilité canadienne de crédit garanti; un appui aux mesures de soutien d'urgence de la Banque du Canada en matière de liquidités; une marge de manœuvre et une capacité accrues des sociétés d'État à vocation financière, notamment par la création du Programme de crédit aux entreprises; et des facilités d'assurance pour les banques et les compagnies d'assurances. Toutes ces mesures d'aide ont été accordées selon des modalités commerciales afin de protéger les contribuables.

Les mesures prises par le gouvernement au titre du Cadre de financement exceptionnel ont largement contribué à l'amélioration des conditions du crédit. Au Canada, la croissance totale du crédit demeure saine, en raison de la croissance solide du crédit aux ménages et de l'amélioration constante du crédit aux entreprises. Par conséquent, la croissance totale du crédit au Canada a continué de distancer celle des États-Unis au cours de la première moitié de 2010 (graphique 2.6.1). Après une période de recul à la fin de 2008, les émissions nettes d'obligations et d'actions des sociétés ont rebondi grâce à l'amélioration des conditions des marchés financiers (graphique 2.6.2), alors que l'écart entre les taux d'intérêt des obligations des entreprises et des obligations d'État s'est beaucoup rétréci.



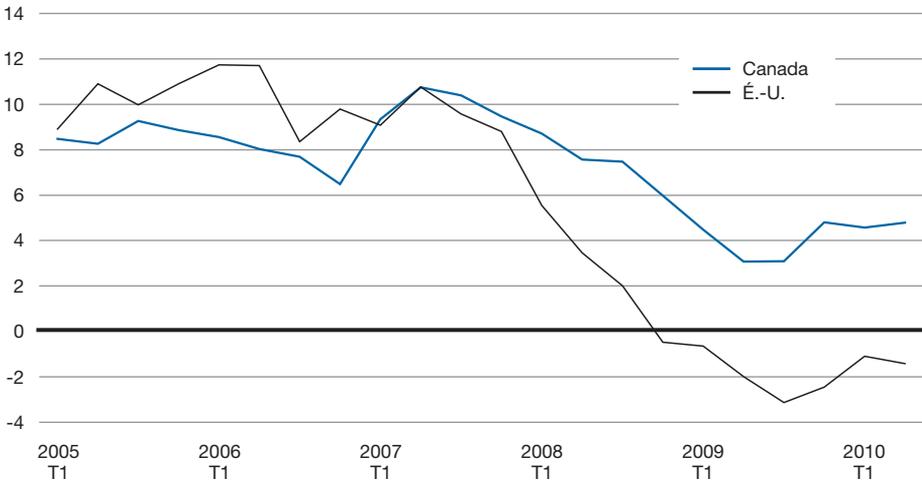
## La croissance du crédit demeure plus forte au Canada qu'aux États-Unis



Graphique 2.6.1

### Croissance totale du crédit

%, d'une période à l'autre (taux annuels)



Nota – Selon les données comparables les plus récentes.

Sources : Banque du Canada, U.S. Federal Reserve Board

Au Canada, la progression du crédit s'est appuyée sur des taux d'intérêt beaucoup plus bas pour les emprunteurs. En réponse à la crise financière mondiale, la Banque du Canada a réduit son taux directeur de 425 points de base entre juillet 2007 et avril 2009. Depuis lors, les conditions économiques se sont améliorées, ce qui a porté la Banque du Canada à augmenter son taux directeur de 75 points de base depuis juin 2010. Ce taux demeure cependant « exceptionnellement expansionniste » (graphique 2.6.3). Les mesures prises par le gouvernement pour soutenir l'accès au financement ont aidé à atténuer l'incertitude sur les marchés et ont favorisé une chute marquée des taux d'intérêt du marché. Par conséquent, selon les estimations de la Banque du Canada, les taux d'intérêt effectifs moyens applicables aux ménages et aux entreprises sont actuellement inférieurs d'environ 200 points de base et 235 points de base, respectivement, par rapport à leur niveau de l'automne 2008.

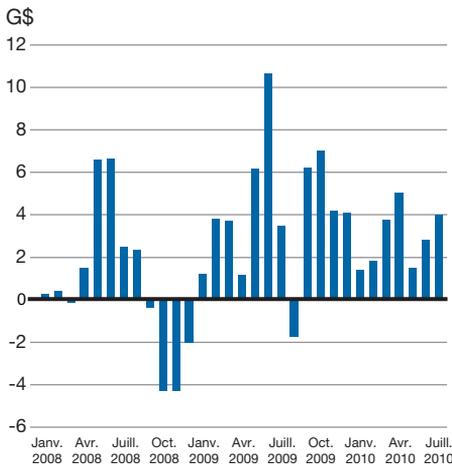


## Amélioration des conditions du crédit aux entreprises et de l'activité sur les marchés financiers



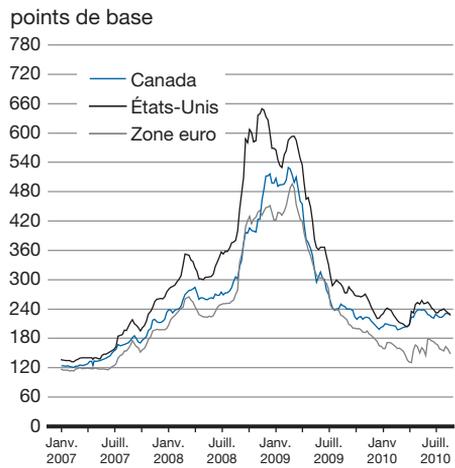
Graphique 2.6.2

**Fonds nets recueillis par les entreprises non financières du Canada grâce à l'émission d'actions, d'obligations et d'effets à court terme**



Source : Banque du Canada

**Écart des obligations à long terme des sociétés**



Nota – Les écarts représentent la différence entre le rendement des obligations des sociétés et celui des obligations d'État pour les échéances de 7 à 10 ans. Données hebdomadaires jusqu'au 17 septembre 2010 inclusivement.

Source : Merrill Lynch

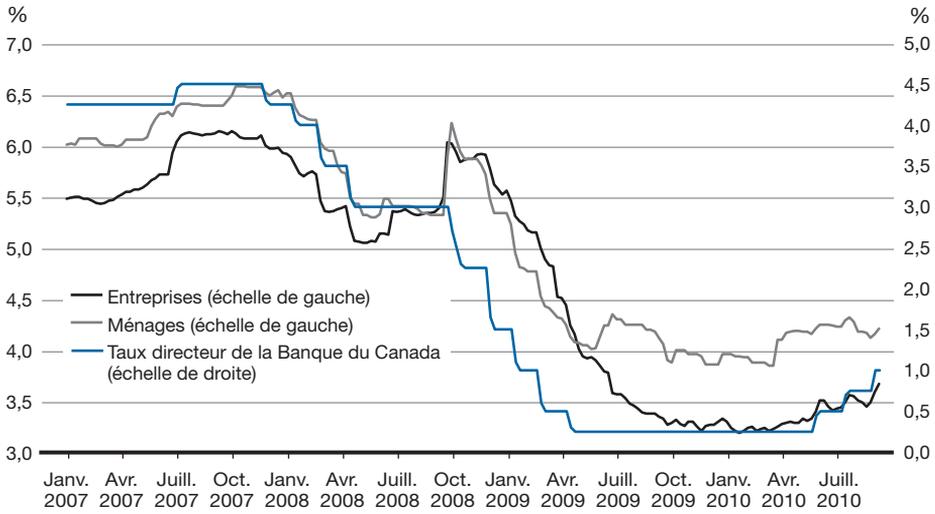


## Les taux d'intérêt effectifs sont plus faibles



Graphique 2.6.3

### Taux d'intérêt effectifs et taux directeur



Source : Banque du Canada



## Soutien direct pour les petites et moyennes entreprises

Dans le cadre du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a majoré les ressources et la marge de manœuvre d'Exportation et développement Canada (EDC) et de la Banque de développement du Canada (BDC) pour leur permettre d'accorder davantage de financement aux entreprises canadiennes. C'est ainsi qu'il a haussé de 1,5 milliard de dollars le plafond du capital autorisé d'EDC et celui de la BDC, de même que relevé leurs limites d'emprunt connexes. De plus, il a porté à 45 milliards la limite des passifs éventuels d'EDC afin de permettre à celle-ci de bonifier et d'améliorer ses programmes de garantie et d'assurance. Le gouvernement a de plus haussé la limite du Compte du Canada, la faisant passer de 13 milliards à 20 milliards, et il a habilité EDC à appuyer temporairement le financement du marché intérieur, notamment dans le domaine de l'assurance des comptes débiteurs.

Par l'entremise du Plan d'action économique du Canada, le gouvernement a lancé le Programme de crédit aux entreprises, lequel facilite l'accès des entreprises canadiennes au crédit en resserrant la collaboration entre les institutions financières du secteur privé et les sociétés d'État à vocation financière. Ce programme continue d'aider les entreprises à trouver des solutions de financement qui permettent de préserver des emplois et de financer la croissance. À la fin de juillet, EDC et la BDC ont déclaré une activité totale d'environ 8 milliards de dollars en vertu du Programme de crédit aux entreprises, montant supérieur à l'objectif d'au moins 5 milliards établi dans le budget de 2009. Les sociétés d'État à vocation financière ont fourni de l'aide dans toutes les régions du pays et à tous les secteurs de l'économie, et elles ont accordé une attention spéciale aux petites entreprises.

À mesure que la reprise économique s'affermira, il sera de plus en plus important que les entreprises de toutes tailles aient un accès adéquat à du financement pour acquérir des véhicules et du matériel. La situation de l'accès au financement s'est normalisée pour les grandes sociétés de financement et de crédit-bail, qui peuvent accéder directement aux marchés des capitaux. Cependant, certaines sociétés de financement et de crédit-bail plus petites, bien que solvables, ne peuvent obtenir suffisamment de financement pour répondre aux besoins croissants de leurs clients. Ces prêteurs indépendants fournissent du financement spécial, souvent aux petites entreprises, en complément du crédit offert par les banques et les autres grandes sociétés de financement.



Le gouvernement a donc annoncé dans le budget de 2010 la création du Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel, qui s'inscrit dans le Programme de crédit aux entreprises. Ce programme est financé et géré par la BDC, en collaboration avec des prêteurs et des investisseurs expérimentés du marché privé, aux fins du financement adossé à des actifs; un financement initial de 500 millions de dollars lui a été accordé.

Le Partenariat élargit les options de financement pour les petites et moyennes sociétés de financement et de crédit-bail, ce qui améliorera l'accès au crédit aux taux du marché pour les concessionnaires et les utilisateurs de véhicules et de matériel.

La BDC a annoncé la formation de deux partenariats public-privé en collaboration avec TAO Asset Management Inc. et la Financière Sun Life pour faciliter le financement dans le cadre du Partenariat pour le financement des véhicules et du matériel. Ces partenariats procurent aux petites et moyennes entreprises un moyen plus économique et plus efficace d'accéder aux marchés de titrisation, car ces entreprises n'ont parfois pas l'expertise voulue aux plans de la structure et de l'administration ou encore le volume de transactions nécessaire pour établir leurs propres programmes de manière rentable.

Le Programme de crédit aux entreprises a réussi à stimuler la collaboration entre les sociétés d'État à vocation financière et les prêteurs du secteur privé, ce qui a profité aux petites et moyennes entreprises partout au Canada. Il continuera de répondre aux besoins d'entreprises solvables tout au cours de l'exercice financier.

Le page Web [www.fin.gc.ca/pce](http://www.fin.gc.ca/pce) présente une ventilation des activités du Programme par secteur, par région et par taille de l'emprunteur, ainsi que des exemples récents de réussite.



## Réduction de la nécessité des mesures exceptionnelles

En raison de l'amélioration des conditions du crédit sur les marchés financiers, la Facilité canadienne d'assurance aux prêteurs et la Facilité canadienne des assureurs-vie ont cessé leurs activités à la fin de décembre 2009. Le Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés et la Facilité canadienne de crédit garanti ont, pour leur part, cessé leurs activités à la fin de mars 2010. En outre, la Banque du Canada a pris des mesures pour éliminer progressivement ses mécanismes exceptionnels d'octroi de liquidités<sup>1</sup>. Pendant la crise financière mondiale, les liquidités exceptionnelles consenties par la Banque du Canada ont atteint un sommet de plus de 40 milliards de dollars en décembre 2008.

## Organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières

Des progrès considérables ont été faits ces derniers mois au chapitre de l'engagement du gouvernement de mettre sur pied un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières en collaboration avec les provinces et les territoires participants.

Le 26 mai 2010, la proposition concernant une loi canadienne intitulée *Loi sur les valeurs mobilières* a été déposée au Parlement à titre informatif. Cette étape constituait un grand pas en vue de la création d'un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières. La loi proposée tient compte des commentaires des 10 provinces et territoires participants. Elle a pour effet d'harmoniser la législation actuelle en une seule loi et de proposer d'importantes améliorations à la gouvernance, à l'arbitrage, à la stabilité financière, à la réglementation et aux procédures pénales. Parallèlement à la diffusion de cette proposition de loi, le gouvernement a soumis celle-ci à la Cour suprême du Canada en lui demandant d'indiquer si la loi proposée relevait de la compétence du Parlement.

<sup>1</sup> On trouve plus de précisions sur les changements apportés aux mesures exceptionnelles d'octroi de liquidités par la Banque du Canada sur le site Web [www.banqueducanada.ca](http://www.banqueducanada.ca).



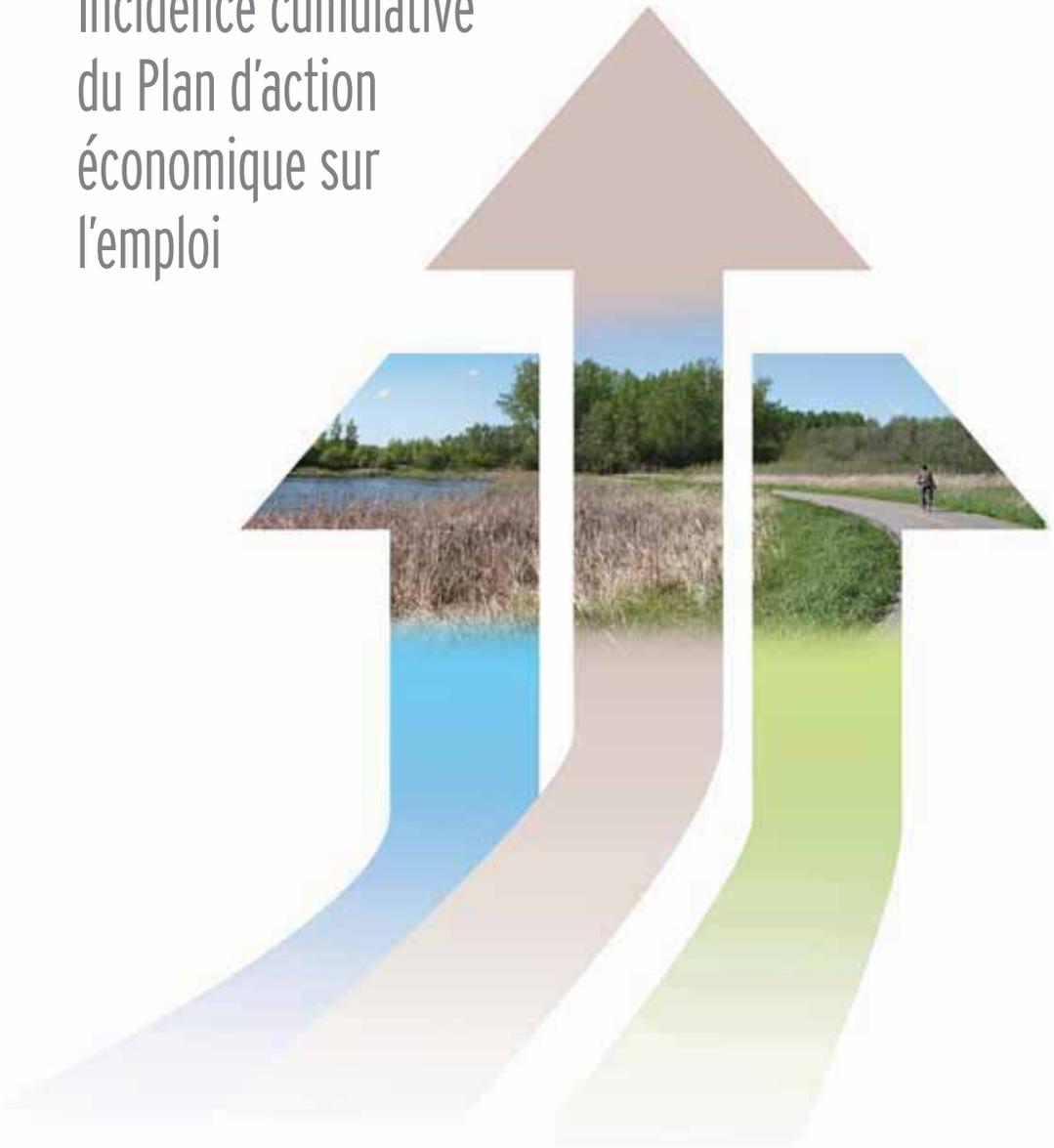
Le 13 juillet 2010, le Bureau de transition canadien en valeurs mobilières a diffusé un plan de transition pour l'organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières. Ce plan présente une feuille de route détaillée pour la mise sur pied d'un tel organisme et aborde des questions administratives et organisationnelles. Le gouvernement maintient son engagement de collaborer avec les provinces et les territoires participants pour assurer une transition harmonieuse et ordonnée vers un organisme canadien de réglementation des valeurs mobilières.

### **Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de crédit et de débit**

Le 16 août 2010, la plupart des dispositions du *Code de conduite destiné à l'industrie des cartes de crédit et de débit* sont entrées en vigueur. Ce code accroîtra la transparence des frais et des taux pour les entreprises et les consommateurs qui utilisent des cartes de crédit et de débit, et il favorisera l'équité, la concurrence et un plus grand nombre de choix. En outre, suivant l'adoption de la *Loi sur l'emploi et la croissance économique*, le 13 juillet 2010, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada est maintenant habilitée à surveiller le respect du Code.

# Annexe

Incidence cumulative  
du Plan d'action  
économique sur  
l'emploi





## Incidence cumulative du Plan d'action économique sur l'emploi

Le Plan d'action économique du Canada, y compris les mesures provinciales et territoriales qui s'y rattachent, prévoit la création ou le maintien de 220 000 emplois d'ici la fin de 2010. Selon l'évaluation contenue dans le budget de 2010, le Plan était en bonne voie d'atteindre son objectif, car on estimait qu'il avait permis de créer ou de maintenir 130 000 emplois en date de janvier 2010.

La présente annexe fait le point sur l'incidence économique cumulative du Plan d'action. Celui-ci est en bonne voie d'atteindre son objectif, car on estime qu'il a permis de créer ou de maintenir près de 200 000 emplois en date d'août 2010.

La façon d'estimer l'incidence du Plan d'action économique sur l'emploi suit la démarche employée dans le budget de 2010. Cette approche a été revue et validée par des experts en économie réputés du secteur privé et du milieu universitaire.

### Mesure de l'incidence du Plan d'action économique sur l'emploi

Pour estimer le nombre total d'emplois créés ou maintenus grâce au Plan d'action économique, il faut tenir compte de toutes les mesures de stimulation, notamment les dépenses d'infrastructure, les réductions d'impôt et les mesures liées à l'assurance-emploi. Or, l'incidence sur l'emploi ne peut être observée directement pour certains éléments du Plan d'action (p. ex., les réductions d'impôt et les mesures liées à l'assurance-emploi), car ces derniers ne se rattachent pas à des projets ou à des initiatives en particulier, mais contribuent plutôt au soutien du revenu et à l'activité économique globale.

Pour les éléments du Plan d'action économique qui sont axés sur des projets, les gestionnaires des projets sont habituellement en mesure d'estimer le nombre d'emplois se rapportant à chacun d'eux. Toutefois, il n'est pas facile d'agréger ces données pour connaître l'incidence globale sur l'emploi, et ce, pour les motifs suivants :

- Les données, lorsqu'elles sont connues, ne sont pas souvent présentées de manière uniforme, par exemple en équivalents temps plein.



- Même si des données complètes et uniformes étaient disponibles pour chaque projet, elles ne tiendraient compte que de l'incidence directe sur l'industrie de la construction. Les emplois indirects créés ou maintenus dans les industries fournissant des intrants à l'industrie de la construction ne seraient pas comptabilisés, pas plus que les emplois induits créés ou maintenus dans toutes les industries par l'activité économique additionnelle dans l'industrie de la construction.

Le Congressional Budget Office a formulé les mêmes observations lorsqu'il a évalué les mesures américaines de stimulation économique<sup>1</sup>. C'est pourquoi le Modèle économique et fiscal canadien (MEFC) du ministère des Finances a été utilisé pour estimer l'incidence du Plan d'action économique sur l'emploi. Les mesures prévues par le Plan d'action économique ont été réparties entre sept catégories correspondant à celles utilisées dans le MEFC : investissements dans l'infrastructure, investissements dans le logement, autres mesures de dépenses, mesures à l'intention des ménages à faible revenu et des chômeurs, cotisations d'assurance-emploi, mesures liées à l'impôt sur le revenu des particuliers et mesures liées à l'impôt sur le revenu des sociétés.

Chacune de ces catégories a son propre multiplicateur de l'activité économique. Les multiplicateurs sont des mesures agrégées qui tiennent compte des effets initiaux, indirects et induits, ainsi que des fuites économiques liées à l'épargne et aux importations (tableau A.1). À titre d'exemple, les multiplicateurs sont élevés pour les investissements dans l'infrastructure et les mesures à l'intention des ménages à faible revenu et des chômeurs, car les fuites économiques liées respectivement aux importations et à l'épargne sont minimales. Conformément aux relations observées par le passé, on suppose qu'une augmentation de 1 % de l'activité économique entraîne une hausse immédiate de 0,2 % de l'emploi, qui progresse ensuite jusqu'à près de 0,6 % après huit trimestres. L'incidence sur l'emploi du Partenariat international à l'appui du secteur de l'automobile est estimée à part (encadré).

---

<sup>1</sup> Congressional Budget Office, *Estimated Impact of the American Recovery and Reinvestment Act on Employment and Economic Output From April 2010 Through June 2010* (août 2010).



Tableau A.1

**Multiplicateurs de dépenses et multiplicateurs fiscaux**

	2009	2010	2010 T4
	(incidence en dollars d'une augmentation permanente de 1 \$ des mesures financières sur le PIB réel)		
Investissements en infrastructures	1,0	1,5	1,6
Mesures liées aux investissements dans le logement	1,0	1,4	1,5
Autres mesures de dépenses	0,8	1,3	1,4
Mesures pour les ménages à faible revenu et les chômeurs	0,8	1,5	1,7
Cotisations d'assurance-emploi	0,2	0,5	0,6
Mesures liées à l'impôt sur le revenu des particuliers	0,4	0,9	1,0
Mesures liées à l'impôt sur le revenu des sociétés <sup>1</sup>	0,1	0,2	0,3

<sup>1</sup> Les mesures liées à l'impôt sur le revenu des sociétés ont un effet limité sur la demande globale pour les périodes indiquées dans le tableau, mais leurs effets multiplicateurs comptent parmi les plus élevés à long terme. Cela tient au fait qu'elles augmentent l'incitation à investir et à accumuler du capital, ce qui hausse en permanence la capacité de produire des biens et des services.

En raison de la très grande incertitude entourant la taille des multiplicateurs financiers, il a fallu recourir à des estimations prudentes. Les multiplicateurs ayant servi à évaluer l'incidence économique du Plan d'action économique sont semblables ou inférieurs à ceux retenus par le U.S. Council of Economic Advisers lorsqu'il a évalué les répercussions de la loi dite *American Recovery and Reinvestment Act* et à ceux utilisés dans les modèles des principaux prévisionnistes du secteur privé canadien<sup>2</sup>. De plus, de récents travaux de recherche économique indiquent que les multiplicateurs financiers sont supérieurs à ceux utilisés dans la présente analyse lorsque les taux directeurs atteignent leur limite inférieure effective, ce qui a été le cas au Canada entre avril 2009 et juin 2010<sup>3</sup>. En effet, en pareil cas, les mesures budgétaires contribuent à ancrer les attentes en matière d'inflation et à stimuler la confiance, de sorte que le niveau de l'activité économique dans le secteur privé est supérieur à ce qu'il aurait été autrement.

<sup>2</sup> Executive Office of the President, Council of Economic Advisers. Christina Romer et Jared Bernstein. "The Job Impact of the American Recovery and Reinvestment Plan" (janvier 2009); gouvernement du Canada, budget de 2009, annexe 1.

<sup>3</sup> Lawrence Christiano, Martin Eichenbaum et Sergio Rebelo. *When is the Government Spending Multiplier Large?*. document de travail n° 15394 du National Bureau of Economic Research (2009).



Dans l'ensemble, en raison de l'incertitude inhérente à l'estimation de l'incidence des mesures de stimulation budgétaires, il a fallu adopter une approche prudente pour estimer l'impact du Plan d'action sur l'emploi.

Outre les multiplicateurs prudents, l'impact estimatif sur l'emploi ne tient pas entièrement compte de l'incidence du programme de partage du travail sur la préservation des emplois. À son sommet, en octobre 2009, le programme de partage du travail a profité à plus de 165 000 Canadiens. De plus, l'impact estimatif sur l'emploi fait abstraction des mesures prises par le gouvernement pour améliorer l'accès au financement pour les consommateurs et les entreprises par l'entremise du Cadre de financement exceptionnel.

### Incidence sur l'emploi du Partenariat international à l'appui du secteur de l'automobile



En 2008, le secteur de l'automobile, assemblage et pièces y compris, représentait la plus importante industrie manufacturière du Canada, et il était à l'origine de 10 % du PIB réel tiré des activités de fabrication et de quelque 20 % des exportations réelles de biens. À la fin de 2008, ce secteur employait quelque 100 000 Canadiens, dont environ 40 000 travaillaient à l'assemblage de véhicules.

Ce secteur crée de l'emploi dans de nombreuses industries connexes. À 10 emplois directs dans l'industrie de l'assemblage des véhicules automobiles correspondent :

- 5 emplois dans l'industrie des pièces de véhicules;
- 7 emplois dans d'autres industries de fabrication, telles que la première transformation des métaux et la fabrication de produits métalliques, de produits en caoutchouc et en matière plastique et de machinerie;
- 24 emplois dans des secteurs non manufacturiers, notamment l'ingénierie, la comptabilité et les services juridiques, les services financiers, le commerce de gros ainsi que le transport et l'entreposage.

En 2008, General Motors (GM) et Chrysler ont fabriqué près de 45 % des véhicules assemblés au Canada. En outre, compte tenu de la très forte interdépendance des maillons de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur de l'automobile, le choc que produirait la perturbation de la production chez un fabricant canadien à l'échelle du bassin de fournisseurs représenterait un risque systémique pour la poursuite des activités des autres constructeurs d'automobiles et leurs fournisseurs au Canada.



## Incidence sur l'emploi du Partenariat international à l'appui du secteur de l'automobile



Par conséquent, les gouvernements du Canada et de l'Ontario ont conjugué leurs efforts, de concert avec le gouvernement des États-Unis, pour appuyer le secteur de l'automobile. Ces deux gouvernements canadiens ont fourni à GM et à Chrysler de l'aide totalisant quelque 13,7 milliards de dollars, sous forme de prêts et d'autres instruments.

Au début de 2009, selon les estimations, les usines d'assemblage de GM et de Chrysler employaient directement 14 000 travailleurs, et plus de 50 000 emplois dans d'autres industries dépendaient de la production des deux constructeurs. D'après le modèle d'entrées-sorties de l'économie canadienne établi par Statistique Canada, le ministère des Finances estime que l'intervention gouvernementale visant à soutenir le secteur de l'automobile protège 52 000 emplois (tous les emplois des usines d'assemblage et les trois quarts environ des emplois indirects). Cette estimation ne tient pas compte des effets induits découlant du maintien de l'activité économique dans le secteur de l'automobile et les secteurs connexes.

## Incidence cumulative du Plan d'action économique sur l'emploi

La présente analyse de l'incidence cumulative du Plan d'action économique sur la création et le maintien d'emplois fait appel aux multiplicateurs indiqués au tableau A.1 ainsi qu'à des renseignements sur la proportion des fonds prévus dans le Plan d'action économique qui sont effectivement injectés dans l'économie.

Il est relativement simple de déterminer le montant des fonds de stimulation injectés dans l'économie grâce aux réductions d'impôt et aux mesures d'aide aux chômeurs, aux industries et aux collectivités, car ce montant correspond aux sommes versées.

Toutefois, en ce qui concerne les investissements dans l'infrastructure, les sommes versées aux provinces, aux territoires, aux municipalités et à des tiers ne rendent pas compte avec exactitude de tous les effets de stimulation créés. Il existe habituellement un décalage entre le moment où les mesures de stimulation financière produisent un effet sur l'économie et celui où les fonds sont versés, car les paiements sont généralement effectués sur réception des demandes. Les paiements fédéraux ne sont versés aux bénéficiaires (notamment les provinces, les territoires et les municipalités)



qu'une fois certaines tranches des projets achevées et que les demandes sont présentées. Dans bien des cas, un projet peut être entièrement terminé avant qu'une demande soit soumise. De fait, il y a plus de 1 730 projets qui sont en cours ou achevés et pour lesquels les bénéficiaires n'ont présenté aucune demande de remboursement. Il y a donc un décalage important entre les travaux réellement effectués et l'effet de stimulation associé, et le versement des montants par le gouvernement fédéral.

Afin de tenir compte de ce décalage, les dates de commencement et d'achèvement des projets d'infrastructure ont été utilisées pour estimer les fonds injectés, et l'on a présumé que l'injection de stimulation économique est répartie de manière linéaire du début à la fin des projets. Cette méthode a servi pour environ les trois quarts des dépenses d'infrastructure liées à des projets.

Le tableau A.2 indique, pour chaque volet du Plan d'action économique, le montant estimatif des fonds de stimulation injectés dans l'économie jusqu'au 31 août 2010, soit la dernière date pour laquelle les sommes versées sont connues.

Tableau A.2

### Fonds du Plan d'action économique injectés dans l'économie

	Fonds injectés dans l'économie jusqu'en août 2010
	(M\$)
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	4 653
Venir en aide aux chômeurs	6 661
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois <sup>1</sup>	15 750
Créer l'économie de demain <sup>1</sup>	4 018
Appuyer les industries et les collectivités <sup>1</sup>	16 975
<b>Total</b>	<b>48 057</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Inclut les contributions provinciales, territoriales et municipales.

On estime que plus de 11 milliards de dollars ont été consacrés à l'allègement du fardeau fiscal et à l'aide aux chômeurs. Plus de 15 milliards ont été investis dans les nouvelles infrastructures publiques et du logement. Quatre milliards ont été investis dans l'infrastructure du savoir et dans les sciences et la technologie, afin d'aider à créer l'économie de demain. Enfin, près de 17 milliards ont été versés pour appuyer les industries et les collectivités.



La mise en œuvre du Plan d'action économique a eu une incidence bénéfique appréciable sur la production et l'emploi (tableau A.3). On estime que les fonds versés ont freiné la chute du PIB réel au deuxième trimestre de 2009, ont évité une nouvelle contraction au troisième trimestre et ont accéléré la croissance au cours des trois derniers trimestres.

L'amélioration de la croissance économique se traduit par une hausse du niveau d'emploi. En effet, le Plan d'action économique a réduit la contraction de l'emploi au deuxième et au troisième trimestres de 2009, et il a contribué à une plus grande augmentation de l'emploi au dernier trimestre de 2009 et au premier semestre de 2010. On évalue à près de 200 000 le nombre d'emplois créés ou maintenus par le Plan d'action économique jusqu'en août 2010.

Tableau A.3

**Incidence des mesures du Plan d'action économique instaurées à ce jour sur le PIB réel et l'emploi**

	2009 T2	2009 T3	2009 T4	2010 T1	2010 T2	Août 2010
	(% , d'une période à l'autre aux taux annuels, sauf indication contraire)					
<b>Croissance du PIB réel</b>						
Croissance réelle	-2,8	0,9	4,9	5,8	2,0	-
Sans les mesures du Plan d'action économique	-4,3	-0,6	2,8	3,9	1,4	-
Incidence du Plan (points de pourcentage)	1,5	1,5	2,1	1,9	0,6	-
<b>Croissance de l'emploi</b>						
Croissance réelle	-1,1	-0,1	1,3	1,6	4,2	-
Sans les mesures du Plan d'action économique	-1,7	-0,7	0,3	0,7	3,5	-
Incidence du Plan (points de pourcentage)	0,6	0,6	1,0	0,9	0,7	-
Niveau de l'emploi (milliers)	29	56	98	137	167	199



L'économie canadienne a maintenant recouvert tous les emplois perdus au cours de la récession; près de 430 000 emplois ont été créés depuis juillet 2009. Le Plan d'action économique a contribué de façon importante à la reprise de l'emploi.

Le tableau A.4 fournit une ventilation des emplois que l'on estime avoir été créés ou maintenus pour chacun des cinq volets du Plan d'action économique. Jusqu'à présent, la plupart des emplois ont été créés ou maintenus grâce aux investissements dans l'infrastructure et à l'appui aux industries et aux collectivités.

Tableau A.4

**Nombre estimatif d'emplois créés ou maintenus pour chaque volet du Plan d'action économique**

	Août 2010	Fin de 2010 <sup>1</sup>
Réduire le fardeau fiscal des Canadiens	17 000	19 000
Venir en aide aux chômeurs	23 000	24 000
Bâtir l'infrastructure pour créer des emplois	74 000	84 000
Créer l'économie de demain	24 000	27 000
Appuyer les industries et les collectivités	62 000	66 000
<b>Total</b>	<b>199 000</b>	<b>220 000</b>

*Nota* – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Cette estimation correspond au nombre d'emplois dont on prévoyait la création ou le maintien à l'époque où le Plan d'action a été annoncé.



## Incidence sectorielle du Plan d'action économique sur l'emploi

Les secteurs de la fabrication et de la construction ont été particulièrement touchés par le ralentissement économique. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a lancé le Plan d'action économique, qui contient plusieurs mesures pour venir en aide directement à ces secteurs, surtout au moyen d'investissements dans l'infrastructure et de fonds pour soutenir le logement et appuyer les industries et les collectivités.

Les emplois dans le secteur de la construction ont fortement augmenté depuis la mise en œuvre du Plan d'action, tandis que l'emploi dans le secteur de la fabrication s'est stabilisé. La faible demande aux États-Unis et l'appréciation du dollar canadien ont limité la progression de l'emploi dans le secteur de la fabrication. L'emploi dans le secteur des services a nettement progressé et dépasse maintenant les niveaux d'avant la récession.

Le tableau A.5 présente une ventilation sectorielle des emplois qui auraient été créés ou maintenus grâce au Plan d'action économique<sup>4</sup>.

Tableau A.5

### Ventilation sectorielle du nombre d'emplois qui auraient été créés ou maintenus grâce au Plan d'action économique

	Août 2010	Fin de 2010 <sup>1</sup>
Secteur primaire et services publics	4 000	5 000
Construction	50 000	50 000
Fabrication	36 000	37 000
Services	109 000	129 000
<b>Total</b>	<b>199 000</b>	<b>220 000</b>

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

<sup>1</sup> Cette estimation correspond au nombre d'emplois dont on prévoyait la création ou le maintien à l'époque où le Plan d'action a été annoncé.

<sup>4</sup> Ces résultats sont fondés sur des estimations provenant du MEFC et de simulations d'un modèle d'entrées-sorties de l'économie canadienne.